

MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

# COLLÈGES

Programmes  
et  
instructions



Le  
LIVRE  
de  
POCHE

**CNDP**

Ministerium der nationalen Erziehung  
Kollegien  
Programme und Instruktionen 1985  
Paris : CNDP, 1985  
- Lehrpläne -

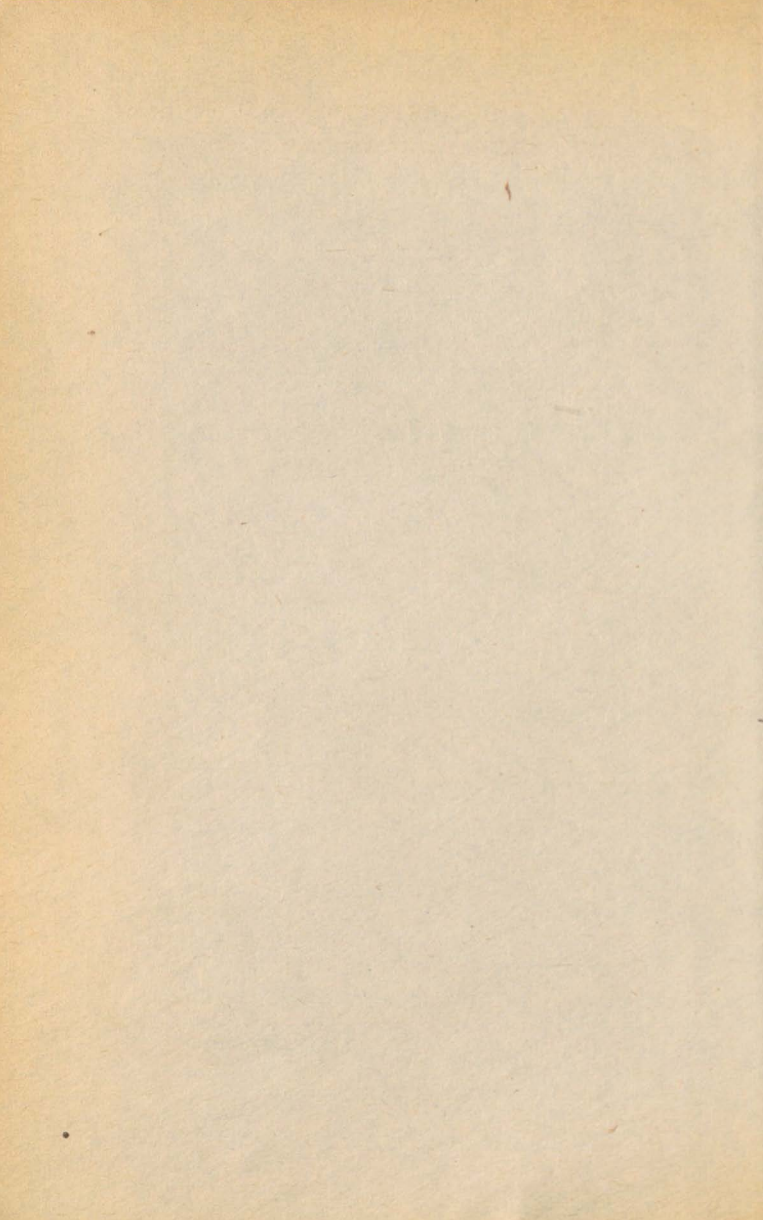
Georg-Eckert-Institut BS78



1 180 843 8

COLLÈGES

*Programmes et instructions*



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

# COLLÈGES

*Programmes  
et instructions  
1985*

Georg-Eckert-Institut  
für Internationale  
Schulbuchforschung  
Braunschweig  
Schulbuchbibliothek

361.1707

CNDP

© Centre National de Documentation Pédagogique  
et ministère de l'Éducation nationale, 1985.

F  
7-20(1,85)

# Sommaire

## *Préface,*

par M. Jean-Pierre Chevènement,  
ministre de l'Éducation nationale

.....	7
Horaires .....	11
Commentaire des horaires .....	12
Arrêté du 14 novembre 1985 .....	13
Orientations et objectifs .....	15
Français .....	23
Langues anciennes .....	55
Mathématiques .....	77
Langues vivantes étrangères :	
Allemand .....	95
Anglais .....	113
Arabe .....	129
Chinois .....	147
Espagnol .....	155
Hébreu moderne .....	165
Italien .....	181
Japonais .....	195
Néerlandais .....	199
Polonais .....	203
Portugais .....	207
Russe .....	225
Histoire et géographie .....	239
Éducation civique .....	251
Sciences physiques .....	257
Sciences et techniques biologiques et géologiques .....	269

Technologie .....	281
Éducation artistique :	
1. Arts plastiques .....	294
2. Éducation musicale .....	301
Éducation physique et sportive .....	315
Thèmes transversaux :	
La consommation .....	330
Le développement .....	330
L'environnement et le patrimoine .....	331
L'information .....	331
La santé et la vie .....	332
La sécurité .....	333

## ANNEXES

L'organisation administrative et la vie scolaire	337
L'orientation .....	343
Le Centre de Documentation et d'Information .....	347

# Préface

Chaque époque doit proposer à sa jeunesse des objectifs et des valeurs, redéfinir à son intention les connaissances générales qui assureront la réussite de chacun dans la formation qu'il choisira. L'évolution accélérée des connaissances nécessite un examen approfondi des savoirs enseignés.

La publication des nouveaux programmes des collèges répond à cette nécessité. J'ai voulu, à la fois, y intégrer les dimensions nouvelles que requiert la place de l'image, de l'informatique, de la technologie dans notre société et dégager en toute chose l'essentiel. J'ai eu la préoccupation d'assurer la formation des citoyens de demain, que je souhaite soucieux de rigueur intellectuelle, respectueux de la vérité, animés d'un esprit de méthode et du goût de la responsabilité.

Clairs et précis, ces programmes définissent les éléments d'une formation commune à tous. Ils ont été conçus en fonction d'objectifs généraux que l'on trouve présents dans chacune des disciplines et qui permettront d'élaborer un savoir cohérent. Ils prennent un appui solide sur les connaissances de base acquises à l'école et visent à permettre à un nombre accru d'élèves d'accéder aux lycées. Ils ont été élaborés dans le souci de séparer ce qui est permanent de ce qui est temporaire, ce qui intéresse l'ensemble du public de ce qui

concerne les seuls professeurs. Ils définissent la nature et les objectifs de chaque discipline, énoncent des instructions générales, fixent les contenus d'enseignement. Ils seront complétés par d'autres textes qui préciseront les connaissances exigibles et proposeront aux professeurs des démarches adaptées à la diversité des élèves.

S'il convient bien, en effet, de conduire tous les élèves à la maîtrise de connaissances et de méthodes bien définies, ce ne peut être par des cheminements identiques.

La part d'initiative et de responsabilité des professeurs reste entière. J'ai voulu aussi que ces programmes, publiés en livre au format de poche, et donc accessibles à tous, facilitent leur dialogue avec les collègues d'autres disciplines ainsi qu'avec les parents d'élèves. Chacun pourra y prendre une vue d'ensemble de ce que tout élève doit connaître et maîtriser à chacune des étapes de sa scolarité au collège. Il sera ainsi possible à chaque professeur et à chaque parent de participer plus efficacement, dans un souci de cohérence, à la formation du savoir et de la culture chez l'enfant et l'adolescent.

Pour aider les professeurs à assumer le rôle de plus en plus exigeant et complexe qui sera le leur, j'ai d'ores et déjà prévu à leur intention un plan de formation ambitieux.

Nationaux et républicains, c'est-à-dire s'imposant à tous sur l'ensemble du territoire, mais aussi dans les établissements français à l'étranger, les nouveaux programmes du collège ont été voulu exigeants. Ils visent à permettre, au moment où la décentralisation se met en place, une large information au service d'une action

*commune. Il s'agit de construire une France forte, unie et solidaire par ses valeurs et par sa culture, une France ouverte et accueillante, capable de dialoguer avec les peuples et de coopérer avec les autres nations.*

Jean-Pierre Chevènement,  
ministre de l'Éducation nationale.



## HORAIRES DES CLASSES DES COLLÈGES

		1986-1987				1987-1988				1988-1989				à partir de 1989-1990			
		6 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	6 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	6 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	6 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>
Français		4,5	5	5	5	4,5	4,5	5	5	4,5	4,5	4,5	5	4,5	4,5	4,5	4,5
Mathématiques		3	3	4	4	3	3	4	4	3	3	4	4	3	3	4	4
Langue vivante 1		3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Histoire, Géographie, Économie		2,5	} 3	} 3	} 3	2,5	2,5	} 3	} 3	2,5	2,5	2,5	} 3	2,5	2,5	2,5	2,5
Éducation civique		1				1	1			1	1	1		1	1	1	1
Sciences physiques		1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5
Sciences et techniques biologiques et géologiques		1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5
Technologie ou Éducation manuelle et technique		2	2	1,5	1,5	2	2	1,5	1,5	2	2	1,5	1,5	2	2	1,5	1,5
Éducation artistique		2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Éducation physique et sportive		3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Renforcement de l'enseignement dans des disciplines choisies par l'établissement		3	3	0	0	3	3	0	0	3	3	0	0	3	3	0	0
OPTIONS (une est obligatoire)	Langue vivante 2			3	3			3	3			3	3			3	3
	Langue vivante 1 renforcée			2	2			2	2			2	2			2	2
	Latin			3	3			3	3			3	3			3	3
	Grec			3	3			3	3			3	3			3	3
	Option technologique industrielle ou option technologique économique			3	3			3	3			3	3			3	3

# Commentaire des horaires

L'enseignement de la technologie se substitue progressivement à celui de l'éducation manuelle et technique. Dans les classes de quatrième et de troisième, les options d'enseignement technologique industriel et économique disparaissent au fur et à mesure que l'enseignement de la technologie est introduit.

Dans les académies concernées, les enseignements de langues et cultures régionales peuvent être choisis à titre facultatif dès la classe de sixième. Ils peuvent également être retenus comme option en classes de quatrième et de troisième.

En classes de sixième et de cinquième, un contingent horaire hebdomadaire de trois heures est ajouté à l'horaire global d'enseignement. Individualisées dans l'emploi du temps de la classe, ces trois heures permettent de renforcer l'enseignement des disciplines et des groupes de disciplines choisis par l'établissement.

# Arrêté du 14 novembre 1985

fixant les programmes des classes de sixième, cinquième, quatrième et troisième des collèges.

ARTICLE PREMIER - Les programmes applicables en classe de sixième à compter de la rentrée scolaire de 1986, en classe de cinquième à compter de la rentrée scolaire de 1987, en classe de quatrième à compter de la rentrée scolaire de 1988 et en classe de troisième à compter de la rentrée scolaire de 1989, sont fixés par les annexes jointes au présent arrêté.

ARTICLE 2 - Toutes dispositions contraires au présent arrêté deviendront caduques au fur et à mesure de son entrée en vigueur.

ARTICLE 3 - Le Directeur des Collèges est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le ministre de l'Éducation nationale,  
Jean-Pierre CHEVÈNEMENT.



# Orientations et objectifs

L'École doit faire acquérir des connaissances et des méthodes, elle forme des hommes instruits, c'est-à-dire capables d'exercer leur jugement pour comprendre les mots, les choses et les gens. Conformément à cette ambition, et dans la continuité de l'école élémentaire, les programmes du collège doivent permettre à l'élève de réussir sa scolarité, de suivre avec profit l'enseignement des lycées et d'acquérir la culture nécessaire à tous dans leur vie, dans leur travail et dans leur existence de citoyen. Pendant sa scolarité au collège, l'enfant devient adolescent ; il doit donc être aidé à franchir les étapes qui feront de lui un être social capable de participer à la vie de l'établissement et à la vie en société.

Les connaissances fondamentales que l'élève acquiert au collège sont dispensées selon un programme national qui, étant obligatoire, doit être suivi et traité dans son ensemble. Cela suppose que chaque question retenue puisse raisonnablement être étudiée dans l'horaire imparti. Il ne s'agit pas tant d'augmenter le volume global des connaissances à transmettre, que de mieux identifier l'essentiel, c'est-à-dire ce qu'il est indispensable d'acquérir dans chaque discipline, afin de permettre à tous les collégiens de mieux le maîtriser. Les professeurs choisissent librement leurs manuels en fonction de critères au nombre desquels figure la fidélité aux programmes, envisagés dans leurs limites réelles, sans inflation ni surcharge.

La qualité des apprentissages et le succès du travail accompli reposent sur deux principes et doivent entraîner deux conséquences. Les deux principes sont les suivants : la liberté du choix des méthodes pédagogiques et la prise en compte de la diversité des élèves. Les deux conséquences, dont l'importance est essentielle, sont la formation des professeurs et l'évaluation des élèves.

Le choix des méthodes et des démarches relève de la responsabilité du professeur, sous réserve que soient atteints les objectifs et acquises les connaissances. La liberté des méthodes pédagogiques libère la force de l'esprit et stimule la capacité d'innovation. Des *Compléments*, destinés aux professeurs, viennent préciser pour chaque question les connaissances des programmes disciplinaires et des thèmes transversaux. Leur rôle est d'apporter au professeur les conseils didactiques et les illustrations pédagogiques dont il peut avoir besoin pour construire son enseignement à partir du cadre général que constitue le programme.

Une diversification et une individualisation de l'enseignement sont nécessaires pour répondre aux problèmes posés par les difficultés de certains élèves et l'hétérogénéité des classes. La pédagogie ne permet de parvenir aux objectifs visés et aux connaissances essentielles que si elle favorise l'activité de l'élève, développe ses capacités de création et d'invention, et tient compte, sans les consacrer et pour les dépasser, des différences qui existent entre eux : différences d'âge, de sexe et d'habitudes, pluralité des origines ethniques, sociales et culturelles, degrés de maturité, niveaux des résultats. On n'oubliera jamais que tous les élèves sont appelés à réussir selon des formes et des rythmes divers, et que l'expérience qui est la leur

peut servir de point d'appui dans la progression retenue. On n'oubliera pas, en particulier, qu'il y a, pour une même question, des niveaux différents d'approfondissement et que tout ce qui peut s'enseigner n'est pas exigible : seul l'exigible est fixé par les programmes. Ce serait toutefois une démarche réductrice, lorsqu'il apparaît que les efforts de l'élève lui permettent d'aller plus loin, de n'enseigner que ce qu'on doit exiger.

La qualité des apprentissages et le succès du travail accompli exigent un effort intensif de formation et d'évaluation. Il est nécessaire que les professeurs possèdent dès le départ une solide formation professionnelle, qui nécessite la maîtrise des disciplines qu'ils enseignent, la connaissance du métier qu'ils exercent et celle des élèves qui leur sont confiés. Cette formation doit correspondre aux nouveaux objectifs de méthode et de connaissance fixés par les programmes. Mais il est non moins nécessaire qu'avec l'aide de la formation continue, et à leur propre initiative, ils cherchent toujours à apprendre pour actualiser leurs connaissances, pour approfondir la didactique de leurs disciplines et mieux maîtriser l'ensemble des méthodes pédagogiques.

Cet effort permanent de formation et de culture doit permettre aux professeurs d'assurer une évaluation plus sûre des résultats des élèves dans la double perspective des progrès qu'ils doivent accomplir par rapport à eux-mêmes et par comparaison avec les autres. Cette évaluation vise à identifier, à côté des réussites, les difficultés rencontrées par certains élèves. Pour chaque discipline et pour chaque niveau le professeur précise, en particulier avec l'aide des *Compléments*, qui leur sont adressés par ailleurs, la manière de construire les notions clefs, de fixer les

niveaux d'exigence et de définir les moyens d'évaluation. Ces instruments que sont les *Compléments* servent à l'ensemble des professeurs dans la conduite de la classe et dans la progression de leur enseignement. Ils leur servent aussi dans les contrôles réguliers qu'ils organisent, ils permettent d'assurer dans des conditions d'équité le passage dans la classe supérieure, ils donnent le moyen d'apprécier, notamment lors des épreuves du brevet des collèges, si les objectifs ont été atteints.

Les programmes du collège s'articulent avec ceux de l'école élémentaire, ils répondent aussi à l'intention d'assurer la cohérence des savoirs, dans chaque discipline, mais aussi entre les différentes disciplines. Les professeurs éprouvent cette nécessité de cohérence dans le travail qu'ils effectuent avec leurs collègues. Afin d'éviter l'éclatement des connaissances, tout en préservant la spécificité de chaque domaine, et de permettre à l'élève de transférer à un domaine nouveau les notions et méthodes qu'il a pu apprendre ailleurs, le professeur tire parti des complémentarités indiscutables. Il enseigne à l'élève à dominer ce qu'il apprend par un nécessaire esprit d'ensemble.

Toutes les disciplines sont fondamentales et concourent à la formation. Elles permettent d'atteindre, outre leurs objectifs propres, les trois objectifs généraux retenus comme prioritaires ; le collège doit développer la pensée logique ; apprendre à maîtriser la trilogie : écrit, oral, image ; donner l'habitude du travail personnel.

1. Les élèves doivent devenir progressivement capables d'observer les réalités, d'analyser des idées et des concepts, de les organiser pour construire des raisonnements, de commencer à argumenter de manière

rigoureuse. Seul le développement de la pensée logique permet à l'élève d'exercer son jugement et de penser par lui-même. Il est alors en mesure de faire le partage entre ce qu'il croit immédiatement, sous l'effet des habitudes, des modes et des pressions, et ce qui résulte d'une attitude réfléchie. Il peut, dans ces conditions, se former un avis après examen et éviter de tomber dans l'opinion selon laquelle « tout se vaut ». Cette attitude critique naissante lui permet aussi d'éviter l'esprit de système et le dogmatisme, d'avoir le souci de la nuance et le sens du cas particulier.

Le développement de la pensée logique fait comprendre aux élèves la nécessité, en tout domaine, de recourir à des principes, d'observer des règles, de suivre un ordre. Il est donc inséparable de l'acquisition de méthodes adaptées aux objets considérés et aux fins poursuivies. En raison de la précision et de la rigueur qu'exige l'analyse algorithmique, l'informatique concourt, avec toutes les disciplines, à cet apprentissage.

L'habitude de l'analyse et du jugement doit permettre aux élèves de se situer dans un monde complexe et en évolution, de mieux maîtriser les changements qui caractérisent notre société et, grâce à cette compréhension, d'y intervenir activement. Cette habitude rend possible des choix motivés et plus éclairés, en particulier en vue de leur orientation à la fin de la classe de troisième. Ayant ainsi une meilleure connaissance d'eux-mêmes et de la société, ils décideront mieux de leur avenir. Telle est bien la base d'une véritable éducation à la liberté.

2. Les élèves doivent apprendre à maîtriser ces trois moyens d'expression et de communication que sont l'écrit, l'oral et l'image.

La maîtrise de l'expression écrite, inséparable d'une pensée rigoureuse, exige, dans toutes les disciplines, un usage éclairé de la grammaire, le respect de l'orthographe, la volonté d'enrichir le vocabulaire. Elle suppose un accès à toutes les formes de l'écrit dans leur diversité.

L'expression orale, inséparable des registres de langue et des situations qui la rendent nécessaire, perd la richesse qui doit être la sienne si elle est exclusivement associée à la spontanéité ; elle peut conduire les élèves à des usages inadaptés, à une absence d'intérêt pour les formes variées du dialogue, voire à une sorte de mutisme ; de surcroît elle favorise ceux qui ont déjà acquis une facilité de parole ; elle tend donc à accroître les inégalités entre les jeunes. La pensée authentique implique échange et dialogue et suppose la fréquentation approfondie des autres. L'oral doit donc faire l'objet d'exercices réguliers, systématiques et divers, qui peuvent s'appuyer sur des documents sonores.

L'image enfin, depuis des temps très anciens, est un instrument et un objet de culture irremplaçables. Fixe ou mobile, quel qu'en soit le support (papier, écran, matériaux divers), elle est aujourd'hui, comme l'écrit et l'oral, largement diffusée par les technologies, en particulier audiovisuelles. Elle est largement présente dans la vie de l'homme moderne. L'enseignement doit donc prendre en compte la présence des images dans la culture, qu'elles soient ou non véhiculées par les médias. C'est pourquoi, afin de prévenir une consommation passive et de se préserver des manipulations, le collégien doit apprendre à recevoir, à analyser et à interpréter de façon critique les images qui tendent à s'imposer à lui. Il doit aussi apprendre à produire des images, à les organiser et à les enrichir

par l'association avec l'écrit et avec l'oral en fonction d'effets voulus ou escomptés.

Dans l'univers des signes qui servent à communiquer, les professeurs de toutes les disciplines aident l'élève à mieux appréhender la nature, le rôle, les supports et les formes des images. Des exercices d'observation d'images, d'identification de leurs significations, de recherche de leurs codes selon le genre utilisé (documentaire, artistique, publicitaire) conduisent progressivement à ne plus les recevoir passivement, mais à les aborder avec lucidité et de manière critique. Au cours de sa scolarité au collège, l'élève participe à un montage audiovisuel ou à la production d'un document filmé. Ainsi, les élèves apprennent progressivement à mieux maîtriser l'image, à l'utiliser eux-mêmes comme moyen d'expression. Ils perçoivent ainsi plus clairement le fonctionnement des signes du monde dans lequel ils vivent et agissent. Leur pouvoir de juger s'en trouvera accru. L'École de la République, dont la fonction est de former des hommes capables de penser par eux-mêmes, c'est-à-dire des citoyens, se doit aujourd'hui de former des téléspectateurs avertis.

3. Seuls ou en groupe, les élèves doivent enfin apprendre à travailler par eux-mêmes, afin d'accéder à l'autonomie et à la responsabilité. Pour progresser, il ne suffit pas de savoir, il faut savoir travailler.

Le travail personnel, c'est déjà le travail effectué pendant les heures de classe. Connaître et progresser, ce n'est jamais recevoir passivement, c'est faire appel aux acquis individuels, aux maturations antérieures, à l'effort, imprévisible et inégal, d'intégration du nouveau dans l'ancien. C'est pourquoi il convient de faire une large place à l'activité de l'élève et à sa propre

capacité d'apprendre. Le travail effectué pendant les heures de classe s'enrichit du travail personnel qui a précédé et ne saurait donc le négliger ; il engage aussi l'élève à poursuivre par lui-même. Celui-ci doit donc recevoir une aide pour l'élaboration de ses méthodes de travail, afin d'être progressivement en mesure de prendre des notes, de distinguer l'essentiel de l'accessoire, d'organiser ses diverses tâches de façon autonome et créative.

Le travail personnel, c'est aussi le travail effectué en dehors des heures de classe, en étude et à la maison, pour apprendre des leçons ou faire des devoirs (les *Compléments* en précisent la nature et la fréquence). Il n'est pas seulement fait de révisions ou d'exercices d'application. Il consiste aussi à approfondir des connaissances, à utiliser des instruments intellectuels dans des contextes différents, à apprendre à justifier une démarche, à établir des références aux autres disciplines et à comprendre que le savoir n'est jamais cloisonné. Il consiste également à établir une bibliographie, à utiliser des ressources documentaires et une banque de données, à rechercher des informations pertinentes. Les élèves comprennent ainsi qu'il ne suffit pas d'accumuler des informations mais qu'il faut organiser leurs connaissances ; ils acquièrent le goût de la recherche et l'esprit de méthode.

Tel est le projet éducatif exigeant et moderne qui doit conduire les élèves à la rigueur intellectuelle, à la responsabilité et à la solidarité.

# Français

## *1. Nature et objectifs*

L'enseignement du français a pour premier objectif de rendre les élèves capables de s'exprimer avec correction et clarté dans la langue d'aujourd'hui, oralement et par écrit.

La langue comporte des registres différents. Ces différences doivent donner lieu à des comparaisons. Les élèves peuvent ainsi découvrir la variété des discours et des types de textes. Ils sont initiés à la lecture des œuvres littéraires : cette étude, qui développe l'intelligence, la sensibilité et l'imagination, nourrit les travaux écrits et oraux. La société contemporaine produit également des discours dont le support essentiel est l'image : le professeur de français aide les élèves à maîtriser ce mode d'expression et de communication. La culture ainsi entendue est une activité qui forme l'esprit et le jugement, elle doit être proposée à tous les élèves : c'est le deuxième objectif de l'enseignement du français au collège.

Étant donné l'importance du français pour toutes les disciplines et le rôle formateur de son étude, le professeur de lettres porte aux questions d'ordre et de méthode une attention particulière : c'est le troisième objectif. Par les activités proposées, le professeur enseigne à travailler par soi-même, développe l'aptitude à l'abstraction et au raisonnement, forme l'esprit

critique, apprend aux élèves à créer en utilisant et en organisant leurs connaissances.

Les trois objectifs ainsi définis sont liés : l'étude de la langue ne se sépare pas de la pratique du discours ni de la lecture réfléchie des textes lus ou produits, ni de la lecture des images que l'on analyse, interprète ou construit. L'étude raisonnée de la langue et de ses emplois, celle des signes en général, forment méthodiquement l'esprit et la personne.

## *2. Instructions*

La réussite pour tous de l'enseignement du français exige la prise en compte de l'hétérogénéité des élèves. Cette hétérogénéité tient d'abord à la différence des rythmes de travail et des vitesses d'apprentissage. Elle tient aussi à la diversité des intérêts affectifs et intellectuels, des acquisitions et des cultures des élèves. Elle tient enfin aux différences de niveau des élèves à la sortie de l'école élémentaire ; celles-ci ne sont pas générales : un élève peut avoir des difficultés dans un exercice et réussir dans un autre. La continuité de l'école au collège requiert la prise en considération de ces différences.

Le professeur, dans le travail effectué avec la classe, tire parti des apports que suscitent les échanges des élèves entre eux.

### **A. Pratique raisonnée de la langue**

#### **1. Usage correct de la langue**

La langue évolue avec la société, les normes sont relatives, la pratique de la langue admet des différen-

ces et sa maîtrise des degrés. Toutefois, cette institution collective ne cesse de se fixer des règles qui s'imposent à chacun. Cela n'exclut pas les choix entre plusieurs façons de dire et, selon les situations, entre plusieurs registres. Dans l'intérêt de tous et pour ne pas disqualifier certains élèves, il convient d'enseigner les règles de l'usage le plus courant.

Le professeur exige des élèves une expression orale nette et cohérente ; il en donne lui-même l'exemple. Il fait remarquer les différences qui existent entre l'oral et l'écrit. Il donne une grande place à la lecture et aux travaux écrits.

## **2. Pratique et étude réfléchie de la langue**

Il est indispensable de manier la langue dans des situations et des contextes divers : substitutions, transformations, réemploi de mots ou de tours étudiés, production de phrases et de textes, jeux de langage, essais littéraires, créations poétiques, etc. Mais la maîtrise de la langue se fonde sur une réflexion qui la prend pour objet (morphologie, syntaxe, vocabulaire) et sur une analyse explicite de ses emplois.

La réflexion linguistique tire profit de comparaisons entre le français et d'autres langues, anciennes ou modernes. L'initiation au latin ou au grec en cinquième se révèle, à cet égard, fructueuse pour tous.

## **3. Parties principales de l'étude de la langue**

Le professeur complète progressivement l'étude entreprise à l'école élémentaire de la morphologie du nom et de celle du verbe, en associant l'usage des formes, leur explication et l'exercice de la mémoire.

Le professeur assure la connaissance des structures et fonctions syntaxiques qu'indique le programme, en

se fondant sur des exemples nets qu'il fait inventer par ses élèves ou qu'il n'hésite pas à forger lui-même. Il ne méconnaît pas les cas difficiles ou subtils, mais il les analyse seulement en temps opportun, en général lorsqu'il les rencontre dans un texte, et il s'attache d'abord à faire maîtriser les cadres principaux, dans la phrase simple et dans la phrase complexe. Il montre que les fonctions syntaxiques peuvent être exercées soit par des mots ou groupes de mots, soit par des propositions subordonnées relatives, complétives ou circonstancielle, réunissant ainsi ce que l'on a appelé l'analyse grammaticale et l'analyse logique ; il associe souvent la syntaxe et la morphologie. Il étudie la place et le sens dans la phrase des éléments qui exercent les différentes fonctions syntaxiques.

Le professeur attache une grande importance à l'étude du vocabulaire ; la formation de l'esprit dépend largement de l'étendue et de la précision du vocabulaire, qui est riche de tout ce qui constitue une civilisation. Le professeur n'ignore pas les domaines spécialisés — scientifiques et techniques — ni leurs langages, mais il fait principalement étudier le langage que l'on peut appeler général ou commun, c'est-à-dire non spécialisé, celui de la vie quotidienne, du dialogue, de la politesse, de la littérature, dans lequel les mots prennent des significations et des nuances différentes selon les situations et les contextes.

Le professeur met les élèves en garde contre l'emploi de termes pseudo-techniques dans des domaines où ils ne sont ni pertinents ni utiles. Il attire également l'attention des élèves sur les inconvénients d'une utilisation mal maîtrisée de termes étrangers dans notre langue.

L'orthographe est un élément important de la connaissance de notre langue et de son histoire. Le

professeur poursuit au collège son enseignement, qui trouve sa place dans toutes les activités se rapportant à l'écrit et, par de justes exigences, il incite constamment à l'exactitude indispensable. L'usage des ordinateurs est ici un atout : il montre l'importance de l'orthographe et d'une présentation impeccable.

#### **4. La progression**

Une progression stricte pour l'étude de la langue, et particulièrement pour celle de la grammaire, est difficile à établir ; en ce domaine les reprises, en vue des affermissements et des approfondissements, sont nécessaires. Les professeurs conservent liberté et initiative dans le cadre du programme. Ils distinguent et coordonnent une étude systématique, qui s'attache à l'essentiel, et l'explication, à des moments opportuns (lectures, comptes rendus de devoirs), de points plus difficiles ou plus délicats. Un principe peut guider la progression : en sixième et en cinquième, on étudie la phrase simple et la phrase complexe, afin d'assurer des bases fermes, sans exclure l'étude des suites de phrases qui constituent un texte ; en quatrième et en troisième, celle-ci prend la place la plus importante, sans que soient exclus des retours et des compléments à l'étude de la phrase.

#### **5. Ordinateurs et logiciels**

Outre les logiciels de traitement de texte, des logiciels sont d'ores et déjà consacrés à la consolidation de certaines connaissances grammaticales, à des inventaires de vocabulaire dans un texte, à l'analyse de texte par repérage de mots clefs et de phrases, à l'analyse et à la production de schémas narratifs, etc.

En classe de français, l'ordinateur peut conduire l'élève à plus de rigueur et à des efforts d'écriture.

## **6. Langue et discours**

Une leçon de grammaire ou de vocabulaire ne saurait se dispenser d'une analyse d'exemples ou de textes, ni du réemploi des éléments étudiés. Le but d'une telle étude est de favoriser la création par les élèves de phrases et de textes oraux et écrits, la compréhension de ce qu'ils entendent et de ce qu'ils lisent, la connaissance de la diversité des types de discours.

## **B. Formation d'une culture**

Les professeurs de toutes les disciplines sont garants d'un usage correct de la langue française. Le rôle spécifique du professeur de lettres est de faire réfléchir les élèves sur les emplois variés de la langue et de leur faire comprendre que, au-delà de la langue courante, il existe une langue plus pleine, elle-même variée, celle des textes littéraires. Il doit apprendre aux élèves à lire tous les textes ; mais il donne une place privilégiée aux textes littéraires, car leur forme est toujours significative et ils permettent des interprétations multiples qui n'ont cessé de se renouveler au cours de l'histoire. Le jeune lecteur y découvre, dans les domaines de l'esprit, du cœur et de la vie sociale, des réalités qu'il n'a pu encore que pressentir et que la médiation du texte permet d'aborder d'une façon fructueuse, précise et discrète à la fois. Son imagination, sa sensibilité se nourrissent des mythes et des personnages qu'il y trouve. A leur contact, il développe son intelligence et son esprit critique. Il commence, à son niveau, une

réflexion sur les valeurs qui organiseront sa vie et lui donneront un sens. Apprentissage de la lecture et formation d'une culture sont intimement liés.

## 1. Choix des textes

Les textes étudiés en classe sont à la portée des élèves, adaptés à leurs capacités et à leurs besoins, accessibles par leur longueur et par leur contenu. Ils offrent aux élèves la possibilité de se découvrir eux-mêmes, de comprendre les autres et d'étendre leur curiosité à des cultures et à des réalités qui leur sont étrangères ou qu'ils connaissent mal. Il est nécessaire pour une partie de la classe, notamment en sixième et en cinquième, pendant les premiers mois, d'organiser un programme approprié d'entraînement à la lecture.

Pour l'équilibre et la cohérence du projet pédagogique, les textes sont variés : les différentes époques, les genres littéraires divers, les divers types de discours sont représentés. On fait une place aux littératures étrangères modernes ainsi qu'aux textes anciens traduits, surtout en sixième et en cinquième où ils sont nécessaires pour l'initiation au latin et au grec.

Le professeur fait alterner la lecture d'œuvres intégrales et celle d'extraits. Il gagne à regrouper les textes de manière cohérente, par exemple autour de thèmes qui font apparaître des rapprochements significatifs. Les regroupements peuvent aussi s'organiser autour d'un genre (par exemple, la comédie) ou d'un élément de composition (par exemple, un type de personnage ou de situation narrative). On fait lire d'abord des œuvres intégrales courtes : conte, nouvelle, pièce de théâtre, etc., avant de passer progressivement à des textes plus longs.

Il est nécessaire de mettre l'élève le plus rapidement et le plus souvent possible dans les conditions réelles de la lecture, c'est-à-dire devant des articles de périodiques et des textes documentaires et, pour le domaine littéraire, devant des œuvres intégrales.

On vise à former les esprits à la rigueur, en ramenant toujours l'attention sur le texte, en situant exactement les auteurs et les œuvres dans l'histoire et dans l'histoire littéraire, en initiant progressivement les plus grands élèves aux moyens stylistiques, rhétoriques, poétiques et au vocabulaire qui permet de nommer ces moyens.

A la fin de la troisième, chaque élève doit avoir étudié au moins quinze œuvres littéraires (françaises, francophones ou étrangères bien traduites), dont dix (ou plus) sont tirées des listes incluses dans le programme. Les professeurs assurent une répartition des œuvres par niveau en respectant l'équilibre des époques et des genres.

## **2. Une culture active**

La culture s'acquiert d'abord par la lecture des textes qui apportent les éléments toujours renouvelés d'un enrichissement personnel. Le professeur prolonge et complète les activités de lecture par des exercices d'écoute active et critique, par des travaux écrits ou oraux qui permettent aux élèves de mieux assimiler les acquisitions, de les organiser peu à peu, de les communiquer aux autres. La lecture nourrit la réflexion, et enrichit la production de l'élève, mais il est impossible, dans notre civilisation, de dissocier la lecture, l'écoute, l'expression écrite, l'expression orale.

### 3. La maîtrise de l'image

Livres, journaux, affiches, bandes dessinées, etc., associent fréquemment le texte à l'image. Dès la classe de sixième, le professeur de lettres aide ses élèves à dégager les effets et les significations engendrés par ce qui est à la fois une technique de communication et une forme d'art. L'image publicitaire, reflet des représentations de l'époque, offre à cet égard de nombreux sujets d'étude actuels et immédiatement disponibles. A partir de la classe de quatrième, et en collaboration avec ses collègues d'autres disciplines, le professeur de lettres peut procéder à l'étude de cette forme narrative complexe qu'est le film.

L'importance de l'image ne doit pas faire oublier les autres formes d'art plastique (sculpture, architecture), ni la musique, à laquelle les élèves sont très sensibles ; on y trouve l'occasion de rapprochements et de travaux écrits fructueux et variés.

Les élèves acquièrent ainsi une maîtrise plus grande du regard, de l'oreille et de l'esprit ; ils perçoivent mieux et plus complètement l'univers où ils vivent.

### C. Méthodes et pratiques

Le professeur de lettres aide l'élève à devenir plus autonome dans son travail. Il n'oublie pas que la langue française permet aux élèves de communiquer avec autrui et d'accéder au savoir dans les autres disciplines. Les exercices qu'il propose impliquent des démarches intellectuelles variées. Il est constamment attentif aux questions de méthode et à la rigueur du raisonnement. Le travail sur la langue apprend à mieux penser.

L'apprentissage de l'autonomie est évidemment progressif. Les élèves, surtout en sixième, ont besoin d'être guidés par des consignes, des questionnaires précis, des exercices de champ limité. Peu à peu, ils deviennent capables d'effectuer, avec une aide réduite, des travaux qui nécessitent des connaissances plus nombreuses et des démarches plus complexes.

### **1. Apprendre à travailler personnellement**

Les élèves doivent être entraînés à travailler méthodiquement. Il faut qu'ils prennent une claire conscience des objectifs visés (connaissances à acquérir, compétences en matière de lecture, d'écoute, d'expression écrite ou orale, etc.), qu'ils connaissent les moyens dont ils disposent (instruments de travail, indications données par le professeur, connaissances acquises), qu'ils sachent employer les méthodes spécifiques à chaque exercice.

Pour être efficace, le travail effectué en classe trouve un appui ou un prolongement dans le travail personnel fait en étude ou à la maison. Il s'agit de prescrire des leçons à étudier, des exercices d'application, des préparations soigneusement délimitées. Il est nécessaire aussi de donner des devoirs, dont la réalisation exige que l'élève mette en œuvre ses capacités personnelles de recherche, d'organisation, d'expression, de présentation. Il convient enfin de proposer des travaux propres à développer l'initiative : recherche d'exemples pour une étude lexicale ou grammaticale, d'illustrations pour un texte, constitution d'un dossier, enquête, montage de textes, de diapositives, de documents sonores, journal de classe, albums, expositions, etc. La définition d'une perspective commune est de nature à susciter l'intérêt des élèves pour la réalisation de tels travaux.

Le professeur organise une progression qui, en fonction des objectifs à atteindre, tient compte des résultats déjà obtenus, des difficultés à surmonter, des savoirs à acquérir et à mettre en œuvre, de l'aide dont les élèves ont besoin. L'enseignement du français ne se réduit pas à une accumulation de connaissances mémorisées et imposées de l'extérieur. Par un approfondissement constant de ce qui est acquis et disponible, en rattachant ce qui est encore inconnu à ce qui a pu être observé ou entrevu, en analysant ce qui a été spontanément employé ou ressenti, il s'agit de conduire l'élève qui lit, réfléchit et s'exprime à une pratique raisonnée.

Le professeur effectue périodiquement des révisions et des contrôles qui lui permettent de poursuivre ou d'infléchir son action et qui donnent aux élèves l'occasion d'apprécier leurs progrès par rapport aux objectifs visés. Chacun prend ainsi conscience que toute étape marque un enrichissement dans les connaissances et la maîtrise des méthodes, suscite un désir plus grand d'apprendre, conditionne les acquisitions ultérieures et en accélère le rythme. Ces bilans gagnent à être mis en relation avec ceux des autres classes, de même niveau ou de niveaux différents.

Demandée par le professeur ou activité de loisir, la lecture personnelle tient une place importante dans la vie de l'élève. Le professeur de lettres doit encourager l'élève dans sa découverte des lectures à faire, sources d'enrichissement et de plaisir, et le guider vers les lieux où livres, revues, journaux lui sont accessibles dans l'établissement, notamment dans le Centre de Documentation et d'Information et dans les établissements de la commune à vocation culturelle.

## 2. Apprendre à raisonner

L'apprentissage du raisonnement et de l'abstraction doit tenir compte des mutations qui s'opèrent chez les adolescents et être progressif. Il semble qu'on puisse lui donner en quatrième et en troisième plus de place qu'on ne le fait généralement.

L'enseignement continue à développer chez les élèves la faculté d'attention (par des exercices divers de lecture rapide, de dictée, par exemple) et l'aptitude à l'observation.

Le professeur ne néglige pas la mémoire : la récitation et la reconstitution de texte sont des exercices efficaces et formateurs.

Le professeur développe chez les élèves les facultés de compréhension et d'analyse en les exerçant à dégager et à préciser des idées, à saisir l'essentiel d'un texte, d'une activité, d'une séance de classe.

Il importe d'accroître le goût de l'exactitude dans la relation des faits, dans la formulation de la pensée, dans l'expression des sentiments ; la recherche de l'exactitude développe à la fois le sens de la rigueur et de la nuance.

Le professeur contribue à la formation du jugement et de l'esprit critique, en apprenant à tirer les conséquences de ce qui a été observé et analysé, à dépasser les réactions spontanées, à fonder une appréciation, à présenter selon un ordre logique quelques arguments, à formuler une opinion. En fortifiant chez les élèves l'aptitude au raisonnement, en leur apprenant à dominer la variété des informations et des opinions, le professeur de lettres les met en mesure d'accéder à la liberté de l'esprit, indispensable à l'homme et au citoyen.

L'exigence d'exactitude, le souci de la cohérence, les

capacités d'analyse et de jugement nourrissent et favorisent aussi l'invention et la création.

Former ainsi la raison développe la sensibilité, l'imagination, le sens esthétique, que la lecture et l'étude de textes littéraires enrichissent à tout moment.

## D. La progression

Les programmes établis pour les classes de sixième et de cinquième, puis de quatrième et de troisième, indiquent une progression. Mais, dans le domaine des lettres, la progression n'est que partiellement linéaire. On rencontre souvent très tôt des propositions subordonnées de condition dont il faut rendre compte, mais dont l'étude plus systématique sera faite en cinquième ou en quatrième ; un récit de Chateaubriand peut être lu en cinquième, même si c'est en troisième, ou au lycée, que l'on donne une vue plus large de son œuvre. Aussi les professeurs doivent-ils, selon les objectifs généraux, avec l'aide des éléments et des instruments que leur fournissent les instructions et le programme, organiser eux-mêmes leur enseignement en opérant les choix opportuns et en assurant la progression nécessaire, dans leur classe et dans les classes de même niveau au cours de l'année scolaire, dans les classes de niveaux différents d'une année à l'autre.

La progression exige des choix, mais surtout une évaluation initiale et permanente des acquis et des capacités des élèves. Il convient de rester toujours à leur portée, ce qui ne veut pas dire à leur niveau. On sera ambitieux avec mesure, et toujours exigeant.

Ces exigences ne conduisent pas à ignorer la variété des élèves. Il en résulte des difficultés réelles ; cela

rend plus malaisé et plus nécessaire à la fois de définir et de viser des objectifs communs. Le professeur a le souci d'adapter et de diversifier son enseignement tout en ménageant un équilibre indispensable : il mesure les inégalités, il essaie de les réduire et, autant qu'il est possible, de tirer parti, sur le plan pédagogique, des différences.

L'accueil des élèves en sixième doit être l'objet d'une grande attention. On fait un bilan de ce qu'ils savent ; on avance plus lentement, s'il le faut, au premier trimestre, pour bien évaluer les acquis et assurer les bases, afin de progresser ensuite d'une façon plus efficace.

Les professeurs de quatrième et de troisième considéreront que leurs élèves sont appelés à entrer dans un lycée. Ils les y préparent en leur procurant les connaissances et les capacités nécessaires : bases grammaticales, souci d'un emploi exact des mots, lecture de textes variés et replacés dans leur temps, aptitude à saisir et à construire un raisonnement, à formuler un jugement. Apprendre à résumer un texte, à le lire méthodiquement, à composer un exposé oral ou écrit, à situer dans l'histoire les auteurs et les œuvres que l'on étudie, à analyser un film ou une émission de télévision est d'ailleurs nécessaire à tous. De tels apprentissages permettent d'établir la continuité entre le collège et le lycée et ils contribuent à la formation personnelle, professionnelle et sociale de tous les élèves.

### 3. Programme

L'ordre de présentation qui est ici adopté peut guider la réflexion, mais ne définit pas une progression pédagogique.

Certaines notions difficiles, mais qu'il est utile d'aborder en sixième ou en cinquième et qui sont donc indiquées pour ces classes, ne donneront lieu à ce niveau qu'aux explications les plus simples, qui seront reprises et complétées en quatrième ou en troisième.

#### A. Pratique raisonnée de la langue

##### *Notions générales :*

Communication et expression.

Mot, phrase, texte, langue et discours.

Situations de communication et d'expression.

Registres de langue. Intelligibilité, grammaticalité, acceptabilité.

Syllabes. Sons (phonèmes) et lettres. L'alphabet phonétique international.

L'oral et l'écrit. Rôle à l'oral de l'intonation, des liaisons, des pauses. Rôle de l'orthographe lexicale et grammaticale, de la ponctuation.

Le genre : masculin et féminin. Genre naturel et genre grammatical.

Le nombre : singulier et pluriel.

Les trois personnes.

L'accord en genre, en nombre et selon la personne, à l'oral et à l'écrit.

Morphologie, syntaxe, sémantique. Grammaire et lexique.

## CLASSES DE SIXIÈME ET DE CINQUIÈME

Les astérisques indiquent ce qui convient plutôt à la classe de cinquième.

### 1. La phrase

Les types de phrase : déclaratif, impératif, interrogatif, exclamatif.

Les formes de phrase : affirmative et négative ; emphatique (les mises en relief) ; les présentatifs.

Phrase verbale et phrase dite nominale.

La phrase simple et la phrase complexe. Propositions indépendantes, principales, subordonnées.

Les éléments de la phrase : groupe nominal, groupe verbal, fonctions syntaxiques, classes de mots.

### 2. Le nom et le groupe nominal

Le nom et ce qui peut le compléter (déterminant, adjectif, complément de détermination).

Noms masculins et noms féminins ; noms communs et noms propres ; noms animés et inanimés ; noms dénombrables et non dénombrables ; formation du pluriel.

Les déterminants du nom : l'article défini ou indéfini ; les déterminants possessifs, démonstratifs, interrogatifs, exclamatifs, indéfinis, numériques cardinaux.

L'adjectif qualificatif et ce qui peut le compléter (complément de détermination). Formation du féminin ; formation du pluriel.

L'adjectif qualificatif proprement dit, exprimant une qualité ; ses degrés de signification : compa-

ratif et superlatif. L'adjectif qualificatif exprimant une relation. L'adjectif numéral ordinal.

Le pronom personnel (première et deuxième personne, troisième personne ; \* le pronom réfléchi), démonstratif, possessif, interrogatif, indéfini, relatif. \* Les emplois des pronoms adverbiaux *dont* et *en*.

### 3. Le verbe et le groupe verbal

Le verbe et ce qui (outre le sujet) peut le compléter (attribut, complément d'objet, complément circonstanciel).

*La conjugaison :*

Classement des verbes.

Voix active, voix passive, voix pronominale ; construction impersonnelle, verbes impersonnels.

Les temps : formes simples et formes composées.

Les modes, personnels et impersonnels.

On s'attachera à la connaissance parfaite des auxiliaires de conjugaison *être* et *avoir* et des formes usuelles de verbes d'emploi fréquent (dont plusieurs peuvent être employés comme auxiliaires) comme : *aller, devoir, dire, faire, pouvoir, prendre, savoir, valoir, venir, voir, vouloir*.

Le passé antérieur de l'indicatif, l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif, l'impératif passé et les formes surcomposées seront étudiés lorsqu'on jugera opportun de le faire.

Règles élémentaires d'accord du participe passé. Locutions verbales. Périphrases verbales.

#### 4. La phrase simple et la phrase complexe

Juxtaposition, coordination, subordination. Propositions indépendantes, principales, subordonnées.

Les conjonctions de coordination. Les conjonctions de subordination et le pronom relatif; \* les emplois de *dont*.

Les propositions subordonnées relatives; complétives; circonstancielles de temps, de cause, de but, \* de conséquence, \* de condition, \* de concession (ou d'opposition), de comparaison. L'étude des propositions subordonnées sera faite en liaison avec celle des éléments correspondants dans la proposition principale (par exemple, l'antécédent du relatif, le verbe de la principale dans un système conditionnel) et donnera lieu à l'étude des relations exprimées (et des diverses façons de les exprimer).

#### 5. Les fonctions syntaxiques

Le sujet. L'accord du sujet et du verbe. \* Sujet grammatical et sujet dit logique.

L'attribut du sujet. \* L'attribut du complément d'objet.

Le complément du verbe ou complément d'objet; complément direct et complément indirect; emploi transitif ou intransitif du verbe; emploi du verbe sans complément d'objet, avec un ou deux compléments d'objet (les compléments d'objet constituent la construction du verbe, et cette construction est, pour chaque verbe, indiquée dans le dictionnaire). Les compléments dits d'attribution et d'objet second entrent dans cette catégorie.

Le complément d'agent du verbe à la voix passive.

Le complément de détermination du nom.

L'épithète.

Le complément de détermination de l'adjectif. Le complément du comparatif et du superlatif.

Les compléments circonstanciels, avec ou sans préposition. Leur liberté syntaxique et leur définition par le sens (lieu, temps, cause, but, etc.) ; cette définition donne lieu à l'étude des relations exprimées (et des diverses façons de les exprimer).

\* L'apposition (mot, groupe de mots ou proposition employés d'une façon détachée par une pause ou une ponctuation, mais en relation avec un terme de la phrase).

On étudie la nature, la place et le sens dans la phrase des éléments (mots, groupes de mots ou propositions subordonnées) qui exercent les différentes fonctions syntaxiques.

## 6. Les classes de mots

Le nom, le verbe, l'adjectif, le pronom, les déterminants, l'adverbe, la préposition, la conjonction, l'interjection.

## 7. Le vocabulaire

Le mot. Les mots simples ; les mots dérivés (radical, préfixe, suffixe).

Les mots composés. Les locutions adverbiales, prépositives, conjonctives.

Les variations du mot selon le genre, le nombre, la personne, le temps, le mode. Les mots invariables.

Les mots outils (ou grammaticaux). Emploi et sens des prépositions et des locutions prépositives, des conjonctions et des locutions conjonctives, en liaison avec l'étude syntaxique.

Les homonymes et les paronymes.

Les synonymes, les antonymes.

La polysémie.

Le sens propre et le sens figuré.

Registres de vocabulaire. Vocabulaires spécialisés (techniques, scientifiques) et vocabulaire général (ou commun).

Groupements formels. Familles de mots. L'étymologie ; importance du fonds latin.

Groupements sémantiques. Champs lexicaux (des inventaires peuvent être faits à l'occasion de l'étude de textes réunis par thèmes).

## **8. Les accords à l'oral et à l'écrit**

L'accord du verbe avec le sujet, de l'attribut avec le terme auquel il se rapporte, du participe passé, du déterminant et de l'adjectif dans le groupe nominal, du pronom relatif avec son antécédent.

## **9. L'orthographe**

Mise en pratique des connaissances grammaticales.

Les accents.

La ponctuation.

Orthographe lexicale : étude associée à celle du vocabulaire.

Consonnes doubles. Lettres étymologiques.

Tous les exercices de lecture et d'écriture contribuent à la connaissance de l'orthographe.

## 10. La phrase et le texte

Les actes de parole. Le dialogue. L'oral et l'écrit.

La liaison des phrases. Mots de liaison, mots de reprise (anaphoriques).

Le récit. L'expression du temps, notamment par le verbe, dans un récit.

Aperçus sur les différents types de textes.

## 11. L'usage poétique de la langue

La prose et la poésie.

Les vers : les mètres et les rythmes (coupes et accents); vers réguliers et vers libres; l'alexandrin.

Les sonorités : rimes, assonances, allitérations.

Le groupement des vers selon le mètre et selon la rime. La strophe.

Le poème et la chanson.

## CLASSES DE QUATRIÈME ET DE TROISIÈME

Les astérisques indiquent ce qui convient plutôt à la classe de troisième.

**1. Reprise éventuelle, affermissement et approfondissement des connaissances antérieurement acquises**

### 2. Le nom et le groupe nominal

Étude plus développée des différentes catégories de noms; leurs implications syntaxiques.

Étude plus développée des pronoms.

La place de l'adjectif.

### **3. Le verbe et le groupe verbal**

Étude complète de la conjugaison.

Les modes et les temps. Les aspects.

Périphrases verbales : auxiliaires de mode, de temps, d'aspect.

### **4. La phrase complexe**

Étude plus développée de la subordination et des propositions subordonnées relatives, complétives, circonstanciées, notamment des relatives déterminatives et explicatives (ou circonstanciées), des subordonnées de conséquence, de concession (ou d'opposition), des systèmes conditionnels.

### **5. Le vocabulaire**

Étude plus complète des mots outils (ou grammaticaux).

Synonymie et antonymie.

Polysémie.

Sens propre et sens figuré. Métaphore et métonymie.

Vocabulaires spécialisés. Importance du vocabulaire général (ou commun) ; vocabulaire de la vie sociale, des idées, des sentiments, des arts et de la création artistique.

Champs lexicaux. Champs sémantiques (expressions dans lesquelles entrent, selon le lexique ou selon un contexte, un mot ou un groupe de mots).

### **6. L'orthographe**

Étude et contrôle constants de l'orthographe, associés à l'étude de la grammaire et du vocabu-

laire, notamment en ce qui concerne la conjugaison, les accords, les consonnes doubles, les lettres étymologiques, les homonymes.

## 7. \* L'histoire de la langue

Aperçus sur l'histoire de la langue à l'occasion de la lecture des textes du Moyen Age à nos jours, notamment sur l'origine des mots français (importance du fonds latin, emprunts, mots de formation française), sur l'évolution de la forme et du sens des mots, sur la formation des locutions. Influences mutuelles de la langue et de la société.

## 8. La phrase et le texte

L'enchaînement des phrases et la cohérence du texte : mots de liaison (adverbes, conjonctions), mots de reprise (pronoms, déterminants, substitués lexicaux) ; éléments repris et éléments nouveaux d'une phrase à l'autre (thème et développement).

### *Le discours et l'énonciation*

La situation de discours ; l'auteur et le destinataire d'un message.

Les trois personnes ; l'emploi des pronoms personnels, des possessifs, des démonstratifs.

L'emploi des temps du verbe ; discours et récit. Style direct, style indirect, style indirect libre.

\* L'explicite et l'implicite.

Nuances et modalités de l'affirmation, de la négation, de l'ordre et de la défense, de l'interrogation, marquées par les mots et les tours, les modes du verbe, certains adverbes.

## *Le texte*

Les types de textes : narratif, descriptif, documentaire, argumentatif, etc.

Formes littéraires ; aperçus sur les principaux genres littéraires et leur histoire (en liaison avec l'étude des textes).

Stylistique et rhétorique. Le choix des mots, l'ordre des mots dans la phrase ; structure et longueur de la phrase, du paragraphe ; emploi de la phrase dite nominale. Expression laudative et expression péjorative. La comparaison, la périphrase, la litote, l'hyperbole.

### **9. L'usage poétique de la langue**

Les langages poétiques : vocabulaire, syntaxe, style.

La métrique, le rythme. Syllabes atones, liaisons, diérèses.

Les types de vers ; l'alexandrin, le décasyllabe, l'octosyllabe ; exemples de vers impairs ; les vers libres.

Les sonorités : rimes, assonances, allitérations. Le groupement des vers selon le mètre et selon la rime. La strophe. Les refrains. Les poèmes à forme fixe, notamment le sonnet.

Aperçus sur les genres poétiques : le lyrisme et la chanson, l'épopée, la poésie dramatique.

## B. Formation d'une culture

### CLASSES DE SIXIÈME ET DE CINQUIÈME

Les astérisques indiquent ce qui convient plutôt à la classe de cinquième.

**1. Auteurs de langue française** (poètes et prosateurs, du Moyen Age au xx<sup>e</sup> siècle). Les textes du Moyen Age et ceux des prosateurs du xvi<sup>e</sup> siècle seront étudiés en français moderne.

a) *Récits* (contes, légendes, récits mythologiques, nouvelles, romans d'aventures, romans policiers, science-fiction, etc.)

On puise notamment dans la liste suivante :

*Le Roman de Renart*

\* Fabliaux et contes moraux du Moyen Age

\* Perrault, *Contes*

Erckmann-Chatrion, *Histoire d'un conscrit de 1813*

A. Daudet, *Lettres de mon moulin*

\* J. Verne, *De la Terre à la Lune*, *Le Tour du monde en quatre-vingts jours*, *Vingt mille lieues sous les mers*

J. Renard, *Poil de Carotte*

Colette, *Sept Dialogues de bêtes*

Saint-Exupéry, *Le Petit Prince*

M. Aymé, *Contes du chat perché*

M. Pagnol, *La Gloire de mon père*, *Le Château de ma mère*

H. Bosco, *L'Enfant et la Rivière*

\* M. Tournier, *Vendredi ou la Vie sauvage*

J. Kessel, *Le Lion*

J.M.G. Le Clézio, *Mondo et autres histoires*.

### b) *Théâtre*

On peut choisir diverses pièces ou scènes adaptées à l'âge des élèves. Au cours des deux années, on fait lire ou étudier au moins une des pièces suivantes de Molière : *Le Médecin malgré lui*, \* *Les Fourberies de Scapin*.

### c) *Poésie*

La Fontaine, *Fables*, livres I à VI. (On peut évoquer les formes que revêt la fable chez des auteurs modernes comme J. Prévert.)

Poèmes divers.

### d) *Textes d'auteurs étrangers d'expression française*

Borago Diop, *Contes d'Amadou Koumba*, *Nouveaux Contes d'Amadou Koumba*

Camara Laye, *L'Enfant noir*.

## 2. Textes anciens traduits

Extraits de la Bible, de \* *l'Iliade*, de *l'Odyssée*, de \* *l'Enéide*.

On peut proposer des lectures tirées des \* *Histoires* d'Hérodote, des \* *Métamorphoses* d'Ovide, des historiens latins (en particulier Tite-Live), des *Lettres* de Pline le Jeune.

## 3. Textes étrangers traduits

On s'assure de la qualité de la version française.

On puise notamment dans la liste suivante :

*Contes des Mille et Une Nuits*

*Contes d'Andersen*

*Contes de Grimm*

D. Defoe, *Robinson Crusoé*  
J. R. Jimenez, *Platero et moi*  
R. Kipling, *Histoires comme ça*  
R. L. Stevenson, *L'Ile au trésor*  
J. Swift, *Voyage à Lilliput*  
J. M. de Vasconcelos, *Mon bel oranger*.

4. Textes d'information, reportages, documents variés relatifs au monde d'aujourd'hui et pouvant donner lieu à une étude critique.

5. Films, émissions télévisées et productions audiovisuelles diverses (documentaires et de fiction).

## CLASSES DE QUATRIÈME ET DE TROISIÈME

1. Auteurs de langue française (poètes et prosateurs, du Moyen Age au xx<sup>e</sup> siècle). Les textes du Moyen Age et ceux des prosateurs du xvi<sup>e</sup> siècle seront étudiés en français moderne.

On puise notamment dans les listes suivantes :

### a) *Écrits en prose*

\* Prosateurs du Moyen Age

Mme de Sévigné, *Lettres choisies*

La Bruyère : portraits tirés des *Caractères*

Voltaire : *Jeannot et Colin*, \* *Zadig*

\* Rousseau : extraits des *Confessions*

\* Chateaubriand : descriptions et récits tirés des *Mémoires d'outre-tombe*.

Un conte, une nouvelle ou un roman du xix<sup>e</sup> siècle.

Par exemple :

\* Vigny, *Servitude et grandeur militaires*

Mérimée, *La Vénus d'Ille*, *Colomba*

\* Balzac, *Les Chouans*

A. Dumas, *Les Trois Mousquetaires*, *Vingt Ans après*

G. Sand, *La Mare au diable*, \* *Le Meunier d'Angibault*

T. Gautier, *Le Roman de la momie*

\* V. Hugo, *Les Misérables*, *Quatre vingt-treize*

G. Flaubert, *Trois Contes*

Maupassant, *Contes*

\* J. Vallès, *L'Enfant*.

Une œuvre d'un romancier du xx<sup>e</sup> siècle. Par exemple :

\* Alain-Fournier, *Le Grand Meaulnes*

Colette, *La Maison de Claudine*

Cendrars, *L'Or*

Saint-Exupéry, *Vol de nuit*.

#### b) Théâtre

xvii<sup>e</sup> siècle :

Corneille, *Le Cid*, \* *Horace*

\* Racine, *Andromaque*, *Iphigénie*

Molière, *L'Avare*, *Le Bourgeois gentilhomme*,

\* *Les Femmes savantes*, \* *Le Malade imaginaire*.

xx<sup>e</sup> siècle :

J. Romains, *Knock*

J. Anouilh, *Le Bal des voleurs*

\* E. Ionesco, *La Cantatrice chauve*.

#### c) Poésie

\* Poètes du Moyen Age

Poètes des xix<sup>e</sup> et xx<sup>e</sup> siècles : Hugo, Baudelaire,

Heredia, Verlaine, Rimbaud, Max Jacob, Apollinaire,

Supervielle, Eluard, Desnos, etc.

d) *Textes d'auteurs étrangers d'expression française*

\* De Coster, *Les Aventures d'Eulenspiegel*

\* Kateb Yacine, *Nedjma*

Sembene Ousmane, *Les Bouts de bois de Dieu*.

## 2. Textes anciens traduits

La lecture des textes anciens traduits fournira l'occasion de faire connaître aux élèves la possibilité de commencer en seconde l'étude du grec ou du latin.

On puise notamment dans la liste proposée pour les classes de sixième et de cinquième. On y ajoute, le cas échéant, des extraits des tragédies grecques et des comédies latines.

## 3. Textes étrangers traduits

On s'assure de la qualité de la version française.

R. Bradbury, *Chroniques martiennes*

D. Buzzati, *Le K*

I. Calvino, *Marcovaldo ou les Saisons en ville*

L. Carroll, *Alice au pays des merveilles*

Cervantès, *Don Quichotte*

Eça de Queiroz, *Le Mandarin*

Hemingway, *Le Vieil Homme et la Mer*

E. Poe, *Histoires extraordinaires*

Pouchkine, *La Fille du capitaine*

Steinbeck, *La Perle*

Taha Hussein, *Le Livre des jours*

Tolstoï, *Enfance*.

**4. Textes d'information, reportages, documents variés** relatifs au monde d'aujourd'hui et pouvant donner lieu à une étude critique.

## 5. Films, émissions télévisées et productions audiovisuelles diverses (documentaires et de fiction).

### C. Méthodes et pratiques

La liste suivante indique seulement les différentes formes d'activités auxquelles donne lieu l'enseignement du français. Des *Compléments* définissent pour chaque niveau les exercices variés correspondant à ces activités.

1. Étude et maniement de la langue : vocabulaire, morphologie, syntaxe, orthographe.
2. Entraînement à l'expression orale.
3. Entraînement à l'expression écrite.
4. La lecture.
5. L'étude de l'image.

### D. Français, latin et grec

#### *Initiation aux langues anciennes*

Des comparaisons avec d'autres domaines linguistiques et culturels nourrissent l'enseignement du français. Celles qui portent sur l'Antiquité gréco-latine, principalement sur le domaine latin, sont particulièrement enrichissantes.

Tous les élèves des collèges peuvent et doivent bénéficier de ces comparaisons ; elles contribuent d'ailleurs fortement à l'animation et à l'unité d'une classe. Elles permettent en outre d'informer les élèves de l'existence et du contenu des options de langues anciennes offertes en quatrième, pour que tous puissent également en faire le choix, et de fournir des

éléments de base à ceux qui les choisiront en effet.

Il est utile que soient enseignés en cinquième des éléments simples de morphologie, de syntaxe et de vocabulaire. Il pourra être fait appel, pour assurer cette initiation, aux professeurs qui connaissent le latin ou le grec, avec un horaire spécial en ce qui concerne le latin, ou pour quelques heures placées en temps opportun dans l'année scolaire en ce qui concerne le grec. Il convient cependant d'observer que le programme donne des indications exploitables par tous les professeurs ; ils se rappelleront notamment l'intérêt que les enfants portent à la vie des mots, à l'histoire et aux légendes de la Grèce et de Rome.

## CLASSE DE SIXIÈME

Mots latins passés tels quels en français.

Parentés entre le vocabulaire français et le vocabulaire latin (on part de préférence de mots français désignant des réalités familières aux enfants).

La notion de cas. Les cas et les fonctions. L'ordre des mots.

A propos des textes français, éclaircissements mythologiques et historiques.

A l'occasion de la lecture de textes grecs ou latins traduits, aperçus sur la vie antique, notamment sur la vie politique ou sur la vie familiale à la ville et à la campagne (conditions d'existence, mœurs, coutumes, croyances).

Lectures personnelles : contes et légendes, récits mettant en scène des épisodes de l'histoire grecque et de l'histoire romaine.

Liaisons avec le programme d'histoire ; visites de

monuments, de sites, de musées. Noms de lieux d'origine latine ou grecque.

Documents visuels, donnant lieu éventuellement à des montages.

## CLASSE DE CINQUIÈME

Enrichissement du vocabulaire français par le recours à l'étymologie latine ou grecque ; mots du langage courant, mots du langage scientifique et technique ; familles de mots, doublets ; remarques sur l'histoire et l'orthographe des mots.

Contacts avec des phrases latines simples. Éléments de morphologie (déclinaison, conjugaison) et de syntaxe.

Exercices élémentaires de traduction. Méthodologie de la traduction : comparaisons entre les structures et les expressions, recherche des équivalents.

Rapprochements entre des œuvres françaises et les œuvres grecques ou latines dont elles sont inspirées.

Lectures suivies et dirigées et lectures personnelles portant sur des textes grecs ou latins traduits, par exemple : Homère, *l'Iliade*, *l'Odyssée* ; récits extraits des historiens et des moralistes (Hérodote, Cicéron, Tite-Live, Plutarque) ; scènes du théâtre grec ou latin ; Ovide, les *Métamorphoses* ; Pline le Jeune, *Lettres*.

En liaison avec les professeurs d'autres disciplines, utilisation du patrimoine national et régional.

Présentation et commentaire de documents visuels, donnant lieu éventuellement à des travaux oraux ou écrits.

Le professeur établit des relations avec les autres langues étudiées en classe.

# Langues anciennes

## *1. Objectifs*

La contribution de l'enseignement des langues anciennes à une éducation moderne se définit par son apport culturel, linguistique et méthodologique.

Il ouvre des perspectives sur un patrimoine culturel où notre civilisation ne saisit pas seulement les origines de sa pensée et de ses institutions, mais ne cesse de puiser des thèmes de réflexion constamment renouvelés, dans le domaine de la littérature et de l'histoire de l'homme, des sociétés, des idées. Par les comparaisons qu'il suscite, les continuités et les différences qu'il fait apparaître entre notre passé et notre présent, il permet aux élèves de mieux comprendre le monde où ils vivent ; il donne à leur esprit le recul nécessaire pour assurer la liberté de leurs jugements et l'aptitude à s'ouvrir à d'autres cultures.

Du point de vue linguistique, l'étude de deux langues anciennes indo-européennes facilite l'accès aux langues modernes du même groupe en révélant les traits qui les apparentent. Plus particulièrement, le vocabulaire et la syntaxe du français sont grandement tributaires du latin et du grec ; l'apprentissage du latin et du grec favorise donc l'étude réfléchie du français et donne des moyens pour mieux le maîtriser.

Cette réflexion historique et linguistique sur nos origines, à partir des documents d'une Antiquité qui

est à la fois proche et distante de nous, prend par là même une valeur méthodologique particulière, qui se manifeste dans les exercices majeurs de l'enseignement du grec et du latin. Les comparaisons et la précision auxquelles ils invitent, par exemple dans la mise au point d'une traduction, développent chez les élèves les aptitudes logiques et la finesse.

L'enseignement des langues anciennes au collège n'a pas pour but de former des spécialistes ; il offre à tous les élèves une formation et un savoir fructueux, quelles que doivent être leur orientation et leur carrière.

Après les notions acquises et les perspectives ouvertes en sixième et en cinquième, l'enseignement du grec et du latin en quatrième et en troisième a pour objectifs une connaissance solide des éléments de la langue — morphologie, syntaxe, vocabulaire — indispensables pour la lecture et la traduction méthodiques de textes faciles, et, à partir de ces textes complétés par d'autres documents, l'étude de différents aspects de l'histoire et de la civilisation antiques.

Les programmes sont présentés pour l'ensemble des deux classes ; les professeurs ont ainsi plus de liberté pour organiser leur enseignement selon les besoins et les possibilités des élèves et pour déterminer la progression la plus opportune. En s'attachant à l'essentiel, ils se proposent de rendre assez accessibles les textes simples et assez stimulantes les vues données sur l'histoire et la civilisation pour que leurs élèves continuent sans peine et avec profit l'étude du grec et du latin au lycée.

## 2. *Instructions*

### 1. **L'étude de la langue**

Elle est capitale en quatrième et en troisième. Elle vise à assurer d'une façon simple et efficace l'acquisition des connaissances de base.

Le professeur évite, en grammaire, les subtilités et les détails superflus, ménage les progressions nécessaires, donne un enseignement sélectif pour qu'il soit plus solide, met l'accent sur ce qui est le plus utile et le plus fréquent.

On fait appel à la réflexion sans négliger les possibilités de la mémoire. On n'oublie pas que le résultat recherché est de parvenir à la pratique aussi spontanée que possible de la langue afin de rendre plus accessible la lecture des textes.

Les faits grammaticaux sont saisis dans des phrases (maximes, proverbes, citations d'auteurs, par exemple) ou dans des textes courts. Les règles sont généralement découvertes par induction et toujours formulées nettement. Elles sont illustrées par les exemples types auxquels on se réfère constamment et que l'on fait apprendre par cœur. Les exercices de réemploi, les interrogations tournantes, la fréquence des contrôles oraux ou écrits assurent d'indispensables vérifications. Si la traduction d'un texte ne doit jamais servir de pur prétexte à une révision grammaticale, on profite de l'occasion qu'il offre de signaler, dans un cas typique, l'application d'une règle nécessaire à la compréhension. La répétition, surtout lorsqu'elle se fonde sur le renouvellement des situations, reste une des conditions premières d'acquisitions durables.

Les exercices structuraux contribuent à faire naître

chez l'élève ce sens de la langue qu'il faut progressivement développer. Des variations — par substitution, expansion, transformation — sur une phrase simple (ainsi *servus cenam parat, mihi est liber*; ὁ κακοὶ βλάπτουσι τὴν πόλιν) permettent de lier opportunément, dans un même exercice, morphologie, syntaxe et vocabulaire. Ils fournissent la possibilité de mettre en valeur des oppositions pertinentes : telles, dans l'emploi des cas, *in horto tres horas mansit, in hortum tertia hora venit*, ou, dans la construction des verbes, *ita dixi ut audivisti, ita dixi ut audires*.

Dans certains cas, il peut être opportun, à propos d'un tour difficile, de donner des réflexes d'utilisation avant sa justification et son explication. Ainsi la mise en série, avec les traductions correspondantes, des structures parallèles : *cupio fabulam legere, cupiditas fabulam legendi (me tenet), cupiditas fabulae legendae (me tenet)*, est un moyen simple de donner une première idée du mécanisme de l'adjectif verbal, qui suscite tant de difficultés pour les jeunes latinistes. Il suffit par la suite d'ajouter à ce tableau les formes d'expression *discipulis fabulam dedi legendam* et *discipulis fabula est legenda* pour rendre compte plus aisément du passage du gérondif, simple déclinaison de l'infinitif, au sens d'obligation de l'adjectif verbal quand il est accompagné du verbe *esse*.

Si la compréhension d'un texte suppose la connaissance de notions qui n'ont pas été vues, le professeur donne brièvement les éclaircissements nécessaires. Les élèves prennent ainsi une première connaissance par anticipation de telle forme ou de tel tour qui, lorsqu'on les expliquera, ne seront plus tout à fait étrangers.

Les acquis de la linguistique, utilisés avec discernement, permettent, en rapportant les faits au système

de la langue, de les présenter d'une façon plus intelligible et plus économique.

Il est intéressant et efficace de faire remarquer, par exemple, que l'accusatif singulier latin comporte, dans presque tous les types de flexion, une désinence -m, l'accusatif grec la désinence -v (-α après consonne) qui lui correspond phonétiquement. Les nombreux paradigmes de la troisième déclinaison latine s'éclairent plus aisément si on les regroupe autour de l'opposition des thèmes à consonne et des thèmes en -i que l'on pourra mettre en parallèle avec les thèmes en -u de la quatrième déclinaison. On montre de même comment se répartissent les éléments morphologiques entre l'indicatif futur et le subjonctif présent latins. On simplifie, en grec, l'étude des verbes en -μι en indiquant les correspondances qui existent entre δίδωμι, τίθημι (ἵημι) et ἵστημι et notamment les alternances de quantité ω/o, η/ε,  $\bar{\alpha}/\acute{\alpha}$  qui les caractérisent.

On explique, autant qu'il est possible, par leurs valeurs principales, les emplois divers des cas et la manière dont ils s'associent à telle ou telle préposition. Ainsi l'on peut rendre compte de *ferire gladio, uti memoria, ambulare cum amico* par la valeur instrumentale de l'ablatif. On procède de même pour étudier les modes. On souligne l'opposition de l'infinitif et du participe dans les complétives grecques (νομίζω αὐτὸν χαίρειν, φαίνεται μοι χαίρειν en face de ὄρω αὐτὸν χαίροντα, φαίνεται μοι χαίρων). On insiste sur la valeur des modes personnels en grec et en latin et l'on montre comment elle peut justifier leur emploi avec les mots subordonnants. Il est éclairant de marquer les oppositions : indicatif/subjonctif, subjonctif/optatif, optatif de souhait/optatif de possibilité. L'opposition de l'indicatif et du subjonctif en latin

est particulièrement féconde : elle peut être abordée très tôt.

On n'oublie pas cependant que la valeur d'un cas ou d'un mode est atténuée quand ils entrent dans des constructions figées. Il en est ainsi du datif instrumental grec dans *χρῶμαι τῇ χειρὶ* (à côté de *παίω τῇ χειρὶ*) ou du subjonctif latin introduit par *ut* dans *impero ut Marcus veniat* (à côté de *veniat Marcus*!). Cet affaiblissement s'observe fréquemment lorsqu'un cas s'associe à une préposition, comme dans *stat ante urbem*.

Les professeurs saisissent l'occasion d'établir des équivalences entre les unités grecques ou latines et les groupes fonctionnels que la grammaire française a révélés aux élèves ; c'est ainsi que, dans *χρῶμαι μνήμη, λέγω ὅτι χαίρει, do panem fratri, dico eum gaudere*, les éléments *μνήμη, ὅτι χαίρει, panem, fratri, eum gaudere* remplissent la fonction du complément d'objet. On ne s'étonne pas qu'à une même structure du français correspondent dans une autre langue des tours différents ; au français *je donne du pain à mon frère, je demande de l'argent au riche* répondent en latin *do panem fratri, peto pecuniam a divite*.

Une telle réflexion sur les systèmes doit aboutir à des regroupements méthodiques, nécessaires à la netteté et à la clarté des acquisitions. Les manuels en usage tendent de plus en plus, comme on l'a suggéré plus haut, à associer l'étude des formes et celle de la syntaxe. Cette manière de présenter les faits offre pour les professeurs le précieux avantage de faire traduire et former très vite des phrases qui donnent de la langue une image vivante. Mais il faut éviter le risque de la dispersion. C'est pourquoi le professeur, à chaque étape, procède à des mises au point pour situer les connaissances dans un cadre d'ensemble dont les élèves ont le plus grand besoin. Il est bon qu'ils dispo-

sent, du début à la fin de leurs études, d'un livre de grammaire auquel ils puissent se référer.

Les connaissances ne sont acquises que lorsque l'élève les porte en lui pour les avoir à sa disposition lorsqu'il en a besoin. L'effort de réflexion qui vise à mieux les faire comprendre ne saurait dispenser de l'effort de mémoire qui contribue à les fixer. Faire apprendre par cœur des textes expliqués demeure une des meilleures façons d'y parvenir.

L'efficacité de l'enseignement d'une langue ancienne se mesure à la capacité que l'on procure à l'élève de comprendre, sans recourir à tout instant à son lexique ou à son dictionnaire, les textes qu'on lui propose. C'est dire toute l'importance que prend, dans l'étude de la langue, l'acquisition du vocabulaire.

Les moyens employés sont divers et peuvent être combinés : listes de mots rencontrés dans les leçons de grammaire ou choisis dans les textes étudiés, constitution de fiches ou de répertoires, essais de conversation en grec ou en latin sur les passages qui ont été traduits, reconstitution immédiate du passage après la traduction, leçons de textes — pratique que l'on ne saurait trop recommander. En entraînant les élèves à trouver les parentés entre les mots, à les comparer aux mots français de même racine, à interpréter les préfixes et les suffixes les plus courants, à réfléchir pour découvrir, à partir d'un sens habituel, celui qui convient dans un contexte donné, on les convainc qu'ils connaissent beaucoup plus de vocabulaire qu'ils ne le croient et que, en sachant interroger les termes nouveaux qu'ils rencontrent, ils peuvent en déduire la signification.

Le professeur veille, dans toutes les occasions que fournissent les exercices de la classe, à faire assimiler et exploiter par les élèves un fonds progressivement

élargi des mots les plus fréquemment employés, un objectif raisonnable étant la connaissance de 800 mots grecs ou latins à la fin de la classe de troisième, y compris les principaux mots outils (ou « grammaticaux »). Les noms seront appris avec leur génitif et leur genre, les verbes avec leurs temps primitifs.

L'étude de la langue donne lieu à des comparaisons fréquentes avec le français et avec d'autres langues. Elle fournit l'occasion, particulièrement à l'égard du français, d'assurer des bases et de remédier à des faiblesses éventuelles.

## **2. La lecture des textes**

### **L'histoire et la civilisation**

Les leçons sur la langue ont pour but l'accès à des textes. Une leçon de grammaire ne saurait occuper l'heure entière. Une part de plus en plus importante de la classe est consacrée, dès la première année, à la lecture et à la traduction.

Les textes — textes fabriqués d'abord, textes d'auteurs, adaptés ou authentiques, ensuite et aussi tôt que possible — sont toujours à la portée des élèves. Mieux vaut en général traduire un texte plus facile et plus long qu'un texte court et difficile ; la lectureursive de textes très faciles se révèle toujours efficace. On ne renonce pourtant pas, notamment en troisième, aux textes d'auteurs, qui sont plus riches et que l'authenticité même rend plus attrayants pour les élèves.

Dans la recherche du sens, la lecture initiale est l'objet d'une attention particulière. En classe, elle est faite d'abord par le professeur. Celui-ci prend soin, en variant les intonations, en ménageant les pauses et,

éventuellement, les reprises qui se révèlent nécessaires, de mettre en valeur les groupes de mots, les termes importants, ceux qui se font écho, ceux qui marquent une corrélation. Il a les mêmes exigences pour les lectures des élèves. Cette première appréhension du mouvement de la phrase est pour la classe une aide appréciable dans son effort de déchiffrement.

On pratique la traduction d'une façon méthodique pour lui donner toute son efficacité et tout son intérêt. Il ne s'agit pas de calquer mécaniquement des mots sur des mots, mais de comprendre la pensée d'un autre exprimée dans une langue différente, de procéder aux comparaisons nécessaires et de chercher l'équivalent le plus exact possible. Cet exercice est utile et éminemment formateur. La recherche de l'exactitude développe à la fois la rigueur et le sentiment de la nuance dans la pensée et dans l'expression ; elle est une découverte de l'idée, de l'autre et de soi-même.

L'ordre des mots est un des éléments les plus significatifs de la structure d'une phrase grecque ou latine. On fait sans tarder prendre conscience aux élèves des schémas les plus fréquents dans chacune des deux langues. On signale notamment les parallélismes et les oppositions, l'antéposition des compléments, l'insertion des mots dépendants dans le groupe de ceux dont ils dépendent, la postposition — qui n'est pas rare et surprend les élèves — du sujet au verbe, les disjonctions. On leur donne une première idée de l'ordre dit « normal » et des effets produits par l'ordre « expressif ». Ils acquièrent ainsi, peu à peu, un sens de la phrase qui rend plus efficace l'analyse qu'on leur demande.

Il ne faut pas abuser ni mésuser de l'analyse. Lorsqu'elle est nécessaire, elle doit porter sur des ensem-

bles, ne pas se réduire à un mot à mot qui, parce qu'il la morcelle à l'excès, empêche de comprendre la phrase. Pour être féconde, elle doit être inspirée par les hypothèses que suggèrent le sens des mots, leurs rapports grammaticaux, leur disposition dans la phrase, tenir compte du contexte, de la suite des idées. Il est d'ailleurs souvent possible de faire comprendre progressivement aux élèves une phrase qui les embarrasse en la simplifiant d'abord par le déplacement ou la modification de certains mots ou groupes de mots, par sa réduction aux constituants essentiels que l'on complète ensuite.

Lorsqu'un élève va de l'avant, on se garde de rompre son élan par des vérifications tatillonnes. S'il n'y a pas, dans ce qu'il propose, d'erreur majeure qui compromette le sens, les sondages grammaticaux ou les précisions sur le détail de la « construction » trouvent, s'il est besoin, leur place par la suite. Il suffit souvent d'une remarque ou d'un conseil pour faire retrouver sa route à celui qui se fourvoie. Si les difficultés sont trop nombreuses, le professeur les limite. Il donne, soit avant, soit pendant l'exercice, les indications qui évitent de mettre les élèves devant une tâche qui soit au-dessus de leurs forces, et permettent à leurs recherches d'aboutir ; car il faut se garder de piétiner.

Le plus fâcheux est de se contenter du flou et de l'à-peu-près dans l'interprétation. S'il est utile et formateur d'essayer de saisir directement le sens sans passer par le français — on assiste dans les classes du premier cycle à des tentatives heureuses de la pédagogie du latin vivant —, l'expérience montre que, dès que la phrase est un peu complexe, on n'a pas vraiment compris tant que l'on n'a pas traduit en un français correct, donnant une image nette de l'original. L'intervention du professeur, dans cette mise au

point, évite les lenteurs qui émoussent l'attention. Il s'attache particulièrement à saisir dans le texte et à rendre avec clarté l'enchaînement des faits ou des idées, et il s'efforce d'expliquer dans l'heure un passage qui forme un ensemble cohérent. Il est bon d'en faire reprendre la traduction, en s'assurant que les élèves ont bien pris conscience de ce qu'il signifie.

Tout texte étudié appelle un commentaire qui en dégagera l'intérêt et que prépare naturellement une traduction bien conduite, attentive à l'expression et au contenu. Le commentaire porte, avec une insistance qui varie selon les cas, sur les réalités de la vie quotidienne des Grecs ou des Romains, les aspects les plus concrets de leur histoire et de leur religion, l'art d'un récit, la logique d'un raisonnement, la qualité de l'expression. Les textes les plus simples peuvent donner l'occasion d'ouvrir des perspectives sur la littérature et la civilisation.

A la fin de la classe, un résumé fidèle du passage étudié, sa reconstitution livres fermés, une relecture attentive et expressive permettent de mesurer le résultat de l'enseignement donné.

### **3. Les différents exercices - Le rôle du professeur**

Le professeur dispose d'une gamme étendue d'exercices : lecture improvisée ou préparée, cursive ou détaillée ; version et thème d'imitation, oraux et écrits ; reconstitution de texte ; conversation latine ou grecque ; récitation ; jeu dramatique ; invention de textes courts, de petites scènes ; rédaction d'un journal. Les principaux d'entre eux (lecture, version et thème) bénéficient d'une périodicité régulière ; une fréquence suffisante assure les effets que l'on doit en attendre.

L'étude de la civilisation peut fournir, dans la limite des horaires ou dans le cadre des activités culturelles de l'établissement, l'occasion de travaux — recherches, montages, brefs exposés, productions diverses — qui favorisent l'initiative des élèves et leur faculté de création. Elle peut avoir recours aux auxiliaires audiovisuels, aux ressources des Centres de Documentation et d'Information des établissements et tirer parti de visites dans les musées ou sur le terrain.

Pour les préparations des textes suivis, les traces écrites du travail accompli doivent surtout témoigner des recherches qui ont été faites pour aboutir au sens (vocabulaire avec l'indication de la signification du mot dans le texte, analyse de tours, de constructions ou de phrases complexes, résumé de l'idée générale, etc.). Il est bon, au moins dans les débuts, que le professeur précise, en indiquant la référence du travail prochain, les mots, les groupes de mots, les propositions ou les phrases qui devront plus particulièrement être l'objet de la réflexion. Parfois même il convient de faire, à la fin d'une classe, une première lecture et un premier examen du texte que l'on traduira la fois suivante. Inversement, il est profitable aussi de demander aux élèves de reprendre au début d'une séance le passage précédemment traduit.

Le but que l'on se fixe en conduisant cet exercice est d'avancer le plus possible dans la connaissance du texte ou de l'œuvre étudiés.

Dans le compte rendu de version, on ne perd pas de temps à faire répéter toutes les erreurs qu'on a relevées dans les copies. On redresse, chemin faisant, les plus fréquentes et l'on insiste surtout sur les plus typiques, celles qui révèlent des confusions graves ou des fautes de raisonnement. On sait en tirer les leçons de méthode qui devraient permettre, à l'avenir, de les

éviter. Le temps fort de la classe est consacré à l'élaboration de la traduction et au commentaire, élément essentiel de la compréhension.

La correction des copies, appuyée sur un système économique de signes, distingue nettement la nature des fautes et marque comme les plus graves les nonsens et les refus de prendre parti. L'appréciation globale et la note tiennent le plus grand compte de l'impression d'ensemble, de l'aptitude à saisir le sens général du texte et des qualités de la traduction. On utilise toute l'échelle des notes. On n'hésite pas à récompenser les réussites ; on évite l'excès de sévérité qui décourage l'élève.

Quelle que soit la nature de l'exercice, il convient que le professeur sache allier la fermeté à la souplesse indispensable pour favoriser le dialogue et la participation de tous. Il adapte aux besoins de la classe ses démarches et le rythme de sa progression, selon les interventions, les questions posées. Il ne renonce pas pour autant à son rôle d'informateur et d'animateur. C'est à lui qu'il appartient d'apporter les renseignements que lui fournit sa culture pour introduire un texte et le situer d'une manière vivante dans un contexte biographique, littéraire ou historique, de stimuler la réflexion, d'apprendre aux élèves à se poser des questions, de faire avancer le dialogue au moment opportun, d'élargir et d'enrichir le commentaire et, à la fin d'une séance, d'en faire apparaître le bilan.

Il ne cherche pas à tout dire indistinctement. Il sait donner la priorité à celles des remarques qui lui apparaissent comme les plus importantes. L'art et le courage de choisir sont les seuls moyens de résoudre le problème du temps que connaît tout professeur. Il se garde aussi de la monotonie qu'engendre la routine et

il varie le style de ses classes pour mettre en valeur chaque fois ce qu'il veut communiquer.

Il associe les élèves à une étude qu'il doit certes guider, mais en leur montrant qu'elle est à leur portée et que le travail personnel auquel il les exerce est efficace.

Il leur montre aussi le sens d'une telle étude : l'apprentissage de la langue grecque ou latine et l'initiation à la civilisation antique ne sont pas faits de détails inorganisés ni de généralités confuses. Le professeur éveille chez ses élèves le sentiment qu'ils ont acquis un ensemble cohérent de connaissances précises et les éléments d'une culture active et actuelle que la lecture, au lycée, de Virgile ou de Platon ne cessera pas d'enrichir et de vivifier.

### 3. Programme de grec

Les astérisques signalent les éléments du programme dont il convient de réserver l'étude pour la classe de troisième.

#### 1. Étude de la langue<sup>1</sup>

L'alphabet ; les esprits. La prononciation du grec ; les accents<sup>2</sup>. La ponctuation.

1. Le programme indique un contenu, parfois une progression pour une étude méthodique. Le professeur saura accorder ces indications avec l'ordre plus souple que peut appeler un apprentissage vivant de la langue (voir les *Instructions*).

2. Le professeur initie ses élèves à la loi de limitation ; il les habitue progressivement à l'appliquer aux verbes et à accentuer les mots les plus courants (article, relatif, etc.). Il s'impose lui-même de n'écrire aucun mot qui ne soit correctement accentué. Il pourra, dans la lecture, marquer l'accent par l'intonation.

Notions élémentaires de phonétique<sup>1</sup> : l'élision ; les contractions ; la métathèse de quantité ; la dissimilation des aspirées ; la sifflante *s* à l'initiale, en position intervocalique, dans les groupes *l, m, n + s, nt + s*. \* Le digamma ; \* le yod.

Premières indications sur la phrase grecque ; la flexion nominale et les groupes fonctionnels du français ; l'ordre des mots et des groupes de mots.

### *La déclinaison*

L'article.

Les noms, les adjectifs, les pronoms :

1. La déclinaison thématique : ὁ λόγος, τὸ δῶρον.

2. La déclinaison en  $\bar{a}/\check{a}$  : ἡ ἡμέρα, ἡ δόξα, ἡ κεφαλή, ὁ νεανίας, ὁ πολίτης.

3. La déclinaison athématique (thèmes consonantiques et thèmes vocaliques) : ὁ κόραξ, ἡ ἐλπίς, ὁ δαίμων, τὸ σῶμα ; ὁ ῥήτωρ, ὁ πατήρ, ὁ ἀνὴρ ; Σωκράτης, τὸ γένος ; ἡ πόλις, \* ὁ πέλεκυς, \* τὸ ἄστυ, ὁ βασιλεύς.

4. Les adjectifs des trois classes ; μέγας, πολύς. Les comparatifs et les superlatifs en -τερος, -τατος, -ίων, -ιστος.

5. Les pronoms et les pronoms-adjectifs : ὅδε, οὗτος, ἐκεῖνος ; αὐτός ; ὅς ; τίς/τις ; ὅστις.

Les pronoms personnels, l'expression de la possession ; οὐδεὶς, μηδεὶς, πᾶς.

6. Les numéraux de 1 à 10 (y compris les ordinaux) ; 20 ; le principe de la formation des dizaines (30, etc.) et des nombres intermédiaires (21, 22, etc.) ; 100 ; 1 000.

1. Ces notions sont données au fur et à mesure que l'on rencontre les faits de morphologie qu'elles éclairent.

### *La conjugaison*

Εἰμί, φημί.

Les verbes en -ω : λύω ; les verbes contractes.

\* Les verbes en -μι : δίδωμι, τίθημι et ἵημι, ἴστημι ; δείκνυμι ; εἶμι.

Dans l'étude de la conjugaison, la progression que l'on adopte vise à la clarté et à la simplicité. Il convient de faire apparaître nettement, en partant de l'indicatif, les oppositions fondamentales : λύω, ἔλυον ; λύσω ; ἔλυσα, ἔλιπον et parallèlement λύομαι, ἐλύομην ; λύσομαι, λυθήσομαι ; ἐλυσάμην, ἐλιπόμην, ἐλύθην, ἐλείφθην.

On retrouve ces oppositions aux participes et aux infinitifs correspondants, puis au subjonctif et \* à l'optatif.

On passe de λύω à ποιῶ et à τιμῶ après un exposé simple des lois de la contraction. Le type μισθῶ, moins représenté, pourrait être vu en troisième et fournir l'occasion d'une première révision d'ensemble des trois paradigmes.

C'est en troisième aussi que l'on étudie systématiquement les futurs contractes, les aoristes des verbes en -λω, -μω, -νω, -ρω, les aoristes intransitifs ἔβην (ἔγνων), ἔστην, ἐχάρην, etc. ; les aoristes à redoublement.

On réduit la complexité apparente des conjugaisons de δίδωμι, τίθημι, ἵημι et ἴστημι en indiquant les parallélismes qui existent entre ces verbes et notamment l'alternance de quantité ω/ο, η/ε, ᾱ/ᾶ.

Les verbes « irréguliers » les plus courants sont présentés progressivement lorsqu'on les rencontre dans les textes. On les fait apprendre par cœur. Jusqu'à la dernière année des études secondaires, ils sont l'objet de révisions constantes : il suffirait que les élèves en

retiennent 15 par an pour qu'à la fin de la scolarité ils soient tous connus<sup>1</sup>.

### *La syntaxe*

Syntaxe d'accord : verbe et sujet ; l'attribut du sujet et \* l'attribut de l'objet ; l'adjectif épithète. Valeurs et emplois les plus courants des cas : nominatif, vocatif, accusatif complément d'objet, d'objet interne, d'extension, de direction ; génitif proprement dit (complément de nom, partitif), génitif-ablatif ; datif proprement dit, datif-locatif, datif-instrumental.

A l'étude des cas on associe celle des prépositions, dont on présente d'abord les emplois les plus fréquents ; les autres sont vus à l'occasion de la lecture des textes.

Les voix.

Les temps :

1. Leur valeur temporelle ; l'aoriste (et l'imparfait) équivalant au plus-que-parfait français dans les propositions exprimant l'antériorité.
2. \* La notion d'aspect, illustrée par des exemples simples de l'opposition entre les thèmes de présent et d'aoriste, notamment à l'impératif et à l'infinitif. Le parfait d'état et le parfait résultatif.

Les modes :

1. L'indicatif ; son emploi dans les complétives introduites par ὅτι ou ὡς, les causales, les temporelles, les relatives.
2. L'infinitif : la proposition infinitive, l'infinitif substantivé.
3. Le participe sans l'article : après les verbes

1. Dans la déclinaison et dans la conjugaison, on présente les formes de duel à l'occasion de leur rencontre dans les textes.

de perception ; équivalant à une proposition circonstancielle ; le génitif absolu. Le participe avec l'article.

4. L'expression de l'ordre et de la défense.

5. Le subjonctif d'exhortation, le subjonctif de volonté dans les propositions finales et après les verbes exprimant la crainte. Le subjonctif d'éventualité avec ἄν dans les subordonnées temporelles, conditionnelles, relatives.

\* 6. L'optatif de souhait ; l'optatif de possibilité. L'optatif oblique dans les complétives introduites par ὅτι ou ὡς et dans les interrogatives indirectes.

\* 7. La répétition dans le présent et dans le passé (propositions temporelles, conditionnelles, relatives).

On réserve pour les classes de seconde et de première l'étude détaillée des systèmes conditionnels. S'il s'en présente dans les textes étudiés, le professeur en donne un premier aperçu.

A l'étude des modes personnels, on associe celle des mots subordonnants, notamment de ὅτι, ὡς, ὅπως, εἰ, ἵνα, μή.

Présentation simple des négations et des mots interrogatifs importants.

Les particules ; on insiste sur les principaux emplois de μέν et de δέ, de καί, γε, γάρ, ἀλλά, οὐν, τοίνυν, καίτοι.

*Acquisition méthodique d'un vocabulaire d'environ 400 mots par année, compte tenu de la fréquence d'emploi.*

## 2. Textes, histoire et civilisation

On utilise d'abord les textes spécialement conçus en vue de l'acquisition des connaissances de base.

On étudie ensuite et aussi tôt que possible des textes d'auteurs, adaptés ou authentiques.

On choisit de préférence des récits et des dialogues d'auteurs variés (Ésope, Xénophon, Platon, Lucien, Longus, etc.). On aborde en troisième des extraits plus longs, pris notamment dans différents livres de l'*Anabase* de Xénophon et dans les *Dialogues des morts* de Lucien.

L'étude des textes donne lieu à celle de la civilisation. Le commentaire s'inspire notamment, d'une manière simple et concrète, de la matière fournie par la géographie du monde grec, les grands événements et les grandes figures de l'histoire grecque, la vie publique et privée en Grèce, la mythologie et la religion grecques, les légendes des cycles épique et tragique.

## 4. Programme de latin

Les astérisques signalent les éléments du programme dont il convient de réserver l'étude pour la classe de troisième.

### 1. Étude de la langue<sup>1</sup>

Les phonèmes et les lettres du latin. La prononcia-

1. Le programme indique un contenu, parfois une progression pour une étude méthodique. Le professeur saura accorder ces indications avec l'ordre plus souple que peut appeler un apprentissage vivant de la langue (voir les *Instructions*).

tion du latin. Notions élémentaires de phonétique ; la durée des voyelles et des syllabes ; l'accent.

Premières indications sur la phrase latine ; la flexion nominale et les groupes fonctionnels du français ; l'ordre des mots et des groupes de mots.

### *Le système du nom, de l'adjectif et du pronom*

Les noms et les adjectifs qualificatifs :

1. Les deux premières déclinaisons : *rosa* ; *dominus, templum* ; *puer, ager* ; *bonus, a, um* ; *miser, pulcher*.

2. La troisième déclinaison : thèmes à consonnes (*consul, corpus* ; *vetus* et *doctior*), thèmes en -i (*civis, mare, urbs, animal* ; *fortis, prudens*) ; exceptions importantes : la série *pater, mater*, etc., *vis*.

3. La quatrième déclinaison : *manus, cornu*.

4. La cinquième déclinaison : *dies*.

5. Le comparatif et le superlatif des adjectifs (auxquels on associe ceux des adverbes) ; parmi les irrégularités, on se limite aux formes usuelles (*major, maximus*, etc.).

Les pronoms et les pronoms-adjectifs personnels, possessifs, démonstratifs, relatifs, interrogatifs : formes et emplois ; le relatif de liaison. Les principaux indéfinis ; les équivalents du français « on ».

Les numéraux : *unus, duo, tres, mille* ; vue d'ensemble du système des cardinaux, des ordinaux, \* des distributifs. Les chiffres romains.

Valeurs et emplois les plus courants des cas et des prépositions.

### *Le système du verbe*

Le verbe *sum* et ses composés.

Les verbes réguliers aux voix active et passive ;

\* les verbes déponents et semi-déponents.

Les verbes dits irréguliers : *eo* ; *fero* ; *volo*, *nolo*, *malo* ; *fio*.

Les voix.

Les temps ; \* la concordance des temps.

Étude progressive des modes :

1. L'infinitif et la proposition infinitive. Le participe (*amans*, *amaturus*, *amatus*) ; l'ablatif absolu. Le gérondif et \* l'adjectif verbal ; le supin.

2. Valeurs et principaux emplois des modes personnels :

a) dans les propositions indépendantes et principales ; l'ordre et la défense ; \* le souhait et le regret.

b) dans les propositions subordonnées relatives, complétives, circonstancielles.

Dans l'étude du subjonctif, on peut se limiter en quatrième au présent et à l'imparfait, et aux emplois les plus simples de ce mode (l'exhortation ; dans les complétives introduites par *ut*, *ne* ; dans les finales). On réserve pour la troisième l'étude complète des formes du subjonctif et le premier aperçu sur ses autres emplois, particulièrement dans les systèmes conditionnels.

A l'étude des modes personnels, on associe celle des mots subordonnants, notamment de *cum*, *quod*, *ut*, *ne*.

La syntaxe d'accord ; le verbe et l'attribut ; l'adjectif épithète.

Les négations.

Les mots interrogatifs dans l'interrogation directe et \* dans l'interrogation indirecte.

\* Premiers aperçus sur le discours indirect.

Les conjonctions de coordination.

*Acquisition méthodique d'un vocabulaire d'environ 400 mots par année, compte tenu de la fréquence d'emploi.*

## 2. Textes, histoire et civilisation

On utilise d'abord les textes spécialement conçus en vue de l'acquisition des connaissances de base.

On étudie ensuite et aussi tôt que possible des textes d'auteurs, adaptés ou authentiques :

*De Viris*

Récits extraits d'auteurs variés : Cicéron, Tite-Live, Quinte-Curce, Apulée, Aulu-Gelle, etc.

\* César : *Guerre des Gaules* (notamment les livres VI et VII)

\* Cornelius Nepos : *Vies*

\* Ovide : *Métamorphoses*

\* Phèdre : *Fables*

\* Pline le Jeune : *Lettres*.

L'étude des textes donne lieu à celle de la civilisation. Le commentaire s'inspire notamment, d'une manière simple et concrète, de la matière fournie par la géographie du monde romain, les grands événements et les grandes figures de l'Antiquité, la société romaine, la vie publique et privée des Romains, la religion romaine, la Gaule romaine.

# Mathématiques

## *1. Nature et objectifs*

L'enseignement des mathématiques comporte deux aspects :

Il apprend à relier des observations du réel à des représentations : schémas, tableaux, figures.

Il apprend aussi à relier ces représentations à une activité mathématique et à des concepts.

Cette démarche permet de bâtir des mathématiques à partir des problèmes rencontrés dans plusieurs disciplines et, en retour, d'utiliser les savoirs mathématiques dans des spécialités diverses.

Elle accorde une grande place à l'activité de construction, de réalisation de dessins, de résolution de problèmes, d'organisation et de traitement de données, de calculs... Cela permet aux élèves de mieux prendre en compte le caractère « d'outil » des mathématiques.

Elle concourt à la formation intellectuelle de l'élève et doit notamment :

Développer les capacités de raisonnement : observation, analyse, pensée déductive ;

Stimuler l'imagination ;

Habituer l'élève à s'exprimer clairement, aussi bien à l'écrit qu'à l'oral ;

Affermir les qualités d'ordre et de soin.

Ainsi, l'enseignement des mathématiques au collège favorise le développement des capacités de travail personnel de l'élève, et de son aptitude à chercher, à communiquer, et à justifier ses affirmations.

## 2. *Instructions générales.* *Choix des méthodes*

### A. Progression de l'enseignement

Il existe, pour chaque classe, des dominantes de contenus et d'activités qui rendent possible une bonne organisation du temps disponible et permettent de réaliser la cohérence et la progression de l'enseignement. Il importe, en effet, d'éviter l'émiettement et de faciliter la bonne structuration des savoirs et des méthodes.

Une distinction claire doit être établie entre :

Les activités prescrites par les programmes, qui doivent être aussi riches et diversifiées que possible ;

Les connaissances exigibles, qui sont beaucoup plus restreintes que ce qui se fait en classe ;

Les activités complémentaires éventuelles sur tel ou tel point.

Chaque sujet mathématique n'est pas un bloc d'un seul tenant, il n'a pas à être présenté de façon exhaustive. Il convient au contraire de faire fonctionner à propos de nouvelles situations, et autrement qu'en reprise ayant un caractère de révision, les notions et « outils » mathématiques antérieurement étudiés ; il convient également de préciser à chaque étape de l'apprentissage quelles connaissances sont désormais

en place ; il convient enfin de mettre en œuvre des exercices de synthèse pour coordonner des acquisitions diverses.

L'étude d'une notion à un niveau déterminé implique qu'elle sera désormais, et le plus souvent possible, intégrée systématiquement à l'activité mathématique.

## B. Méthodes

1. Une appropriation mathématique, pour un élève, ne saurait se limiter à la connaissance formelle de définitions, de résultats, de techniques et de démonstrations : il est indispensable que les connaissances aient pris du sens pour lui à partir de questions qu'il s'est posées et qu'il sache les mobiliser pour résoudre des problèmes.

Pour atteindre ces objectifs, les séquences courtes (information donnée par le professeur, exercice d'application directe, réponse et commentaire) doivent se combiner avec des séquences plus longues. Celles-ci sont centrées sur l'étude de situations mettant en jeu les « outils » visés et utilisés, selon les cas, comme terrain d'observation ou comme champ d'intervention des connaissances. Ces conditions sont essentielles si l'on veut, d'une part, amener les élèves d'une classe à la compréhension intuitive des concepts et à leur mise en œuvre appropriée dans des situations simples, d'autre part, leur permettre d'approfondir et d'enrichir leur formation mathématique.

Par exemple, pour l'acquisition des techniques opératoires,

ratoires sur les nombres décimaux, il ne suffit pas de décrire des placements de virgule et d'adjoindre éventuellement des zéros adéquats. Il est nécessaire d'étudier des situations dans lesquelles on a besoin d'opérer sur des nombres décimaux, et d'écrire un même décimal sous plusieurs formes (cela s'est déjà fait à l'école élémentaire, mais doit être amélioré au collège). Une construction de courbe point par point peut être ainsi l'occasion d'une meilleure assimilation des techniques opératoires.

2. On devra donc privilégier l'activité de chaque élève. Mais on n'oubliera pas la nécessité d'une pédagogie n'assujettissant pas tous les élèves aux mêmes rythmes, sans que soit délaissé l'objectif d'acquisitions communes.

Dès lors, les professeurs vont avoir à choisir des situations créant un problème, dont la solution fera intervenir des « outils », c'est-à-dire des techniques ou des notions déjà acquises, afin d'aboutir à la découverte ou à l'assimilation de notions nouvelles. Lorsque celles-ci auront été bien maîtrisées, elles fourniront à leur tour des « outils » qui permettront un cheminement vers une connaissance meilleure ou différente.

Les activités choisies doivent développer la capacité de se poser des problèmes et de progresser vers leur résolution. Elles doivent aussi :

Permettre un démarrage possible pour tous les élèves, donc ne donner que des consignes très simples et n'exiger que des connaissances solidement acquises par tout le monde ;

Créer rapidement une situation assez riche pour provoquer des conjectures ;

Rendre possible la mise en jeu des outils prévus ;

Fournir aux élèves, aussi souvent que possible, des occasions de contrôle de leurs résultats, tout en favorisant un nouvel enrichissement. On y parvient, par exemple, en prévoyant divers cheminements qui permettent de fructueuses comparaisons.

Le professeur doit donc procéder avec une attention particulière au choix pertinent des situations à étudier. Il doit aussi veiller à bien organiser les phases du déroulement de l'activité. Une condition première est de prévoir une durée suffisante. Pour le développement complet de l'activité formatrice, de la phase initiale à la mise en place des connaissances désormais considérées comme acquises, l'échelle des temps est en heures, voire en semaines, comme dans l'étude de la proportionnalité.

C'est à ce prix que l'on peut :

Habituer à l'art d'expérimenter et à celui de conjecturer, donc d'entraîner à chercher ;

Ménager des séquences déductives motivantes, de plus en plus prolongées, nombreuses et de difficultés progressives au long des quatre années du collège ;

Souligner le sens, l'intérêt, la portée des connaissances mathématiques en les enseignant en interaction avec les autres disciplines et avec la vie quotidienne (pourcentages, échelles, représentations graphiques...) et en utilisant les moyens modernes de communication (informatique, banques de données, audiovisuel...).

3. Le professeur doit toujours distinguer l'essentiel de l'accessoire, et percevoir les relations entre les

diverses parties. Il lui faut encore prendre la distance nécessaire par rapport à ses propres connaissances, car son métier ne consiste pas à amener ses élèves, sur un sujet donné, à un niveau voisin du sien. Il sait identifier et prévoir les subtilités qu'il est préférable de taire, les démarches rigoureuses qui sont à remplacer par des arguments accessibles aux élèves, les exigences prématurées de formulation qui entravent une bonne progression.

4. Le professeur est attentif au langage et aux significations diverses d'un même mot. Il évite de fixer d'emblée le vocabulaire et les notations : seuls peuvent en profiter, en effet, les élèves qui ont une expérience préalable du sujet ou de fortes capacités d'anticipation. Dans le cours du traitement d'une question, vocabulaire et notation s'introduisent selon un critère d'utilité ; ils sont à considérer déjà comme des conquêtes de l'enseignement et non comme des points de départ.

Le professeur a le souci de faire mieux lire et mieux comprendre aux élèves un texte mathématique. Ce souci, capital en sixième, ne doit jamais être abandonné ensuite.

Un moyen efficace pour faire admettre la nécessité d'un langage précis, en évitant que cette exigence soit ressentie comme arbitraire par les élèves, est le passage du « faire » au « faire faire ». C'est lorsque l'élève écrit des instructions pour l'exécution par autrui (par exemple, décrire pour la faire reproduire une figure un peu complexe) ou lorsqu'il programme un ordinateur pour un traitement voulu, que l'obligation de précision doit lui apparaître comme une évidente nécessité.

### 3. Programmes

Pour toutes les classes, les connaissances acquises antérieurement sont mobilisées et utilisées le plus souvent possible.

#### CLASSE DE SIXIÈME

Le travail effectué doit permettre à l'élève d'acquérir et de parfaire l'usage d'instruments de mesure et de dessin, de développer le calcul mental et, de façon conjointe, d'utiliser rationnellement des calculatrices de poche, de s'initier progressivement au raisonnement déductif. L'emploi d'un ordinateur peut accompagner utilement ces activités.

##### 1. Travaux géométriques

1. Reproduction de figures planes simples. Comparaison d'aires planes.
  2. Parallélépipède rectangle : description, représentation en perspective, patrons.
  3. Dans le plan, transformation de figures par symétrie orthogonale par rapport à une droite, en exploitant des problèmes nécessitant des manipulations, des dessins et des mesures :  
Construction de l'image : d'un point, d'une figure simple.  
Mise en évidence de la conservation des distances, de l'alignement, des angles et des aires. Exemples d'utilisation de ces propriétés.  
Construction d'axes de symétrie (médiatrice, bissectrice...).
- Construction de triangles isocèles, de quadrila-

tères possédant des axes de symétrie (rectangles, losanges...).

Énoncé et utilisation de quelques propriétés.  
Caractéristiques des figures précédentes.

## 2. Travaux numériques

En dehors du paragraphe 7, les nombres utilisés sont *positifs*.

1. Techniques opératoires (mentales ou écrites) sur les nombres entiers et décimaux. Procédés de calcul approché : troncature et arrondi ; ordre de grandeur d'un résultat.
2. Écriture fractionnaire de décimaux et opérations +, -, ×. Critères de divisibilité par 2, 3, 5, 9.
3. Quotient de deux décimaux, écriture  $\frac{a}{b}$  ; approximations de ce quotient.

Multiplication d'un décimal par  $\frac{a}{b}$ , avec a et b entiers (b ≠ 0).

4. Initiation aux écritures littérales (exemples : formules d'aires...).
5. Rangement de nombres.
6. Équations du type

$$23 \times \square = 471,5 \text{ ou } \frac{2,05}{\square} = 8,2.$$

7. Exemples introduisant les nombres relatifs à partir de problèmes variés.

Somme et différence de deux entiers relatifs simples. Exercices concernant le repérage d'un point sur une droite orientée munie d'une origine et régulièrement graduée.

Coordonnées d'un point du plan, en repère orthogonal.

### 3. Organisation et gestion de données. Fonctions

Exemples issus d'activités :

1. A base numérique :

Application d'un pourcentage à une valeur ; relevés statistiques ; opérateurs, et en particulier usage des opérateurs constants d'une calculatrice.

2. A base géométrique :

Calcul du périmètre et de l'aire d'un rectangle, du volume d'un parallélépipède rectangle, de la longueur d'un cercle.

On se servira de ces exemples, selon les cas, pour :

Décrire la situation par un tableau ou par des représentations graphiques.

Reconnaître, s'il y a lieu, une proportionnalité.

Déterminer une quatrième proportionnelle.

Effectuer un changement d'unité.

## CLASSE DE CINQUIÈME

Comme en classe de sixième, le travail effectué doit permettre à l'élève d'acquérir et de parfaire l'usage d'instruments de mesure et de dessin, de développer le calcul mental et, conjointement, d'utiliser rationnellement des calculatrices de poche, de s'initier progressivement au raisonnement déductif. L'emploi d'un ordinateur peut accompagner utilement ces activités.

Son usage permettra également de dégager progressivement les notions de codage et d'algorithme.

## 1. Travaux géométriques

1. Prismes droits simples et cylindre de révolution :  
Description, représentation en perspective, patrons.  
Aperçus élémentaires sur le parallélisme et l'orthogonalité dans l'espace.
2. Dans le plan, transformation de figures par symétrie centrale en exploitant des situations-problèmes nécessitant des manipulations, des dessins et des mesures :  
Construction de l'image : d'un point, d'une figure simple.  
Mise en évidence de la conservation des distances, de l'alignement, des angles et des aires.  
Exemples d'utilisation de ces propriétés.  
Caractérisations angulaires du parallélisme.  
Construction et caractérisations du parallélogramme.  
Exemples d'autres figures simples ayant centre(s) et axe(s) de symétrie.
3. Triangle : somme des angles, aire, construction du cercle circonscrit.

## 2. Travaux numériques

1. Nombres positifs :  
Sur les nombres entiers et décimaux :  
conventions et priorités opératoires ;  
étude de  $k(a + b)$  et  $k(a - b)$ .  
Comparaison et addition de deux nombres en écriture fractionnaire de même dénominateur ;  
multiplication de deux nombres en écriture fractionnaire.

2. Nombres relatifs en écriture décimale :

Comparaison et rangement.

Addition et soustraction.

Réduction de sommes algébriques.

3. Équations numériques du type  $a + x = b$  ou  $ax = b$  ( $a \neq 0$ ).

### 3. Organisation et gestion de données. Fonctions

Exemples de fonctions, avec :

Description, traduction en tableaux ou par des représentations graphiques.

Reconnaissance, s'il y a lieu, d'une proportionnalité.

Ces exemples seront notamment issus d'activités :

1. A base numérique :

Calcul d'un pourcentage, d'une vitesse moyenne ; relevés statistiques ; activités proposées en paragraphe 2, ci-dessus.

2. A base géométrique :

Échelles.

Calcul : de l'aire d'un parallélogramme, d'un triangle, du volume d'un prisme droit, de l'aire d'un disque, de l'aire et du volume d'un cylindre de révolution.

## CLASSE DE QUATRIÈME

Le travail effectué doit permettre à l'élève de parfaire l'usage des instruments de mesure et de dessin, d'acquérir définitivement des techniques opératoires de base (mentales ou écrites) et, conjointement, d'utiliser rationnellement des calculatrices de poche, de

s'entraîner progressivement au raisonnement déductif.

L'utilisation d'un ordinateur peut accompagner utilement ces activités.

Son usage permettra de dégager progressivement les notions de codage et d'algorithme.

## **1. Travaux géométriques**

1. Dans le plan, projection sur une droite, selon une direction :

Conservation du milieu par projection ; configurations triangulaires prenant appui sur cette propriété.

Projection orthogonale ; cosinus d'un angle comme opérateur de projection orthogonale.

2. Problèmes de plus courte distance :

Inégalité triangulaire ; distance d'un point à une droite.

3. Triangle :

Médianes et centre de gravité ; hauteurs et orthocentre ; bissectrices et cercle inscrit. Triangle rectangle : cercle circonscrit ; propriété de Pythagore et sa réciproque.

4. Sphère ; section par un plan ; aire et volume.

5. Dans le plan, transformation de figures par translation ou rotation ; translation et vecteur ; polygones réguliers.

## **2. Travaux numériques**

1. Nombres relatifs en écriture décimale ou fractionnaire :

Multiplication ; règle des signes.

Division ; approximations décimales d'un quotient.

Addition en écriture fractionnaire.

Puissances entières d'exposant positif ou négatif.

Écriture des nombres en notation scientifique et en notation ingénieur ; ordre de grandeur d'un résultat.

Conventions et priorités opératoires.

2. Généralisation des études précédentes aux calculs portant sur des écritures littérales.

Développement d'expressions du style  
 $(a + b)(c + d)$ .

Exemples simples de factorisation. Réduction de sommes algébriques.

3. Ordre :

Comparaison de nombres relatifs en écriture décimale ou fractionnaire.

Effet de l'addition et de la multiplication sur l'ordre.

4. Résolution de problèmes aboutissant à des équations, à des inéquations du premier degré à une inconnue.

### **3. Organisation et gestion de données. Fonctions**

1. Applications linéaires et proportionnalité :

Représentation graphique d'une application linéaire.

Notion de coefficient directeur, de pente.

2. Exploitation de données statistiques :

Fréquences relatives et leur expression en « pour cent ».

Effectifs cumulés, fréquences cumulées.

3. Application aux pourcentages et aux indices (base 100 pour...) :

Mise en œuvre de la proportionnalité sur des grandeurs (vitesse en km/h, débit...).

## CLASSE DE TROISIÈME

Le travail effectué doit permettre à l'élève de s'approprier solidement l'usage des instruments de mesure et de dessin, d'acquérir définitivement des techniques opératoires (mentales ou écrites) et, conjointement, d'utiliser avec sûreté des calculatrices de poche, de s'entraîner constamment au raisonnement déductif.

L'utilisation d'un ordinateur peut accompagner utilement ces activités.

### 1. Travaux géométriques

1. Énoncé de Thalès relatif au triangle.

Application à des problèmes de construction (moyenne géométrique...).

Pyramide et cône de révolution : volume, section par un plan parallèle à la base.

Effet d'un agrandissement ou d'une réduction sur longueurs, aires et volumes, masses.

2. Angles :

Relations trigonométriques dans le triangle rectangle.

Angle inscrit dans un cercle et angle au centre.

3. Dans le plan, construction de transformées de figures par composition de deux translations ; de deux symétries centrales ; de deux symétries ortho-

gonales par rapport à des droites parallèles ou perpendiculaires.

4. Translation et vecteur. Égalité vectorielle :

Dans le plan rapporté à un repère : effet d'un déplacement par translation sur les coordonnées d'un point ; coordonnées d'un vecteur.

5. Distance de deux points en repère orthonormal :

Équation d'une droite sous la forme :

$$y = mx ; y = mx + p ; x = p.$$

Coefficient directeur ; parallélisme, orthogonalité en repère orthonormal.

6. Addition vectorielle.

## 2. Travaux numériques

1. Écritures littérales :

Factorisation d'expressions de la forme :

$$a^2 - b^2 ; a^2 + 2 ab + b^2 ; a^2 - 2 ab + b^2$$

(a et b désignent des formes simples de nombres exprimés dans les différentes écritures déjà rencontrées).

2. Calculs élémentaires sur les radicaux (racines carrées) :

Produit et quotient de deux radicaux.

Puissance d'ordre 2 ou 4 d'un radical.

3. Équations et inéquations du premier degré :

Méthodes graphiques de résolution d'équations et d'inéquations du premier degré à coefficients numériques.

Méthodes de résolution d'un système de deux équations ou inéquations du premier degré à deux inconnues à coefficients numériques.

Exemples variés de problèmes se ramenant au premier degré.

### **3. Organisation et gestion de données. Fonctions**

1. Applications affines : représentation graphique d'une application affine.

2. Exploitation de données statistiques :  
Moyenne ; moyennes pondérées ; médiane.

3. Mise en œuvre de la proportionnalité sur des grandeurs-quotients ou sur des grandeurs-produits.

4. Résolution d'équations par essais et corrections successifs.

5. Analyse (et construction) d'algorithmes comme suite d'instructions aboutissant à la résolution d'un problème donné. Application numérique à l'aide d'un ordinateur.

# LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES

L'enseignement des langues vivantes étrangères a des objectifs linguistiques, culturels, intellectuels. Il contribue aussi, de manière spécifique, à la formation générale des élèves.

Cet enseignement vise à apprendre aux élèves à communiquer oralement et par écrit en langue étrangère. La compréhension de la langue parlée et écrite doit être privilégiée, sans pour autant négliger l'entraînement à l'expression orale et écrite.

La pratique progressivement enrichie de la langue et la lecture, dès la quatrième, de textes de qualité, initient l'élève aux civilisations des pays dont il étudie la langue et aux aspects les plus représentatifs de leurs cultures.

La pratique raisonnée d'une langue étrangère intègre une réflexion grammaticale directement utile à la formation intellectuelle. Elle renforce et explicite la compétence en français et rend plus aisé et efficace l'apprentissage d'autres langues étrangères.

L'enseignement des langues vivantes étrangères impose un recours constant à l'activité individuelle, de groupe ou collective, dans les exercices faits en classe. Ces activités se développent à partir de situations, de textes, d'enregistrements, de documents visuels adaptés à des fins didactiques ou empruntés,

sans modification, à la littérature, à la presse, à la radio, au cinéma, etc.

Le professeur est invité à utiliser pleinement les ressources des technologies éducatives modernes : magnétophones et magnétoscopes, micro-ordinateur et vidéodisques. Compte tenu de la diversité des classes, le professeur recourt à des méthodes pédagogiques différenciées dans leurs procédures, leurs rythmes et les tâches qu'elles proposent. Une évaluation régulière permet de contrôler systématiquement les acquis. En fin de scolarité, elle doit permettre de vérifier que l'élève est capable, au moment opportun, d'utiliser et d'associer les éléments linguistiques, culturels et conceptuels dont il dispose pour répondre de manière adéquate aux exigences de la situation.

Par ailleurs, cet enseignement consolide et approfondit les acquisitions instrumentales de l'école élémentaire, notamment dans les domaines de l'expression orale, de l'écriture et de la lecture.

Amené à prendre une certaine distance vis-à-vis de la langue maternelle, l'élève développe ses capacités de raisonnement et d'abstraction. Il est conduit à faire l'expérience des différences et des similitudes culturelles, économiques, géographiques, sociales, acquérant ainsi l'ouverture d'esprit qui est une composante essentielle de l'éducation civique.

Lorsqu'il n'y a pas d'indications particulières pour la langue vivante 2, les professeurs sont invités à adapter les programmes relatifs à la langue vivante 1 à l'âge, au niveau et aux acquis des élèves.

Le programme lexical figure pour toutes les langues dans les *Compléments*.

# Allemand

## *1. Nature et objectifs*

L'objectif de l'enseignement de l'allemand est culturel, éducatif et linguistique.

L'enseignement de l'allemand met les élèves en rapport avec les faits de civilisation propres aux pays de langue allemande. Il fait découvrir les réalités de la vie quotidienne, l'organisation politique, sociale et économique de la cité, la vie artistique, littéraire et culturelle proprement dite. Il fait connaître les événements historiques majeurs et les faits de la période moderne et contemporaine.

L'objectif éducatif est étroitement lié à l'objectif culturel. La découverte de quelques œuvres représentatives de la culture allemande permet d'éveiller la curiosité intellectuelle des élèves et d'affiner leur sensibilité.

Le constat par les élèves de la diversité des civilisations et des comportements qui s'y attachent leur permet d'accepter plus facilement les différences dans un esprit pluraliste. L'enseignement de l'allemand contribue ainsi au développement du jugement et du raisonnement.

L'objectif linguistique de l'enseignement de l'allemand réside d'abord dans l'acquisition d'automatismes portant sur un nombre appréciable de faits de langue. Familiarisés avec la démarche d'apprentissage

de la langue allemande, les élèves seront mieux armés pour apprendre d'autres langues vivantes.

## 2. *Instructions*

L'appropriation de la langue comporte trois phases : la phase initiale, dans laquelle l'acte grammatical demeure parfaitement conscient et volontaire, la phase intermédiaire, où, grâce à des exercices appropriés, la prise de conscience grammaticale s'avère de moins en moins nécessaire, et la phase terminale, caractérisée par l'apparition de l'automatisme. L'enseignement est une longue succession d'amorces de tels processus, il est aussi leur maturation plus ou moins lente et simultanée. L'ordre dans lequel doivent se succéder les faits de langue dans les phases initiales constitue la progression grammaticale. Celle-ci n'est nullement indifférente : elle va du simple au plus complexe, du fondamental au plus particulier, et doit prévoir en outre des retours en arrière, permettant, en cas de nécessité, de reprendre le processus à un stade antérieur.

Toutes les activités proposées aux élèves, ou peu s'en faut, relèvent de l'une de ces trois phases.

La phase initiale se compose des séquences grammaticales, qui figurent dans la plupart des séances, et dont chacune concerne un fait de langue précis. Celui-ci est l'objet d'une description claire et accessible aux élèves, la terminologie utilisée n'ayant pas une importance première. Pour que l'enseignement grammatical puisse remplir sa fonction didactique, il est nécessaire de le fonder sur une grammaire pédagogique. Celle-ci ne doit pas être considérée comme une discipline

autonome, mais comme un instrument permettant d'amorcer l'élaboration des automatismes.

L'exercice traditionnellement qualifié de structural, et qui renvoie obligatoirement à des situations connues des élèves, relève dans toutes ses parties de la première phase du transfert quand sa mise en œuvre est intégrée à la séquence grammaticale (il peut être repris par la suite, et relève alors de la phase intermédiaire). Il est ici le pendant pratique des explications théoriques qui, la plupart du temps, le précèdent : il contribue ainsi à la description du fait de langue. La première manipulation que cet exercice exige des élèves reste un acte grammatical conscient et volontaire. Des imperfections dans la réalisation sont dès lors inévitables.

La séquence grammaticale peut alterner avec une séquence lexicale, également destinée à provoquer une réflexion sur la langue. Il ne s'agit pas, en général, d'y présenter des mots nouveaux pour les élèves (ils font leur apparition dans une situation) mais de regrouper et de récapituler les unités lexicales par familles ou par thèmes, notamment. Cette séquence donne lieu à des commentaires et à des explications lexicologiques, présentés en français, à propos de la signification, de l'emploi, de la formation (dérivation, composition, etc.) du vocabulaire étudié.

La phase intermédiaire est constituée par des exercices appropriés de types très divers. Le professeur utilise l'exercice structural, les nombreuses variantes d'exercices grammaticaux, plus ou moins guidés, mais aussi des exercices plus libres, comme, par exemple, la description ou le commentaire de dessins conçus à cet effet. La fonction de ces exercices est d'habituer progressivement les élèves à se passer de toute prise de conscience grammaticale, tout en suscitant la produc-

tion — encore non spontanée — de faits de langue précis, au moyen d'une stimulation plus ou moins contraignante. Ces exercices, dont chacun, à la différence des exercices structuraux, peut viser le transfert de plusieurs faits de langue à la fois, sont obligatoirement mis en œuvre à des intervalles plus ou moins éloignés. A côté de ces exercices de production, il est possible d'imaginer des exercices de compréhension guidée ou semi-guidée, comportant des indications préalables sur certains contenus partiels et précis auxquels les élèves sont ainsi appelés à porter plus particulièrement attention.

Lors des phases initiale et intermédiaire du transfert, il est possible de faire appel à des exercices informatisés. On bénéficie notamment d'un regain de motivation dû à l'intérêt pour une technologie encore relativement nouvelle. Mais on ne perdra pas de vue que l'ordinateur donnera toute sa mesure quand il prendra en compte la réalité sonore du langage, et notamment sa composante prosodique.

La phase terminale concerne elle aussi la compréhension et l'expression. La séquence de présentation initiale du document de base donne lieu à un entraînement régulier à la compréhension auditive. On fait appel à la collaboration des élèves, en leur demandant d'écarter délibérément tout recours à l'analyse grammaticale ou à la traduction mentale. Ils s'efforcent plutôt d'appréhender le document de façon directe. Pour soutenir leur effort, on présente le document (ou, du moins, sa composante linguistique s'il s'agit d'un document audiovisuel) dans sa forme sonore, enregistrée ou lue par le professeur, sans qu'ils aient en même temps le texte écrit sous les yeux. Cette séquence peut être précédée d'une aide préalable à la compréhension qui, dans le cadre d'un enseignement

différencié, ira de l'explication rapide de quelques termes inconnus jusqu'au résumé du contenu, total ou partiel, en allemand ou, à la rigueur, en français. Cette séquence vise plus particulièrement la compréhension globale, c'est-à-dire celle des traits saillants de la situation présentée, et qui en font la cohérence.

L'entretien d'élucidation, ainsi nommé parce que son but immédiat est d'explorer le contenu du document de base, au-delà de la compréhension globale, jusqu'aux détails même marginaux (contenu littéral) et aux non-dits (contenu implicite), représente, tant du point de vue didactique que de celui de l'importance horaire qu'on lui accordera, la séquence la plus importante de toutes. Elle est l'occasion d'entraîner les élèves à l'expression orale dialoguée. Au cours de cet entraînement ils sont appelés à employer en toute spontanéité des faits de langue déjà transférés, ou sur le point de l'être. Pour que cette activité soit la plus efficace possible, plusieurs conditions doivent être remplies. Il est indispensable, d'abord, que le document incite les élèves à la prise de parole, qu'il ait un contenu psychologique et humain intéressant pour eux, qu'il permette la discussion, notamment à propos de son contenu implicite. Le professeur doit, d'autre part, éviter soigneusement de transformer cette activité en un exercice de la phase intermédiaire, voire initiale, en reprenant au cours de cette séquence même tel point de grammaire au niveau conceptuel ou en invitant la classe à employer massivement et artificiellement telle structure. Pour préserver la spontanéité des élèves, il faut que la conversation garde un tour naturel ; il est indiqué de faire en sorte qu'ils puissent aussi s'adresser à leurs camarades et que le professeur, tout en imprimant à l'entretien une indispensable cohérence, trouve d'autres incitations que la simple

technique du questionnement unilatéral. Cette séquence a, dans les premiers temps de l'initiation, un contenu fort modeste. On lui accordera dès le début plus d'importance qu'à une autre activité, fort utile, certes, mais insuffisante à elle seule : celle qui consiste, dans les méthodes modernes, à faire mémoriser et jouer des saynètes par les élèves.

Rien ne peut remplacer la prise de parole à titre personnel, c'est-à-dire en ne jouant pas le rôle d'un autre, dans une situation réelle : c'est le cas lorsque les élèves participent à l'entretien d'élucidation, où ils restent eux-mêmes dans une situation scolaire réelle. On peut y ajouter, dans les classes de quatrième et de troisième notamment, un exercice d'apprentissage des procédés de la communication, en appelant les élèves à jouer leur propre personnage ou celui d'autrui dans des situations fictives empruntées à la réalité extra-scolaire. Il serait néfaste de donner à cette activité une importance exagérée.

L'apprentissage de la graphie requiert une grande attention même s'il convient de rappeler que l'oral constitue la priorité. Le premier contact des élèves avec l'allemand s'effectue au niveau de la réalité sonore de la langue. C'est la raison pour laquelle on retarde, la plupart du temps, l'apparition de la graphie de quelques semaines (quatre à six) au début de la période d'initiation. Ce décalage peut être réduit dans le cadre d'un enseignement différencié, notamment.

Il convient d'enseigner la lecture naturelle. Elle se caractérise par les liens étroits qui l'unissent à la réalité sonore de la langue. Son apprentissage débute par un exercice de lecture imitative à haute voix. Cet entraînement sera repris tout au long de la scolarité. On en profite pour mettre au point la prononciation,

en portant une attention toute particulière à la prosodie : elle permet de déceler si le lecteur comprend ce qu'il lit. La lecture imitative tire profit du modèle sonore fourni lors de la présentation initiale ou renouvelée du document de base, ainsi que de l'élucidation préalable de son contenu. En quatrième et troisième, on tente d'initier les élèves à une lecture plus autonome, en utilisant d'autres textes que les documents de base. Elle n'est plus étayée par un modèle sonore et une élucidation préalables. Il est essentiel que les élèves puissent, dans ces conditions, continuer à percevoir le sens du message de façon directe, et qu'ils parviennent à résister à la tentation de l'analyse grammaticale et de la traduction mentale. La voie qui mène à la lecture cursive est alors ouverte.

L'écriture ne pose pas de problèmes graves en allemand. L'aptitude à l'expression écrite, quant à elle, est bien plus que la maîtrise du code de correspondance entre la réalité sonore de la langue et sa transcription graphique. Elle implique l'aptitude à l'expression discursive non dialoguée, celle qui bénéficie le plus fréquemment d'une transcription écrite.

Il est important que l'expression écrite demeure elle aussi directe. Il ne faut pas que les élèves prennent l'habitude, dans ce domaine, de produire mentalement des phrases françaises et de se contenter de les traduire avant de les transcrire. Pour tenter d'éliminer ce risque, on les entraîne pour commencer à l'expression discursive imitative et orale. Il existe au moins trois occasions pour ce faire : la reconstitution du texte étudié à la séance précédente, la reconstitution globale du document de base qui fait suite à sa présentation initiale, et la reconstitution narrative qui peut se placer après la séquence d'élucidation. Cet entraînement sera poursuivi régulièrement. De temps

en temps (tous les quinze jours, par exemple), on demande à la classe de transcrire, en guise de devoir écrit, l'une de ces reconstitutions préalablement élaborées collectivement sous forme de discours oral. Une accoutumance à transcrire un discours connu — activité qui permet d'éviter la traduction mentale — conduira en quatrième et troisième à des tentatives d'expression écrite plus autonome, avec une chance supplémentaire de préserver son caractère direct.

Lecture et écriture sont des activités qui relèvent de la phase terminale. Elles en sont le couronnement. Le fait même que les élèves, alors qu'ils ont peut-être déjà commencé par ailleurs l'apprentissage de la traduction, ne se servent pas de ce moyen lorsqu'ils lisent ou écrivent, est le signe d'une réussite certaine.

Une unité pédagogique peut comporter une ou plusieurs séances. Elle comprend les activités et exercices que le professeur a choisis en fonction des besoins de sa classe.

### 3. Programmes

#### A. Programme grammatical

##### CLASSE DE SIXIÈME

###### *Syntaxe de la phrase*

La place du verbe conjugué dans la dépendante introduite par « *dass* », « *ob* » et « *weil* ».

La place du verbe conjugué dans les phrases auto-

nomes du type énonciatif (deuxième position),  
interrogatif et injonctif (première position).

### *Syntaxe du groupe verbal*

La structure régressive du groupe verbal.

Les groupes verbaux du type :

attributif (*gross sein, ein Mann sein*);

adverbial (*schnell fahren*);

à particule (*mitkommen*);

de localisation (*in Deutschland liegen*);

de destination (*nach Deutschland fahren*).

Le groupe verbal complexe :

les ajouts postérieurs :

les verbes de modalité (*mitkommen wollen*);

les auxiliaires « *sein* » et « *haben* », et le par-  
fait (*mitgekommen ist; gemacht hat*);

les ajouts antérieurs :

la négation du groupe verbal par « *nicht* »  
(*nicht mitkommen wollen*); la négation du  
groupe verbal par « *kein* » (*kein Junge  
sein*).

### *Syntaxe des groupes fonctionnels*

Les actants simples (groupes nominaux et pro-  
noms personnels) comme sujet, complément  
direct et complément indirect au datif.

Les circonstants :

prépositionnels de localisation dans le temps  
(*vor zwei Tagen*) et dans l'espace (*auf der  
Bank*);

non prépositionnels (*den ganzen Tag*).

### *Morphologie du verbe*

L'infinitif présent et passé.

L'impératif.

Le participe II.

Le présent de l'indicatif :  
des verbes faibles ;  
des verbes forts usuels utilisés à ce niveau ;  
des verbes de modalité ;  
des verbes « *sein* » et « *haben* ».  
Le prétérit de « *sein* » et de « *haben* ».

#### *Morphologie du groupe nominal*

Les marques de cas au nominatif, à l'accusatif et au datif.  
Les déterminatifs de type « *der* » et de type « *ein* ».  
La désinence de l'épithète dans les emplois les plus usuels.  
Le génitif « *saxon* ».

#### *Morphologie du pronom*

Les pronoms personnels.  
Le pronom réfléchi.  
Les pronoms interrogatifs en « *W* ».

## CLASSE DE CINQUIÈME

#### *Syntaxe de la phrase*

L'infinitive.  
L'infinitive introduite par « *um* ».  
La dépendante relative.

#### *Syntaxe du groupe verbal*

La structure régressive du groupe verbal (reprise).  
Les types de groupes verbaux :  
à particules (reprise et approfondissement) ;  
de provenance (*aus Frankfurt kommen*) ;  
de passage (*über die Mauer werfen*) ;

à constituant idiomatique (*Abschied nehmen, Lust haben*).

Le groupe verbal complexe :

les ajouts postérieurs :

les verbes de modalité (reprise) ;

les verbes du type « *sehen* », « *hören* », etc. ;

le verbe « *lassen* » ;

le verbe « *werden* » (au futur de l'indicatif) ;

le verbe « *werden* » (au présent du passif) ;

les ajouts antérieurs :

la négation par « *nicht* » ou « *kein* » du groupe verbal (reprise et approfondissement) ;

les modificateurs du type « *gern* » (*gern schnell fahren*) ;

le groupe prépositionnel utilisé comme modificateur (*mit dem Wagen nach Berlin fahren*).

### *Syntaxe des groupes fonctionnels*

La distinction entre actants et circonstants (reprise et approfondissement).

La notion de « groupe fonctionnel » et son rôle en tête de la phrase de type énonciatif.

Le groupe fonctionnel complexe formé :

d'un groupe nominal et d'un complément de nom au génitif (*der Mantel meines Vaters*) ;

d'un groupe nominal et d'un complément de nom prépositionnel (*eine Fahrt ins Blaue*).

### *Morphologie du groupe verbal*

Le présent de l'indicatif (reprise et approfondissement).

Le prétérit des verbes utilisés à ce niveau.

Le parfait (reprise et approfondissement).

Le futur de l'indicatif.

Le comparatif de supériorité de l'adverbe (*schneller fahren*).

#### *Morphologie du groupe nominal*

Les déterminatifs (reprise et approfondissement).

Les désinences de l'épithète (reprise et approfondissement).

Le comparatif et le superlatif de l'épithète.

Les masculins faibles. Les pluriels des noms.

#### *Morphologie des pronoms*

Le pronom relatif au nominatif et à l'accusatif.

### CLASSE DE QUATRIÈME - langue vivante 1

#### *Syntaxe de la phrase*

Les dépendantes introduites par « *als* », « *wenn* », « *da* », « *wie* », les pronoms en « *W* » (« *wer* », « *wen* », etc.).

Les infinitives introduites par « *ohne* » et « *anstatt* ».

La dépendante relative (reprise et approfondissement).

La coordination.

L'exclamative.

#### *Syntaxe du groupe verbal*

La structure régressive du groupe verbal (reprise et approfondissement).

Le groupe verbal de type « *an seine Pflicht erinnern* », « *daran erinnern* ».

Le groupe verbal comprenant un actant (*Wein trinken, einen Hut tragen...*, *dass heute Besuch Kommt*).

Le groupe verbal comprenant une dépendante qui est :

- sujet (*schlimm sein, dass er nicht da ist*);
- objet (*glauben, dass er trotzdem kommt*).

### *Syntaxe du groupe fonctionnel*

Le groupe fonctionnel composé d'un groupe nominal et d'une dépendante (*der Herr, den ich zu mir bestellt habe; die Hoffnung, ihn bald wiederzusehen*).

### *Morphologie du verbe*

Les verbes forts (suite et approfondissement).

Le participe I (*weinend*).

Les verbes faibles irréguliers.

L'infinitif et le prétérit du passif.

Le présent, le passé et le futur du subjonctif II (l'irréel).

### *Morphosyntaxe du groupe nominal*

Les participes I et II comme épithètes (*der gelungene Streich, die blutende Wunde*).

Le groupe nominal comprenant une épithète déterminée, du type « *das vor drei Wochen erschienene Buch* ».

Le pluriel des noms (suite).

L'épithète (suite et approfondissement).

### *Pronoms et autres anaphoriques*

Le pronom relatif au datif et au génitif.

Les pronoms indéfinis (*einer, keiner, jemand*, etc.).

Les pronoms en « W » (reprise et approfondissement).

L'anaphorisation des groupes prépositionnels, et notamment l'opposition « *mit ihm/damit* ».

## CLASSE DE QUATRIÈME - langue vivante 2

### *Syntaxe de la phrase*

Le verbe conjugué dans la dépendante (introduite par « *dass* », « *ob* », « *weil* »), et dans la relative. Le verbe conjugué dans la phrase autonome de type énonciatif, interrogatif et injonctif.

L'infinitive.

La construction des actants (sujet, compléments direct et indirect) dans la phrase.

### *Syntaxe du groupe verbal*

La structure régressive du groupe verbal.

Les groupes verbaux :

attributif (*schön sein, eine Dame sein*);

adverbial (*schnell fahren*);

à particule (*mitkommen*);

de localisation (*in Berlin wohnen*), de destination (*nach Deutschland fahren*), de provenance (*aus Italien Kommen*), de passage (*über den Bach springen*);

à constituant idiomatique (*Abschied nehmen*).

Les ajouts postérieurs :

les verbes de modalité (*mitkommen dürfen*) et assimilés;

les auxiliaires de temps.

Les ajouts antérieurs :

la négation du groupe verbal;

les modificateurs (*gern Auto fahren*).

### *Syntaxe des groupes fonctionnels*

Les actants simples (sujet, compléments direct et indirect) formés d'un groupe nominal ou d'un pronom.

Les actants composés :

d'un groupe nominal et d'un complément de nom au génitif (*der Mantel des Vaters*);  
d'un groupe nominal et d'un complément prépositionnel (*eine Reise nach Deutschland*);  
d'un groupe nominal et d'une dépendante (*der Herr, den ich zu mir bestellt habe*; *die Hoffnung, ihn bald wiederzusehen*).

#### *Morphologie du verbe*

Le présent, le prétérit, le parfait, le plus-que-parfait et le futur de l'indicatif.

L'impératif.

Les verbes forts utilisés à ce niveau.

Le présent et le prétérit du passif.

Les participes I et II.

#### *Morphologie du groupe nominal*

Les quatre cas et leurs marques.

Les déterminatifs usuels du type « *der* » et du type « *ein* ».

L'absence de déterminatif.

Les groupes prépositionnels (prépositions spatiales et de temps).

#### *Pronoms*

Les pronoms personnels et réfléchis.

Les pronoms en « *W* ».

Le pronom relatif (à l'exception du génitif).

Les pronoms indéfinis.

### CLASSE DE TROISIÈME - langue vivante 1

#### *Syntaxe de la phrase*

Les dépendantes introduites par « *bevor* », « *nach*-

*dem* », « *während* », « *seitdem* », « *damit* », « *obwohl* », « *indem* ».

La coordination.

Les corrélatifs « *nicht... sondern* », « *entweder... oder* », « *weder... noch* », « *je... desto* ».

Les dépendantes à structure énonciative (*er sagte, er sei krank*) et interrogative (*wäre er nicht gekommen, dann...*).

La construction des actants dans la phrase.

### *Syntaxe du groupe verbal*

Les temps composés dans un groupe verbal comprenant un verbe de modalité (... *dass er nicht hat kommen können*) ou assimilés.

Le groupe verbal comprenant une dépendante :  
annoncée par « *so* » (*so krank sein, dass er das Bett hüten muss*);

annoncée par un comparatif (*grösser sein als man erwartet hatte*);

annoncée par un anaphorique prépositionnel (*daren denken, den Freund anzurufen*).

Le complément d'agent.

### *Syntaxe des groupes fonctionnels*

La dépendante comme groupe fonctionnel :  
actant (*Dass er nicht kommen konnte, ist gar nicht so schlimm*);

circonstant (*als er dann trotzdem kam, freuten sich alle*).

### *Morphologie du verbe*

Le plus-que-parfait de l'indicatif (reprise avec « *nachdem* »).

Le parfait, le plus-que-parfait et le futur du passif.

Le présent, le passé et le futur du subjonctif I  
(au discours indirect).

Le subjonctif II (reprise à propos du discours  
indirect).

### *Morphologie du groupe nominal*

Le pluriel des noms (suite).

L'adjectif (le participe) substantivé (*der Deutsche,  
ein Reisender*).

L'épithète (reprise et approfondissement).

Le groupe prépositionnel au génitif (*während des  
Krieges*).

### *Pronoms et autres anaphoriques*

Les différents emplois de « es ».

## CLASSE DE TROISIÈME - langue vivante 2

### *Syntaxe de la phrase*

La coordination.

Les dépendantes conjonctives (suite et approfondissement) (« *wenn* », « *bevor* », « *nachdem* », etc.).

La relative (suite et approfondissement).

Les dépendantes de comparaison (*so... wie... ;  
grösser als...*).

La négation partielle.

### *Syntaxe du groupe verbal*

Comparatif et superlatif de l'adverbe.

Les groupes verbaux comprenant :

un actant simple (*Wein trinken*) ;

une dépendante comme actant (sujet, objet) et  
comme circonstant ;

les temps composés dans un groupe verbal

comprenant un verbe de modalité ou assimilé  
(... *dass er nicht hat kommen können*);  
le groupe verbal du type « *an seine Pflicht erinnern, daran erinnern* »;  
le groupe verbal du type « *daran erinnern, dass...* ».

### *Syntaxe des groupes fonctionnels*

L'intégration de la dépendante dans le groupe fonctionnel (reprise).

### *Morphologie du verbe*

Les verbes forts (reprise et approfondissement).  
L'infinitif, le futur, le parfait et le plus-que-parfait du passif.

Le subjonctif II (l'irréel).

Le subjonctif I (le discours indirect).

### *Morphologie du groupe nominal*

Pluriel des noms (suite).

L'épithète (reprise et approfondissement).

L'adjectif substantivé.

L'infinitif substantivé.

Les masculins faibles.

Le groupe nominal du type « *das kürzlich in Deutschland erschienene Buch* ».

### *Pronoms et autres anaphoriques*

Le pronom relatif (reprise et approfondissement).

Les pronoms en « W » (les formes composées du type « *woran* », « *womit* ») et l'opposition « *mit ihm/damit* ».

Les anaphoriques prépositionnels « *daran, damit* ».

# Anglais

## *1. Nature et objectifs*

L'anglais est parlé en tant que langue maternelle ou seconde langue dans de nombreux pays du monde.

Il existe donc de nombreuses variétés d'anglais, plus ou moins différentes entre elles par l'accent, le vocabulaire, les modes d'expression.

La variété sans doute la plus couramment comprise en Europe et enseignée au collège est l'anglais de Grande-Bretagne. Il convient, à un moment et selon une fréquence dont le professeur est juge, de proposer à l'élève d'autres variétés, américaines notamment. Son champ de perception s'en trouvera étendu.

Peu d'élèves français ont l'anglais comme langue maternelle ou familiale. En revanche, parlé et écrit partout dans le monde, l'anglais est aussi présent dans l'environnement linguistique immédiat des élèves français par le cinéma, le disque, la télévision, la vidéo, l'informatique, la publicité, les notices techniques ou commerciales, etc. Les contacts sont donc multiples et directs, mais fragmentaires, superficiels et de hasard.

La morphologie et la syntaxe de l'anglais présentent peu de complexités apparentes. Toutefois, cette langue d'origine germanique, mais qui a subi l'influence du latin et du français, comporte pour les élèves dont la

langue appartient à une autre famille linguistique, à la fois des similitudes, qui favorisent les transferts, et des différences de fonctionnement et de signification, sources réelles de difficultés.

Au cours de sa scolarité, l'élève est mis en mesure de comprendre, de parler, de lire et d'écrire un anglais contemporain, simple et usuel. La compréhension de la langue parlée et écrite est un objectif à privilégier pour l'ensemble des élèves. Cela ne doit pas conduire à négliger l'entraînement à une production orale et écrite tenant compte des possibilités individuelles et amorçant l'indispensable développement de l'autonomie linguistique.

Le deuxième objectif est culturel. L'aptitude à la lecture, graduellement développée, permet d'aborder, en quatrième et en troisième, l'étude de textes de qualité, au besoin adaptés. A travers la pratique progressivement enrichie de la langue, l'élève est initié, selon son âge et ses possibilités, aux réalités les plus immédiates de la civilisation anglo-saxonne.

Grâce à la pratique raisonnée de la langue, l'élève atteint aussi un troisième objectif. Il exerce sa réflexion sur les grands principes du fonctionnement de l'anglais ; sa compétence implicite en langue maternelle s'en trouve partiellement explicitée et l'appropriation d'autres langues facilitée.

Ces trois objectifs ne sont pas exclusifs les uns des autres. Les progrès accomplis dans un domaine favorisent et accélèrent les progrès accomplis dans les autres.

A la fin de sa scolarité au collège, l'élève doit avoir à sa disposition les éléments linguistiques, conceptuels et culturels qui, correctement utilisés et combinés, lui permettront de comprendre et de se faire comprendre dans des situations très simples de communication, et

qui lui permettront de poursuivre avec fruit sa formation au lycée.

Au prix de contraintes initiales indispensables à la mise en place des connaissances de base, l'élève acquiert une autonomie appréciable au terme de la scolarité du collège. Dans les limites des contenus grammaticaux et lexicaux du programme et en ce qui concerne les quatre savoir-faire linguistiques fondamentaux, l'élève doit être capable de mobiliser au moment opportun le matériau linguistique, même restreint, dont il dispose, pour répondre de manière adéquate aux exigences de la situation où il se trouve.

## *2. Instructions*

Les exercices faits en classe imposent un recours constant à l'activité individuelle, de groupe, collective. Les échanges oraux sont conduits en un anglais naturel. Ces échanges se développent à partir de situations, de textes d'enregistrements, de documents visuels authentiques, adaptés à l'âge et aux curiosités des élèves. Le professeur utilise pleinement les possibilités offertes par les techniques et les appareils modernes : magnétophones et magnétoscopes, mais aussi micro-ordinateurs, et, éventuellement, vidéodisques.

Le magnétophone à bande et à cassette est l'auxiliaire indispensable du professeur dans l'échange pédagogique ; il garantit une présence étrangère authentique ; il permet de faire entendre une variété de voix et d'accents. Il offre au professeur une référence constante et à l'élève un modèle.

Simplifiée à des fins didactiques, l'image, surtout en sixième et en cinquième, est un support essentiel de

l'apprentissage de la langue : elle illustre directement les sens ou les ensembles de sens ; elle symbolise et explicite certains fonctionnements syntaxiques ; elle provoque l'expression orale et écrite.

Dès la quatrième, le professeur tire parti de l'abondance des images, fixes ou animées, offertes par le monde contemporain. Il choisit d'une part des images riches, complexes et ambiguës, qui ouvrent un vaste champ à l'imagination et à l'intuition, d'autre part des images riches de contenus culturels significatifs. Dans les deux cas, ces images demandent une exploitation réfléchie : le professeur apporte des éléments permettant à l'élève de se repérer dans l'univers des images, il lui donne l'occasion d'exercer son esprit critique et d'utiliser de manière plus personnelle les moyens linguistiques dont il dispose.

Qu'il soit écrit à des fins didactiques, qu'il soit emprunté, avec ou sans adaptation, à la littérature, à la presse, aux radios et télévisions anglo-saxonnes, qu'il soit dialogue, narration, poème, etc., simple ou relativement complexe, le texte garde toute son importance dans l'enseignement de l'anglais.

Hors de la classe, des leçons et devoirs viennent renforcer, compléter et diversifier l'enseignement reçu. Ces travaux sollicitent les rythmes propres de chaque élève, l'aident à se créer une méthode de travail, l'incitent à la recherche personnelle et à l'utilisation des ressources documentaires disponibles. Il doit être gardé une trace écrite de ces exercices et de ces travaux.

Quels que soient le manuel et les aides techniques dont il dispose, le professeur est, en définitive, le seul responsable du choix de l'organisation et de la conduite des activités proposées à la classe, en fonction des objectifs à court et à long terme qu'il définit, et en

fonction de ce qu'il sait ou découvre des besoins et des possibilités des élèves. Maître d'œuvre, il encourage, guide, explique, corrige, répète.

Un schéma pédagogique unique, si élaboré soit-il, ne peut suffire. Il faut donc recourir à des pratiques pédagogiques logiquement et imaginativement différenciées au niveau des procédés, des rythmes, des tâches, des modalités d'aide, d'explication et d'évaluation. Mais la diversité ne peut être une fin en soi. L'effort d'assouplissement et de diversification doit s'accompagner d'une volonté de rigueur dans la définition des objectifs et d'un effort de cohérence dans la conception et la mise en œuvre des moyens permettant d'y parvenir.

L'évaluation régulière des élèves est intégrée à l'enseignement de l'anglais à tous les stades. A chaque séance, un contrôle oral permet de vérifier ce qui a été effectivement appris et retenu des acquisitions nouvelles, dans le domaine de la langue parlée comme de la compréhension de l'oral et de l'écrit. Des contrôles écrits périodiques, sous forme de tests rapides de connaissances (vocabulaire, grammaire), mais aussi de production écrite correspondant au niveau atteint, complètent ces évaluations.

De ce point de vue, les programmes lexicaux et grammaticaux représentent des prélèvements raisonnés au sein de l'ensemble ouvert et évolutif de la langue naturelle. A des fins d'harmonisation et d'égalisation des chances, cet ensemble doit être commun au plus grand nombre, et laisser une marge de liberté aux professeurs et aux auteurs de manuels. En revanche, ce qui est exigible doit être rigoureusement défini en vue d'une évaluation valide et équitable.

### 3. Programmes

#### CLASSE DE SIXIÈME

Les élèves prennent conscience du fait que la langue anglaise est présente dans leur environnement : oralement (radio, disques, cinéma...) et par écrit (publicité, notices techniques, emprunts à l'anglais, dans le domaine du sport notamment).

Une sensibilisation aux réalités phoniques de l'anglais (rythme et ligne mélodique notamment) s'impose dès les premières séances. L'acquisition d'une prononciation convenable qui évite les excès d'un perfectionnisme un peu vain est en première année une préoccupation importante. Elle est assurée par une pratique constante du dialogue, à partir de bons modèles enregistrés ou proposés par le professeur. On vise aussi à développer la compréhension en encourageant très tôt la production d'énoncés qui satisfassent un besoin d'expression, avec une variété de supports visuels stimulants. La compréhension du fonctionnement de la langue, dûment explicitée à chaque étape, apporte à une pratique fréquente, régulière et en situation, l'indispensable fixation des acquis et la meilleure garantie d'un apprentissage cumulatif.

La découverte des modes de vie des pays de langue anglaise est une source d'intérêt et constitue une première appréhension des réalités culturelles qui interdisent de considérer l'anglais comme une simple langue véhiculaire. Elle est assurée par un choix de situations correspondant aux curiosités prévisibles des élèves.

La langue écrite n'est pas seulement une transcription de l'oral. L'élève doit être entraîné très tôt à la

lire et à la comprendre, sous une forme accessible mais authentique (textes informatifs, récits et commentaires simples).

### *Vocabulaire*

La présentation du programme lexical (*cf.* les *Compléments*) en quatre colonnes — de la sixième à la troisième — en facilite l'utilisation comme base d'une progression annuelle. La manière dont les auteurs prennent en compte ces programmes doit être pour le professeur un important critère de choix des manuels.

Les 555 mots de vocabulaire actif qu'il contient (mots que l'élève doit pouvoir retrouver en production orale et écrite) ont été choisis d'après un grand nombre de critères. Ils doivent être considérés plutôt comme une référence utile pour le professeur que comme une contrainte, telle ou telle situation pouvant créer un besoin d'autres mots qu'il est bon de satisfaire. L'expérience montre que la charge d'apprentissage qu'ils représentent constitue, contrairement à ce qu'on avait pu penser initialement, non pas un minimum mais un maximum pour l'élève moyen de sixième. Le professeur doit en tenir compte dans l'organisation de ses cours, avec une marge raisonnable de liberté.

### *Grammaire*

Le programme grammatical fait partie d'une double présentation fonctionnelle et sémantique d'une part, grammaticale d'autre part.

La présentation fonctionnelle n'a pas pour but de se substituer à l'enseignement grammatical et à une réflexion linguistique adaptés aux besoins et aux possibilités des élèves.

## 1. Présentation fonctionnelle et sémantique

Cette partie des programmes grammaticaux est destinée à montrer comment, dès le début de l'apprentissage, la langue étrangère sert aussi, au même titre que la langue maternelle, mais sous des formes différentes, à transmettre des significations, des intentions, des désirs, des opinions, des demandes d'information. Elle sert à agir et à faire agir ; c'est en utilisant cette langue avec ses camarades que l'élève apprend à s'en servir comme d'un instrument.

## 2. Présentation grammaticale

Elle comporte, dès la sixième, trois parties : la phrase, le groupe nominal, le groupe verbal. Au niveau le plus simple, une langue met en jeu un grand nombre de formes, de mots grammaticaux et d'agencements syntaxiques. La présentation grammaticale suit un ordre logique en prenant comme point de départ l'analyse de la phrase sous ses différents types et dans ses divers éléments. Elle ne propose donc en aucune manière une progression dans les acquisitions successives au long de l'année scolaire : cette progression est laissée au soin du professeur ou de l'auteur de manuel. Mais la présentation des différents points du programme propose une classification et une terminologie qui aident le professeur à fournir aux élèves les explications nécessaires pour qu'ils comprennent les phénomènes grammaticaux et les structures qu'ils utilisent. La terminologie présente des ressemblances notables avec celle qui est retenue pour la grammaire du français.

### *Phonologie*

Les *Compléments* fournissent les indications utiles, non pas pour construire un cours de phonétique anglaise mais pour initier les élèves à son utilisation et

pour assurer tout au long de l'année la mise en place des principaux phénomènes phoniques et les corrections nécessaires en vue de l'acquisition d'une prononciation convenable : celle-ci ne prétend pas rivaliser avec celle de locuteurs anglophones mais s'en rapprocher suffisamment pour qu'il n'y ait aucun obstacle à la compréhension.

### *Culture*

La priorité accordée à l'apprentissage de la langue n'exclut pas mais au contraire favorise l'accès progressif à des valeurs culturelles. Celles-ci sont laissées au choix du professeur, en fonction de sa classe et des ressources dont il dispose. Elles concernent surtout à ce niveau les modes de vie (famille, loisirs, fêtes, traditions, etc.), en évitant les stéréotypes et les généralisations trompeuses, en utilisant très tôt des matériaux authentiques (textes, documents sonores et visuels, chansons populaires) qui ont toujours la faveur des jeunes élèves.

## CLASSE DE CINQUIÈME

### *Vocabulaire*

Le programme lexical propose 559 mots actifs (*cf.* les *Compléments*). La charge d'apprentissage est moins lourde qu'en sixième, puisque les élèves sont déjà familiarisés avec les réalités de l'anglais et peuvent reconnaître des mots de même famille qui appartiennent à un champ commun de significations. Cela doit permettre le travail indispensable de réactivation des mots de sixième déjà enseignés sinon retenus. Les quelque 1 100 mots inventoriés au titre des deux

premières années constituent pour les élèves un maximum.

### *Grammaire*

#### 1. Présentation fonctionnelle et sémantique

Les relations de civilité tiennent, comme en sixième, une place particulière dans les échanges oraux naturels entre professeur et élèves et au sein de la classe (début et fin de séance, diverses simulations). Le développement des formes de l'appréciation, de l'échange d'informations et de la discussion (accord, désaccord, modalisation) donne à l'élève une autonomie dans le langage sur laquelle le professeur doit s'appuyer dans toutes les phases du travail : compréhension, production orale et écrite.

#### 2. Présentation grammaticale

Les structures grammaticales de base de sixième doivent être systématiquement reprises : constructions de la phrase simple (interrogative, affirmative, négative) aux deux formes du présent, maniement correct des pronoms personnels, sujets et compléments, principaux déterminants du nom, possessifs, etc. Le professeur recourt à la pratique naturelle en situation, à la grammaire visuelle, à l'explication simple en français.

Dans le cas où l'étude du manuel de sixième n'a pas pu être terminée, le contenu grammatical des dernières leçons doit être obligatoirement intégré au travail initial des premières semaines de l'année de cinquième.

Le programme de cinquième enrichit la phrase et le groupe nominal d'un nouvel apport de mots grammaticaux (prépositions, adverbes, conjonctions). Il permet surtout de passer de la phrase simple à la phrase complexe (plusieurs types de propositions subordon-

nées et relatives). Le groupe verbal s'enrichit surtout des constructions au « *preterit* » (formes régulières et irrégulières) et de formes et valeurs nouvelles d'auxiliaires modaux parmi les plus courants.

### *Phonologie*

Le travail de la première année est poursuivi dans le même esprit, à l'occasion des acquisitions nouvelles (lexicales, grammaticales et fonctionnelles). Les exigences du professeur sont modulées en fonction des exercices. Il entraîne à l'expression orale libre ou semi-libre.

### *Culture*

Les modes de vie des pays de langue anglaise qui apparaissent en sixième dans des situations de la vie quotidienne conduisent à l'étude de textes et de documents simples qui présentent des faits de société et suscitent la réflexion. L'accès facile à la langue narrative permet d'évoquer tel ou tel événement historique important qui peut faire mieux comprendre certains de ces faits de société.

## CLASSE DE QUATRIÈME

L'horaire doit d'abord être mis à profit pour consolider les acquis : connaissances linguistiques de base, savoir-faire fondamentaux dans les domaines de la compréhension et de la production orale et écrite.

### *Vocabulaire*

Le programme lexical comporte une centaine de mots actifs de moins que pour chacune des deux premières années, pour tenir compte du rebrassage des

acquis. La nécessaire marge de liberté des professeurs demeure entière à l'égard de la liste ; elle augmente à mesure que se multiplient les possibilités de choix de thèmes et de situations. Mais la valeur de référence de la liste reste toujours valable.

L'enrichissement lexical, qui tient compte des centres d'intérêt d'enfants de treize à quatorze ans, se fait dans le sens d'un affinement des moyens d'expression (noms, adjectifs, adverbes, etc.).

Le professeur établit une nette distinction entre le vocabulaire actif, que l'élève doit pouvoir retrouver pour satisfaire un besoin d'expression, et le vocabulaire de simple reconnaissance qui permet la compréhension dans un contexte. Cette distinction devient nettement plus importante à ce niveau. Les listes de sixième et de cinquième ne comprennent que quelques dizaines de mots précédés de la lettre R (Reconnaissance). Pour la quatrième et la troisième, existent des listes complémentaires de mots à faire seulement comprendre en lecture : 298 pour la quatrième et 370 pour la troisième (cf. les *Compléments*).

### *Grammaire*

#### 1. Présentation fonctionnelle et sémantique.

L'enrichissement des moyens d'expression dans les relations entre les personnes porte sur l'ensemble des rubriques aussi bien pour les contacts verbaux directs et téléphoniques que dans les échanges épistolaires ; les échanges de correspondance avec l'étranger deviennent possibles.

#### 2. Présentation grammaticale

La phrase s'enrichit de nouveaux adverbes et prépositions et de nouvelles acceptions de mots grammaticaux précédemment utilisés avec d'autres valeurs sémantiques. La phrase complexe intègre désormais

les propositions infinitives très utilisées en anglais. La référence au passé se fait en choisissant pertinemment entre le simple « *past* » et le « *present perfect* » dont la similitude de construction avec notre passé composé et les différences radicales d'emploi sont source de difficulté et fournissent une occasion, parmi d'autres, de faire réfléchir utilement aux différences de fonctionnement des deux systèmes linguistiques.

### *Phonologie*

Un entraînement audio-oral fréquent, dans l'étude d'extraits dialogués ou d'anglais oralisé, continue à développer la compréhension auditive et une production orale phonétiquement satisfaisante.

### *Culture*

La préoccupation culturelle, intimement liée à la consolidation et au développement linguistiques, commence à porter ses fruits. L'intérêt pour le monde anglo-saxon et ses réalités culturelles très diverses, suscité depuis le début de l'étude de l'anglais, peut s'appuyer sur une compétence linguistique non négligeable. Aux textes étudiés, en raison de leur intérêt intrinsèque, doivent s'ajouter divers supports : visuels, sonores, et audiovisuels. L'assistant d'anglais apporte son appui et le professeur tire parti de sa présence.

## CLASSE DE TROISIÈME

### *Vocabulaire*

La brièveté de la liste des mots nouveaux facilite l'apprentissage et permet les rebrassages.

Le vocabulaire de reconnaissance, pour la compré-

hension de l'écrit, peut en revanche s'enrichir à mesure que la lecture, en classe et hors de la classe (magazines pour adolescents, notamment), prend une place plus grande. La liste de 370 mots (*cf.* les *Compléments*) peut, quand le niveau de la classe le permet, s'augmenter d'un nombre important de mots transparents : l'élève apprend à en inférer le sens d'après le contexte et par des ressemblances avec des mots anglais déjà connus ou des mots français de forme et de signification voisines. En cas de doute, l'élève apprend à ce stade à consulter un bon dictionnaire.

### *Grammaire*

#### 1. Présentation fonctionnelle et sémantique

L'autonomie du langage passe à ce niveau par le maniement des différentes façons d'exprimer un point de vue personnel par rapport aux idées d'un auteur, d'un camarade ou du professeur et à l'égard des comportements des personnages d'un récit ou d'une anecdote. L'accord, le désaccord, la préférence, toutes les nuances de l'appréciation intellectuelle et affective par lesquels les adolescents de la dernière année de collège aiment affirmer leur personnalité ou leur originalité sont parmi les principales fonctions assurées par l'enrichissement lexical et grammatical.

#### 2. Présentation grammaticale

A la fixation des structures et des mots grammaticaux enseignés précédemment, s'ajoute l'enrichissement, qui porte surtout sur les auxiliaires modaux, en liaison avec le développement fonctionnel, sur les quantificateurs et sur d'autres éléments du groupe nominal.

### *Phonologie*

Le professeur enseigne diverses façons (*cf.* les *Com-*

pléments) de faire pratiquer en troisième comme en quatrième des intonations expressives pour marquer l'insistance, le renforcement, l'opposition, l'admiration, la réprobation, etc.

### *Culture*

La plupart des textes sont authentiques, non didactiques et choisis à la fois pour leur contenu linguistique et pour les éléments culturels qu'ils offrent à la discussion et à la réflexion, sur divers aspects des sociétés britannique et américaine en particulier. Des extraits littéraires choisis pour l'intérêt de leur contenu et leur relative simplicité de forme sont étudiés : poèmes, nouvelles, extraits de romans, etc. L'équipement des collèges en magnétoscopes permet l'utilisation de documents filmiques de langue anglaise adaptés aux possibilités des élèves.



# Arabe

## *1. Nature et objectifs*

Le but de l'enseignement de l'arabe est de donner aux élèves la capacité de comprendre, de s'exprimer et, éventuellement, de penser dans cette langue. La tâche est rendue complexe par la présence dans nos classes, dans des proportions variées, d'un public arabophone et francophone, et par la coexistence, à l'intérieur de la langue arabe, de l'arabe littéral et de parlers.

L'objectif fondamental de l'enseignement de toute langue vivante est d'aboutir à l'autonomie de l'élève. Il implique d'intégrer la diversité des rythmes d'acquisition de chacun. Le professeur conçoit donc son enseignement et ses procédures d'évaluation, nécessairement générales et collectives, en prenant en compte la multiplicité des niveaux et des motivations. Pour atteindre cet objectif fondamental d'autonomie, on ne saurait se contenter de la démarche fondée sur le principe du transfert linéaire des savoirs, il est aussi nécessaire de mettre en œuvre des procédures pédagogiques variées à la lumière des acquis des diverses expériences.

Dans l'ensemble, au niveau de la sixième et de la cinquième, le nombre de jeunes gens d'origine arabe est très majoritaire. Leur niveau de connaissance en langue et de pratique de l'arabe est très variable à leur

arrivée dans le second degré. Certains parlent à la maison un arabe dialectal plus ou moins mélangé de français, d'autres parlent le français, mais ont l'habitude d'entendre leurs parents parler en arabe, d'autres ne connaissent que le français, d'autres connaissent la langue kabyle mais pas du tout l'arabe. D'autres enfin, arrivés récemment du Maghreb ou qui ont suivi des cours d'arabe à l'école élémentaire, possèdent de solides notions d'arabe littéral.

Le monde arabe, dans sa diversité, dispose d'une langue officielle qui sert à la communication écrite, et, dans certains cas, à la communication orale. Cette langue, l'arabe littéral, est notamment utilisée en contexte international et aussi quand le locuteur parle devant un auditoire anonyme, c'est-à-dire dans les conférences, à la radio, à la télévision, etc. Elle est évidemment vivante dans son secteur d'utilisation, et elle évolue constamment comme le fait toute langue vivante.

Dans les autres secteurs, c'est-à-dire ceux de la pensée spontanée et du dialogue courant, les Arabes utilisent des dialectes répandus sur des aires géographiques plus ou moins vastes.

Ces deux registres, tous deux bien vivants et intimement liés, l'arabe littéral et l'arabe dialectal sous ses différentes formes, coexistent, non sans exercer l'un sur l'autre et à des degrés divers de fécondes interférences. Cette réalité doit être considérée non comme source de difficultés, mais comme ouvrant des possibilités d'exploitation dans les classes. L'arabe littéral, grande langue de culture, de civilisation et de communication dans le monde d'aujourd'hui, est enseigné prioritairement, mais les élèves ont d'autant plus facilement accès à la communication orale, celle du dialogue familial et quotidien, qu'ils ont été

sensibilisés en classe aux principales structures de l'arabe dialectal.

Les horaires ne permettent pas d'envisager à part égale l'enseignement des deux registres de langue. Il est nécessaire, parallèlement à l'étude du littéral, d'initier les élèves à l'approche du registre dialectal. Le professeur tire parti de ses connaissances dialectales et de celles que possèdent ses élèves pour dynamiser la classe et tenter d'introduire une dimension naturelle à la communication. De manière générale, il indique le plus souvent possible les ressemblances et différences entre l'arabe littéral et le dialecte choisi, lequel est vu sous l'angle de ses principales structures, phonologiques, morphologiques et syntaxiques plutôt que sous celui des faits qui caractérisent spécialement ses formes étroitement régionales. Dans la limite du temps et des possibilités des élèves, une sensibilisation auditive est acquise au moyen d'enregistrements de qualité. La compétence de l'assistant étranger est également mise à profit.

Cette démarche qui choisit de privilégier l'étude de l'arabe littéral, au risque d'étendre provisoirement quelque peu son secteur naturel d'utilisation, et qui ne fait par conséquent pas toute sa place au registre normal de la communication vivante et du dialogue spontané, est actuellement, dans le cadre scolaire, la seule réaliste. Mais l'initiation à l'étude de l'arabe dialectal possède l'avantage de ne pas masquer la complexité du problème : elle permet au professeur de faire prendre conscience aux élèves de la diversité des registres du langage, du caractère limité du registre littéral, et de la nature du choix opéré. Elle prépare aussi la voie à l'appropriation ultérieure plus complète de la langue dans sa globalité.

Cette prise en compte minimale de l'arabe dialectal,

essentielle dans les établissements de France, devra être plus largement étendue dans les établissements français en pays arabe.

L'activité langagière résulte d'un ensemble de compétences multiples intimement liées dans la pratique. A travers une réflexion méthodique qui les analyse et les traite séparément, le professeur peut les intégrer en toute rigueur dans une démarche pédagogique cohérente.

## 2. *Instructions*

### 1. Le système graphique

Le système graphique peut être abordé soit après quelques semaines de travail oral, soit dès le début, en parallèle avec l'oral. Il ne convient en tout cas pas de faire dépendre l'apprentissage de la langue orale de celui de l'alphabet.

Les professeurs doivent concevoir leur méthode d'enseignement du système graphique en liaison avec l'apprentissage des régularités morphosyntaxiques, pour que les élèves soient à même de lire, dès le début et progressivement, sans avoir recours aux signes vocaliques prédictibles.

L'alphabet arabe, d'abord impressionnant, ne constitue pas un réel obstacle s'il est convenablement présenté, et son élucidation totale et rapide motive efficacement les élèves. Les premiers contacts avec une langue étrangère — et l'alphabet arabe symbolise pour beaucoup la langue arabe et ses difficultés — déterminent en effet largement la suite de l'apprentissage. On

présente les lettres en contexte, dans un ordre autre que celui de l'alphabet, et en autant de fois qu'elles possèdent de formes différentes.

L'ordre de l'alphabet répond, en effet, non à des fins pédagogiques, mais à un principe de classement graphique et phonétique. On a avantage au contraire, pour éviter des effets de confusion, à séparer systématiquement dans la présentation les phonèmes et graphèmes proches. On procède à autant de présentations distinctes qu'il y a de messages différents, quant au contenu phonique ou quant à la forme : l'*alif* porteur de *hamza* et l'*alif* notant la prolongation du « a » sont considérés comme des signes différents ; de même l'*alif maqûra* et le *yâ* ; le *yâ* notant une diphthongue et le *yâ* notant la prolongation du « i », etc. Les signes vocaliques, le *shadda*, le *waşla*, le *ţâ marbûta*, etc., sont présentés comme étant de même nature que les lettres de l'alphabet. On a donc à traiter un ensemble important, correspondant à la liste réelle des signes de l'écriture arabe. Le grand nombre des signes ne constitue à aucun degré un inconvénient, mais plutôt un avantage, les révisions étant constantes.

Il convient d'apporter, dès le début de l'apprentissage, la plus grande attention à la qualité de la graphie des élèves. On veille notamment à ce qu'ils tracent le ductus consonantique du mot sans lever la main (sauf, bien entendu, après les lettres qui ne se lient pas à la lettre suivante), pour le compléter ensuite par les barres (pour le *ţâ*, le *zâ* et le *kâf*), et les points. Les signes vocaliques ne sont ajoutés que dans une troisième phase. On préfère, pour écrire le *jîm*, la graphie étagée qui permet de ne pas interrompre le trait.

Il est souhaitable de sensibiliser les élèves à la lecture des différents types d'écritures. On leur enseigne

l'usage courant de l'une ou l'autre des deux graphies actuellement utilisées : occidentale ou orientale.

## 2. Le programme grammatical

L'enseignement du maniement des structures morphosyntaxiques constitue un axe essentiel de la progression. Les faits grammaticaux sont présentés selon un schéma qui distingue les phases successives de sensibilisation, d'assimilation, d'explicitation et de réutilisation, pour provoquer la prise de conscience des structures qui ont été déjà vues en contexte et pouvoir les réinvestir dans d'autres contextes. Le contexte le plus facilement maniable, particulièrement avec les débutants — mais il n'est pas le seul possible — est sans doute celui des dialogues programmés.

Il va de soi qu'une progression grammaticale programmée ne peut coïncider avec l'ensemble des besoins de communication à un moment donné. Par conséquent, on a recours ponctuellement à des structures grammaticales dont l'explication n'intervient que plus tard, dans la suite du cursus scolaire.

On doit garder présent à l'esprit, à l'occasion de chaque activité choisie, l'objectif final, qui est que l'élève, à la fin de sa scolarité, devra posséder l'ensemble des structures morphosyntaxiques de la langue. Il est conseillé de ne pas étudier ces structures hors contexte, malgré leur caractère, en arabe, de grande régularité. En effet, la présentation hors contexte de la théorie grammaticale risque de ne fournir à l'élève qu'un plan de la langue compréhensible, clair, attrayant certes, mais qui l'oblige à s'y reporter sans cesse, en recourant à des associations d'idées qui risquent de freiner ou de briser sa réflexion en langue étrangère. Il faut, non pas le lui présenter *ex abrupto*,

mais l'aider à en prendre conscience et à le dégager par induction.

La présentation *a priori* du système de la dérivation des formes verbales est en particulier rejetée, dans la mesure où elle conduit les élèves à générer des mots théoriquement justes, mais en fait inusités, ou bien couramment utilisés, mais avec un sens imposé par l'usage et différent de celui qu'attendrait un débutant.

On habitue les élèves le plus tôt possible à dégager les racines tantôt de mots de même forme et de racines différentes, tantôt de mots de même racine et de formes différentes. Cette démarche trouve son application immédiate quand les élèves apprennent à chercher des mots dans les dictionnaires classés par racine. On les aide à dégager les principaux sens sous-jacents à chaque forme. Ce travail peut être entrepris après que les dérivés ont été vus à plusieurs reprises, dans des présentations différentes et des contextes divers, et élucidés comme autant d'unités lexicales distinctes. Le lien que constitue la racine ou la forme communes entre plusieurs unités lexicales apparaît ensuite aux élèves comme évident. C'est seulement à la fin de la classe de troisième que l'on peut songer à dégager la physionomie entière des formes dérivées. La prise de conscience progressive de cette importante partie de la morphologie, loin de retarder l'apprentissage de la langue, le rend plus facile et plus solide.

Chaque fois qu'une structure peut être dégagée, son pouvoir dynamique est immédiatement utilisable. Ainsi, la théorie de la formation du participe actif de première forme ne peut être indiquée qu'après que les élèves ont appris un certain nombre de participes actifs en contexte. Une fois la théorie inté-

grée, ils peuvent fabriquer des participes *ad libitum*.

Il ne faut pas négliger de provoquer une réflexion, éventuellement comparative, sur la langue, son organisation interne et ses régularités. Le thème grammatical et la version, pratiqués avec discernement, constituent à cet égard des exercices particulièrement formateurs. Cette réflexion linguistique joue en effet un rôle essentiel dans la formation de la pensée logique. On utilise soit la terminologie en usage dans les grammaires arabes écrites en français, en remplaçant, chaque fois que ce sera possible, les termes par ceux qui sont utilisés dans l'enseignement du français, soit la terminologie des grammairiens arabes. Dans les deux cas, on donne systématiquement aux élèves l'équivalent dans l'autre langue des termes utilisés.

Le professeur juge de l'ordre et de la manière dans lesquels il présente tout au long de l'année les structures morphologiques et syntaxiques en fonction de sa pédagogie et d'une réflexion linguistique enrichie des apports de la recherche.

### *Exercices grammaticaux*

Les exercices grammaticaux, écrits et oraux, pratiqués dans les phases d'assimilation et de réutilisation, s'insèrent dans une démarche globale. Ils sont aussi brefs et aussi variés que possible : exercices structuraux, thème grammatical, etc. On s'attache à ne pas proposer d'énoncés artificiels, ou sans rapport avec le contexte.

Le professeur est particulièrement attentif à l'exercice écrit de vocalisation. Les voyelles brèves, en arabe, sont intimement liées aux régularités morphosyntaxiques, d'où leur haut degré de prédictibilité. Dans l'expression orale, la distribution des voyelles

brèves est explicitement mise en œuvre à tout moment. En revanche, dans l'expression écrite, cette distribution est implicite. De ce fait, l'exercice écrit dit de vocalisation consiste à restituer ces signes et, par là, à mettre en évidence les structures morphosyntaxiques sous-jacentes.

Pour que cet exercice atteigne son efficacité maximum, il faut qu'il soit centré sur la structure étudiée exclusivement et que les élèves aient eu les moyens d'utiliser cette structure à l'oral.

Cependant on peut, pour marquer des étapes, proposer aux élèves de restituer la vocalisation complète d'un ou plusieurs énoncés afin de mobiliser à cette occasion toutes les compétences grammaticales qu'ils ont acquises jusqu'à ce moment de leur apprentissage.

Pour les exercices oraux, la restitution des désinences casuelles brèves suit les règles et usages qui sont indiqués plus loin.

### *Pratique orale*

L'objectif principal de l'enseignement de l'arabe est l'appropriation du registre de l'arabe littéral. La langue arabe, dans sa globalité, n'est toutefois pas restreinte à ce seul registre linguistique. La pratique arabe est en effet d'avoir recours, en dialogue, à un registre qui se négocie, selon les interlocuteurs, et selon les sujets et les situations de communication, en oscillation entre le littéral et le dialectal. Le professeur est juge de la façon d'aborder progressivement et de mettre en œuvre cet aspect oral de la langue.

Il convient, en arabe littéral même, de ne pas imposer aux élèves un académisme qui conduirait, par exemple, à faire usage, contrairement à l'habitude

actuelle, des voyelles casuelles brèves. Les exercices oraux sont aussi variés que possible (exposés, comptes rendus, jeux, activités communicatives, exercices structuraux, tests de compréhension, mémorisation de textes brefs, exercices de correction phonétique, dictées, etc.).

L'usage des dialogues programmés, d'abord présentés, ensuite éventuellement écoutés sur bande magnétique, puis mémorisés et joués par la classe, peut être particulièrement efficace avec les débutants. Ce cadre nécessairement contraignant peut servir de point de départ à une exploitation plus ou moins ouverte ou guidée selon le niveau de la classe. Ces dialogues en arabe littéral ont forcément un caractère artificiel, dans la mesure où la langue du dialogue de la vie courante est le dialecte. Le moyen d'éviter cette anomalie serait certes de respecter les secteurs respectifs d'utilisation du dialecte et du littéral, c'est-à-dire d'enseigner le dialecte par le dialogue de la vie quotidienne, et le littéral à l'occasion de documents à caractère intellectuel. Mais dans l'état actuel, il est préférable d'utiliser le littéral pour les dialogues programmés des débutants, quitte à étendre quelque peu, provisoirement, son secteur d'utilisation.

La règle est, pour l'ensemble des exercices et activités pratiqués, d'éviter que ne soient produits des énoncés artificiels dans le cadre du registre linguistique choisi.

On privilégie les dispositifs de prise de parole, de communication et de correction, qui permettent au professeur d'intervenir le moins possible, et qui, corrélativement, permettent le mieux aux élèves de s'exprimer.

## *L'expression écrite*

L'expression écrite, au même titre que l'expression orale, doit se réaliser au moyen d'exercices de production guidée. On a donc recours à des dispositifs variés : exercices d'expansion, de réduction, de réécriture, appliqués à l'énoncé, à la phrase, au texte.

On n'exige en aucun cas dans ce type d'activités la vocalisation des énoncés, qui fait l'objet d'exercices grammaticaux spécifiques.

## *La lecture*

La lecture occupe une place considérable dans la pédagogie de l'arabe. Par les informations qu'elle apporte, par le plaisir qu'elle peut procurer, elle met le lecteur au contact des réalités du monde auquel il s'intéresse, et crée des motivations sans lesquelles aucun apprentissage n'est envisageable. Le professeur s'attache, dès les premières prises de contact de la classe avec l'écrit, à donner aux élèves, par l'élucidation progressive du fonctionnement morphosyntaxique de la langue, les moyens de restituer les voyelles prédictibles sans le secours des signes vocaliques. Il doit exploiter, le plus rapidement possible, les documents authentiques.

La découverte du sens constitue l'objectif essentiel assigné à la lecture. La lecture silencieuse ou mentale est la procédure la mieux adaptée à cette activité, et particulièrement en arabe où l'absence des signes vocaliques oblige à poser plus d'hypothèses de lecture que dans la plupart des autres systèmes graphiques.

On lui consacre donc une place importante, en diversifiant les exercices spécifiques de compréhension, globale ou approfondie.

La lecture oralisée reste un objectif secondaire. Elle

met en jeu un ensemble complexe de compétences, et requiert que la compréhension du texte soit acquise. On exige alors des élèves une restitution très soignée du document lu, respectant les liaisons et les pauses qui suivent les articulations logiques de l'énoncé. On n'exige la restitution des voyelles casuelles brèves que pour les liaisons obligatoires suivantes : *iltiqâ al-sâkinayn*, annexion. Pour les autres groupes nominaux, elles peuvent être restituées suivant le caractère plus ou moins soutenu du texte. La pause doit, dans tous les cas, être respectée.

### *Le lexique*

L'apprentissage lexical répond aux mêmes exigences générales que celles qui sont énoncées à propos de la progression grammaticale. Il n'est effectué qu'en contexte, et suivra le même schéma : sensibilisation, assimilation, explicitation, réutilisation. On ne se prive pas de recourir, dans la première phase de sensibilisation, à l'équivalent en français du terme présenté. On évite ainsi bien des gesticulations particulièrement fastidieuses lorsqu'il s'agit de vocabulaire abstrait. Dans la phase d'explicitation, on a avantage à établir systématiquement la correspondance en français des termes étudiés. L'approfondissement et l'extension des champs sémantiques ne sont pas recommandés à ce niveau d'étude, où les élèves ne disposent pas d'acquis suffisants pour en tirer profit. On pratique divers exercices oraux et écrits de mémorisation. Le choix de la progression lexicale est fondé sur un ordre d'urgence et de fréquence. Les mots communs au littéral et au dialectal peuvent également retenir l'attention. La liste lexicale est établie sur ces critères. On recourt, pour des besoins ponctuels, à des termes lexicaux dont l'assimilation complète et l'ex-

plicitation seront reportées à une phase ultérieure du cursus scolaire.

### *Les supports*

Le professeur choisit les supports de son enseignement en fonction de la démarche pédagogique qu'il a définie. Il recourt à un ensemble de documents sonores, visuels et écrits pour lesquels il utilise tous les moyens à la disposition des professeurs de l'établissement : magnétophone, magnétoscope, projecteur, rétroprojecteur, matériel de reproduction.

Ces documents font l'objet de travaux et d'exercices spécifiques selon les types de compétences que le professeur veut mettre en jeu à leur propos.

L'ordinateur est un auxiliaire riche de virtualités, que le professeur peut intégrer dans ses démarches d'enseignement, à condition de ne pas restreindre à quelques recettes les multiples possibilités qui sont les siennes.

On introduit des documents authentiques le plus tôt possible, et, à défaut, avec les tout débutants, on élabore des documents pseudo-authentiques. On essaie de privilégier les documents portant sur les divers aspects de la civilisation contemporaine des pays arabes, sans exclure des incursions dans le domaine de la culture classique.

On apporte un soin particulier à la confection matérielle et à la présentation des documents proposés à la classe. L'usage de la machine à écrire, en français et en arabe, est d'un précieux secours.

Les cahiers d'élèves sont un instrument pédagogique privilégié. On veille à ce qu'ils soient utilisés de façon efficace.

### 3. Programmes

#### Grammaire

#### CLASSE DE SIXIÈME

##### *Morphologie*

La conjugaison du verbe au singulier de la voie active : inaccompli indicatif, accompli, impératif. La morphologie du verbe sain à la forme simple (on n'exclut pas l'utilisation en contexte des verbes sourds, assimilés, concaves, défectueux, ainsi que des formes dérivées).

Le futur avec *sa*.

Sensibilisation à la notion de racine, en contexte.

Le nom : les deux genres au singulier ; les élatifs au masculin singulier, les noms de couleur au masculin et au féminin singuliers.

La déclinaison à trois flexions. La déclinaison de *abû* et *akhû*. Les pronoms personnels isolés et affixes au singulier et au pluriel.

Les démonstratifs et les relatifs au singulier.

D'une manière générale, le pluriel peut être abordé en sensibilisation ; il n'est vu systématiquement (mais toujours en contexte) qu'en classe de cinquième.

Les noms de nombres ordinaux et cardinaux de 1 à 10 en arabe dialectal en pratique orale.

##### *Syntaxe*

La phrase verbale simple : sujet, complément

direct, complément indirect, sensibilisation en contexte à l'accord du verbe au pluriel.

La phrase nominale simple : *mubtada'* — *khabar*.

Le groupe nominal (épithète, annexion, démonstratif).

La définition et l'indéfinition.

La valeur des prépositions (en contexte).

### *L'interrogation*

La négation dans le présent et en phrase nominale ; sensibilisation à la négation dans le passé avec *lam*.

La sensibilisation à l'emploi de *kâna* en contexte.

La sensibilisation à l'emploi de *'an*, *'anna*, *li'anna*.

L'expression de la possession.

La coordination.

La syntaxe du comparatif.

La date et l'heure en arabe dialectal en pratique orale.

## CLASSE DE CINQUIÈME

### *Morphologie*

La conjugaison du verbe à la voie active, au singulier et au pluriel : inaccompli indicatif, subjonctif, apocopé, impératif ; accompli, les verbes sourds, assimilés, concaves. Utilisation en contexte du verbe défectueux et des formes dérivées.

Les noms au pluriel : pluriels externes masculins et féminins, pluriels brisés, pluriels quadrisyllabiques.

Les noms-adjectifs de relation.

On élargit la sensibilisation à la notion de racine.

On introduit parallèlement la notion de schème.

La formation du participe actif et passif à la forme simple.

Les relatifs et les démonstratifs au pluriel.

### *Syntaxe*

Accord de l'adjectif et du pronom avec un nom au pluriel.

Accord du verbe avec un sujet au pluriel.

Syntaxe de *kâna*.

Syntaxe de *inna* et de ses homologues.

Syntaxe des particules du subjonctif.

La négation dans le passé et dans le futur.

La défense.

Syntaxe de la phrase relative.

Syntaxe des prépositions, des adverbes et des conjonctions ; l'exception.

Sensibilisation à la syntaxe des noms et nombres de 3 à 99, cardinaux et ordinaux, en arabe dialectal en pratique orale.

Le vocatif.

## CLASSE DE QUATRIÈME - langue vivante 1

### *Morphologie*

Les verbes défectueux.

La conjugaison des verbes au duel.

Formes dérivées : dans les limites du contexte, on relève les formes dérivées (verbes, *maşdars*, participes), et on met en évidence les mécanismes de leur formation.

Les noms de lieu et de temps.

Les noms de métier.

Le duel des noms et adjectifs, des pronoms isolés et affixes, des démonstratifs, des relatifs.

La déclinaison des diptotes et des pluriels externes.

Initiation à l'utilisation des dictionnaires classés par racine.

### *Syntaxe*

L'accord du verbe, de l'adjectif, du pronom avec des noms au singulier, au pluriel (révision), au duel.

Les verbes suivis d'un double accusatif.

Les verbes de proximité (*kâda*).

Les verbes inchoatifs.

L'annexion dont le premier terme est un pluriel externe ou un duel.

L'exclamation.

## CLASSE DE TROISIÈME - langue vivante 1

### *Morphologie*

Les formes dérivées et les principaux concepts sous-jacents : verbes, participes, *maşdars*. Les mécanismes de leur formation.

Les principaux schèmes verbaux et nominaux.

Les verbes au passif.

Les particules de la condition.

Les noms à dernière radicale *waw* ou *ya* aux deux genres, aux trois nombres, indéfinis et définis.

Utilisation courante des dictionnaires classés par racines.

## *Syntaxe*

L'utilisation du passif.

L'expression de la condition.

La comparaison et le superlatif.

La tournure *mâ... min.*

L'annexion de qualification.

Le *maşdar* suivi de deux compléments.

# Chinois

## 1. Nature et objectifs

Il convient de préciser exactement la nature de la langue enseignée sous le nom de chinois. Il s'agit du *guóyǔ* « langue nationale », ou *pǔtōnghǔa* « langue générale de communication », c'est-à-dire une variété du mandarin désignée comme langue officielle ou standard de la République populaire de Chine (R.P.C.). Ceci exclut les autres langues chinoises (cantonais, hakka, etc.) ainsi que le *wényán* (langue classique, uniquement écrite). Le *guóyǔ* est la norme linguistique dans l'enseignement et les médias en R.P.C. comme pour les Chinois d'outre-mer. Aucune autre variété de chinois n'est admise dans l'enseignement ni dans les examens de l'enseignement secondaire.

Le but recherché pour ces quatre premières années est de faire acquérir aux élèves une compétence élémentaire de communication orale et écrite (prononciation, conversation simple, écriture, lecture) dans l'une des langues officielles d'un pays comptant plus de un milliard d'habitants.

Conjointement, une réflexion devra peu à peu être orientée sur la spécificité de la structure grammaticale de cette langue, et sur la culture qu'elle véhicule.

## 2. Instructions

En phonologie, le professeur doit obligatoirement utiliser des textes enregistrés par de bons locuteurs du mandarin. L'apprentissage des tons et des consonnes initiales doit se faire au moyen de listes de paires minimales à faire répéter par chaque élève individuellement.

Les matériels vidéo chinois sont assez répandus et peuvent être utiles.

En grammaire, on s'efforce d'éviter les calques du français : on ne parle pas du temps du verbe, mais d'aspect. On ne parle pas d'adjectifs : il n'y a que des verbes de qualité ou d'état en l'occurrence. On attire l'attention sur l'emploi restreint de *shì*, qui ne correspond que très partiellement au verbe « être ». De même *yǒu* n'est pas « avoir ». Au lieu d'introduire les conjonctions de subordination calquées par le chinois, il convient de sensibiliser les élèves à l'usage prépondérant de *jiù*.

Le pinyin est la seule transcription admise. Mais cela ne dispense pas de l'apprentissage des caractères. Le pinyin n'est pas admis dans le thème ou la rédaction en chinois.

Une liste de 400 caractères indispensables doit être connue à la fin de la quatrième année de scolarité. La combinaison entre ces monosyllabes peut fournir plus de 2 000 mots. Il revient au professeur de réaliser la progression par classe, en fonction du manuel qu'il utilise.

L'image, authentique si possible, est utilisée comme stimulus pour expliciter des énoncés, illustrer un point de grammaire, faire reconstituer une histoire, etc.

### 3. Programmes

#### CLASSE DE SIXIÈME

L'apprentissage de la phonologie et de l'écriture (transcription pinyin et caractères) est mené conjointement. Le professeur porte une attention particulière à la réalisation correcte des tons et des consonnes affriquées. Les clefs sont enseignées avec un soin particulier : elles sont l'accès au dictionnaire. La maîtrise des caractères enseignés est améliorée par l'apprentissage de di-, tri-, et quadrisyllabes.

Des enregistrements de mots isolés sont présentés avec plusieurs voix.

En grammaire, la proposition simple à structure S.V.O. est enseignée.

##### *Groupe nominal*

Une dizaine de classificateurs sont enseignés d'emblée, sans lesquels il est impossible d'employer un nom. Par exemple :

běn, fēn, gè, liǎng, shuāng, tiáo, zhāng, zhī, zhī,  
本 份 个 辆 双 条 张 只 枝

zhǒng.

种

Les démonstratifs zhèi 这 et nài 那.

Les deux emplois de de 的 les plus simples : dans une relation de détermination (épithétique) et dans la relation de possession.

##### *Groupe verbal*

Les marqueurs d'aspect le 了 et guò 过.

Les verbes modaux yào 要 néng 能 huì 会 děi 得.

Les outils grammaticaux shì 是 et yǒu 有.

Prépositions zài 在 gēn 跟 yòng 用.  
候

Subordonnants : deshíhòu 的时  
jiù 就.

Interrogatifs : shéi 谁 shénmo 什么  
zěnmoyáng 怎么样  
shénmoshíhòu 什么时候.

Négations : bù 不 méi 没 bié 别.

Vocabulaire (voir liste jointe).

## CLASSE DE CINQUIÈME

Révision et consolidation des notions acquises en sixième.

### *Prononciation*

Le professeur devra veiller au bon découpage oral de la phrase ; les élèves seront initiés à l'existence d'un accent de mot, et d'un accent de syntagme (groupe de mots).

### *Groupe nominal*

• Nouveaux classificateurs, par exemple :

bǎ 把 fēng 封 wèi 位 suǒ 所 zuò 座.

Prépositions : gěi 给.

Locatifs :

dùì 对 hòu 后 qián 前 zuó 左 yòu 右.

Comparatifs et superlatifs : *bǐ* 比 *gèng* 更  
*zuì* 最.

Expression du temps :

*jiù* « alors et pas après » 就.

*cái* « alors et pas avant », ne... que » 才.

L'aspect : *le* 了 *guò* 过 (révision), *zhe* 着 *zhèngzài*  
正在.

*gāngcái* 刚才 *qǐlái* 起来 *xiàqù* 下去.

Modaux : *kěyǐ* 可以, *yīnggāi* 应该, *bìxū* 必需,  
*dāng* 当.

Particules modales : *ne* 呢 *ba* 吧 *le* 了.

Résultatifs ; compléments d'obtention du résultat :

*zhǎo dào* 找到 *kàn dé jiàn* 看得见  
*kàn bù jiàn* 看不见.

Compléments de degrés : *cháng de gāo* 长得高.  
*xiě de hǎo* 写得好.

Redoublement du verbe d'action :

*shì yi shì* 试一试.

*kàn yi kàn* 看一看.

Propositions hypothétiques :

*rúguǒ... nàme* 如果... 那么.

Directionnels :

*lái* 来 *qù* 去 *shàng* 上 *xià* 下.

## CLASSE DE QUATRIÈME

Structure de l'énoncé : introduction des énoncés de type S. bǎ O. V., avec la « préposition » bǎ 把.

Présentation de constructions dites traditionnellement « passives », avec les marqueurs gěi 给 ràng 让 bèi 被 jiàng 将.

Indication des divers types de circonstancielle.

Explication de l'opposition entre temporelles duratives et ponctuelles, avec les changements correspondants dans l'ordre des mots.

Dans le groupe nominal : introduction de l'expression facultative du pluriel : xiē 些 men 们.

Quantificateurs duō 多 lái 来.

Explication de l'opposition entre « nous » ex- et inclusif wǒmen 我们 zǎmen 咱们.

Introduction des constructions causatives (pivot, télescopiques) avec les particules shǐ 使 et ràng 让.

Emplois de yī — adverbial. Propositions temporelles notionnelles : yī... jiù — 就 « du moment que ».

Initiation à la structure en shì... de 是... 的.

Redoublement du verbe de qualité (compléments de degré, ou bien emplois adverbiaux) : gāogāoxìng 高兴.

Écriture. L'emploi des caractères simplifiés est vivement recommandé. L'initiation aux caractères complets utilisés dans toute la diaspora chinoise, ainsi qu'en Corée et au Japon, n'est nullement proscrite. Le professeur intéresse l'élève à l'étymologie de caractères particuliers qui sert de bon stimulant pédagogique.

## CLASSE DE TROISIÈME

Consolidation de l'ensemble des notions acquises au cours des trois années précédentes. A la fin de la troisième, les élèves doivent posséder sans faute les 400 caractères dont la liste figure p. 154. Ils savent les combiner, de façon à connaître un lexique d'environ 2 000 mots (pour la plupart, des disyllabes).

Certaines subtilités peuvent être introduites, comme l'expression de l'opposition indéfini/défini :

yǒu rén lái 有人來 / lái le rén 來了人 / rén lái le 人來了.

Révision et application des connaissances à l'étude de textes simples, tirés par exemple des collections de *chéngyǔ* ou *xiàohuà gùshì*.

Liste des caractères qui doivent absolument être connus (lus et écrits) à la fin de la scolarité de collège.

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T

本差第放关花件温六名粟认识所晚先言又正愆  
被城底房其后见看○明朋人始岁玩下学有真坐  
北成等方工候间开辆民跑热十虽完夏休友这作  
杯车地饭公红加觉两面旁让时算外系兴用者昨  
报场得法跟很家就连米女然石送土喜姓影找最  
饱常的发给黑记旧立们农去师四图洗行应着走  
包长道二个河己酒力门念取声死头习星因张自  
帮茶到儿高和几久里每年秋生思同息信音站字  
办菜刀饿刚喝极九离没愆情什说听西心意怎子  
半才但多感号机经冷么你请身睡笨物新以早桌  
班步带对干好或京了毛能亲谁水田午谢已咱助  
百部大都该汉火进老忙呢钱少双天五写衣再住  
白不打动父海活近来慢难前上树体我鞋医在主  
吧病错懂服还会斤块卖南千高书题问些一越重  
爸别从冬封孩回今筷买男汽山手提文校夜月种  
把表次东风过黄接快吗那气色收特位笑也院钟  
八变春定份果欢叫口马啣起三市太为小药远中  
安边穿电分国坏教刻妈拿骑如视它往向要语纸  
爱笔出店飞贵话讲课路木期肉事她王想样雨只  
阿比吃点非馆画江可楼母七日是他万现阳鱼知

# Espagnol

## *1. Nature et objectifs*

L'enseignement de l'espagnol a deux objectifs essentiels et indissolubles : un objectif linguistique et un objectif culturel. Ils visent à donner à chaque élève, dès la fin de la deuxième année d'apprentissage, une relative autonomie d'expression orale et écrite ainsi qu'une formation humaine qui lui permette de comprendre, pour s'y orienter, les mentalités et les cultures du monde hispanique et du monde hispano-américain contemporains.

## *2. Instructions*

Pour atteindre ces objectifs toute démarche utilisée requiert l'activité personnelle, diversifiée, orale et écrite des élèves.

Les faits de langue (lexique et grammaire) exposés et classés dans les programmes doivent toujours apparaître dans les situations hispaniques et hispano-américaines qui les produisent et qui les expliquent.

Cette approche de la langue dans des situations ne peut se faire que par le moyen de documents authentiques : textes d'auteurs, images fixes ou animées,

d'Espagne ou d'Amérique de langue espagnole et enregistrements de voix hispaniques.

Une telle démarche suscite et soutient l'intérêt des élèves en donnant à leur apprentissage une cohérence vivante et formatrice.

Dans les quatre classes du collège l'aspect lexical et l'aspect grammatical ne doivent pas être arbitrairement isolés de la globalité du langage, toute langue, même élémentaire, témoignant d'une civilisation et d'une culture.

Le rôle actif du professeur est capital. Il s'agit pour lui d'aider ses élèves à s'exprimer en espagnol, car l'urgence des acquisitions linguistiques est d'ordre pratique et psychologique. L'accumulation passive ou mécanique des connaissances n'en assure pas la disponibilité quand il s'agit de les utiliser dans des situations où l'expression personnelle est nécessaire.

Le travail personnel des élèves a un double aspect : en classe, sous la conduite de leur professeur, ils participent à des échanges vivants et créateurs ; chez eux, ils assimilent le travail fait en classe en mémorisant les textes ou les commentaires des documents iconographiques ; ils font également des exercices écrits qui sont toujours dans le prolongement de la classe : par exemple, compléter une phrase, préciser ou développer brièvement une allusion, un détail, trouver un ou plusieurs exemples pour illustrer une sensation, une idée, un sentiment, découverts collectivement, en classe ; formuler une opinion, un jugement critique, etc. L'acquisition d'une langue étrangère demande en effet des efforts suivis pour que se créent peu à peu les réflexes du langage.

### 3. Programmes

#### CLASSE DE SIXIÈME

##### *Éducation de l'oreille et prononciation*

Les phonèmes propres à l'espagnol, l'accent tonique, l'intonation, le rythme et la mélodie de la phrase sont reconnus et utilisés dans des énoncés simples, en situation de communication.

##### *Programme lexical*

Le lexique indispensable est enseigné de façon concrète et active grâce à des situations empruntées à la vie quotidienne espagnole, hispano-américaine et française (rapports entre camarades, avec les professeurs, avec la famille, avec les animaux familiers ; la vie en ville ou à la campagne ; les voyages, les distractions et les vacances, etc.) ; la numération élémentaire ; les principales divisions du temps ; les termes géographiques et topographiques essentiels).

On illustre quelques aspects caractéristiques du monde et de la vie hispaniques au sens le plus large grâce à des documents écrits, iconographiques et sonores, judicieusement choisis pour y sensibiliser les enfants.

Les listes figurant dans les *Compléments* ne doivent pas être interprétées dans un esprit restrictif et systématique. Des passages d'une année à l'autre sont toujours possibles si la vie de la classe (niveau, intérêts et goûts des élèves) les rend souhaitables, car il n'est pas d'enseignement linguistique vivant sans souplesse d'adaptation. L'initiative créatrice du professeur et

des élèves demeure le plus sûr garant de l'efficacité pédagogique.

### *Programme grammatical*

On veille à donner les éléments nécessaires à la compréhension et à la formation de phrases simples en situation d'énoncé, de discours et de communication.

### *Le groupe nominal*

Le nom et l'adjectif qualificatif : genre et nombre.

Les déterminants du nom et les pronoms (formes et emplois très usuels).

L'article défini et l'article indéfini ; l'article *lo* suivi du relatif.

Les adjectifs et les pronoms possessifs.

Les adjectifs et les pronoms démonstratifs.

Les adjectifs indéfinis : *poco, mucho, bastante, demasiado*.

*Se* équivalent du pronom indéfini « on ».

Les adjectifs et les pronoms interrogatifs.

Les pronoms relatifs très usuels.

Les pronoms personnels.

Les adjectifs numéraux.

L'apocope : cas les plus courants.

### *Le groupe verbal*

#### *Le verbe*

Verbes réguliers aux temps et aux modes les plus courants.

Verbes irréguliers les plus usuels.

L'auxiliaire *haber* et le passé composé.

*Ser* et *estar* (conjugaison et emplois les plus courants).

*Estar* et le gérondif.

Construction idiomatique du verbe *gustar*.

Les adverbes de lieu, de temps et de manière.

### *Les prépositions*

*a* devant un complément de personne ; après un verbe de mouvement.

*con*.

*de* — matière.

*en* — situation.

*para* — but.

*por* — cause.

### *La phrase*

Affirmation, négation, coordination.

Interrogation.

Exclamation.

Degrés de comparaison simple.

Ordre et défense.

Subordination : la subordonnée relative, quelques subordonnées circonstancielles (*cuando...* ; *porque...* ; *como...*, etc.).

A la fin de la première année, l'élève moyen doit être capable de dire et d'écrire des choses très simples, mais cohérentes, sur les différentes rubriques du programme.

## CLASSE DE CINQUIÈME

### *Éducation de l'oreille et prononciation*

Consolidation des acquis de la classe de sixième dans une expression personnelle plus développée à une vitesse presque voisine de la normale.

### *Programme lexical*

Reprise, consolidation et enrichissement continu du vocabulaire de la première année. On va plus avant dans l'évocation active du milieu naturel et humain, et dans les activités qu'il suscite : métiers, professions, occupations, commerce et industrie, distractions, fêtes, jeux, sports, loisirs divers. On insiste sur les relations et les échanges.

### *Programme grammatical*

Reprise et consolidation des notions acquises.

Enrichissement dans le domaine des verbes réguliers et irréguliers usuels à tous les temps et modes de la langue courante d'aujourd'hui :

*Ser et estar.*

L'action considérée à ses divers moments :

gérondif ;

*al* + infinitif.

L'enclise des pronoms personnels.

L'obligation personnelle et impersonnelle.

Le futur hypothétique.

*Cuando* + subjonctif.

*Si* + subjonctif ; *como si* + subjonctif.

## CLASSE DE QUATRIÈME

### *Éducation de l'oreille et prononciation*

L'entraînement continu à l'audition, à la compréhension et à l'expression orales permet d'améliorer l'élocution dans des phrases de plus en plus développées.

### *Programme lexical*

La reprise et la consolidation du vocabulaire acquis à la fin de la classe de cinquième doivent permettre l'acquisition de mots et d'expressions qui correspondent à l'évolution de la mentalité et de la psychologie des élèves et qui tiennent compte de leur âge et de leurs nouveaux centres d'intérêt.

L'accumulation des mots ne doit pas se substituer à l'acquisition d'une aptitude personnelle à s'exprimer et à dialoguer.

Les domaines évoqués restent ceux de la vie quotidienne d'aujourd'hui en Espagne et en Amérique de langue espagnole, mais on insiste plus encore que dans les classes précédentes sur les relations entre individus, peuples, nations et continents.

### *Programme grammatical*

Consolidation et enrichissement des notions acquises en classes de sixième et de cinquième.

Le prétérit et les temps usuels du subjonctif (présent et imparfait) deviennent plus familiers ; il s'ensuit un usage plus aisé de la subordination et de la concordance des temps.

Emploi de plus en plus attentif et nuancé des mots grammaticaux nécessaires à l'articulation et à la struc-

turation de la phrase (pronoms personnels aux formes et dans les positions usuelles ; pronoms relatifs, interrogatifs, exclamatifs, indéfinis, prépositions, conjonctions).

Structures syntaxiques usuelles, notamment celles de l'affirmation et de la négation absolues, atténuées, renforcées : celles de la concession, de la restriction, du doute, de l'hypothèse réelle et irréaliste, du souhait et du regret, de l'ordre et de la défense, de l'étonnement, de l'admiration.

## CLASSE DE TROISIÈME

### *Éducation de l'oreille et prononciation*

Consolidation et affinement de l'acquis.

### *Programme lexical*

La vie sociale, économique, culturelle du monde hispanique et hispano-américain est évoquée avec une attention qui tient compte du degré de maturation des élèves.

### *Programme grammatical*

Toutes les notions acquises sont réutilisées, consolidées, nuancées, enrichies. Il s'agit toujours des formes et des structures propres à la langue orale et écrite d'aujourd'hui.

Une attention particulière est prêtée :

A l'expression du temps, de l'espace, du mouvement.

Aux emplois usuels et complexes de *ser* et *estar*.

A la fréquence et à la valeur des semi-auxiliaires.

Aux constructions qui permettent de constater, apprécier, juger, souligner, présenter, exprimer le doute, le souhait, le regret, l'ordre, la défense, l'approximation, la fréquence, l'habitude, le changement.

Aux moments et aux divers aspects de l'action : la répétition ou le recommencement.

A la manière, à la cause, au but, à la destination.

A l'obligation personnelle et impersonnelle.

Au besoin, au manque.

A la condition, à la comparaison.

A l'avenir envisagé comme certitude ou comme probabilité.

A la simultanéité, à l'antériorité, à la succession.



# Hébreu moderne

## *1. Nature et objectifs*

L'enseignement de l'hébreu permet l'acquisition des données élémentaires de la communication orale de l'hébreu contemporain ; il initie à la lecture d'un hébreu plurimillénaire aux nombreuses époques historiques successives.

## *2. Instructions*

L'effort doit porter sur la langue contemporaine et la possibilité pour les élèves de comprendre, parler, lire et écrire la langue de tous les jours. L'hébreu offre la possibilité d'accéder à la fois à des textes modernes et à des documents d'une grande antiquité.

### *Lecture*

Comme il s'agit d'un système de signes totalement nouveau pour les élèves, on procède avec la plus grande précaution quant à la progression : reconnaissance des signes ; alphabet et signes vocaliques ; lecture de textes vocalisés dont les éléments ont été préalablement étudiés oralement ; lecture de textes littéraires ou adaptés aux besoins de l'enseignement ;

lecture de textes partiellement vocalisés et légèrement remaniés ; lecture de textes authentiques non vocalisés.

### *Écriture*

L'élève qui choisit d'étudier l'hébreu doit se familiariser d'une part avec des caractères imprimés, qui se lisent de droite à gauche et qui sont différents de l'écriture cursive qu'il devra employer, et d'autre part avec un système de vocalisation particulier.

Cependant, ces difficultés sont aisément surmontables. La progression doit être mesurée, appropriée au nombre d'élèves. On commence par quelques séances orales pour éviter que l'écriture ne constitue une pierre d'achoppement et pour qu'il n'y ait pas d'inégalités entre les débutants et ceux qui auraient appris l'écriture auparavant. Le professeur doit juger lui-même si l'apprentissage des deux écritures peut se faire simultanément, ou s'il convient de dissocier l'apprentissage de la lecture des caractères d'imprimerie de celle de l'écriture cursive.

On adopte l'écriture *plenissima* qui se recommande à la fois par son ancienneté et par son emploi courant en Israël (le système de voyelles sera utilisé comme de coutume, pour les textes bibliques et les poèmes). Les élèves s'appliquent à la calligraphie, copient des éléments appris en classe, et font des exercices d'écriture comme travail personnel.

### *Compréhension de l'oral*

Les professeurs entraînent les élèves à comprendre l'articulation de la langue au rythme normal des locuteurs dont la langue maternelle est l'hébreu : écoute de l'articulation du professeur ; écoute d'enregistrements de dialogues simples de la communication quo-

tidienne, d'enregistrements de textes déjà étudiés, lus par un assistant étranger (littérature, théâtre), d'interviews, de témoignages et de commentaires de presse radiodiffusés.

### *Expression orale*

Oralement, l'élève prend contact avec les structures de base et le vocabulaire élémentaire, en passant progressivement de la pratique des automatismes étudiés en classe à l'expression libre : répétitions de ce qui a été entendu ; variations (exercices structuraux) ; paraphrases ; questions-réponses ; contradictions, débats ; expression libre : relation de faits, expression d'opinions.

### *Expression écrite*

On procède, pour l'expression écrite, selon les principes utilisés pour l'enseignement oral. Pour les classes avancées, on envisage la constitution de dossiers thématiques. Outre les différents exercices écrits, les élèves rédigent des textes de plus en plus longs.

### *Civilisation*

Le programme ménage de nombreuses possibilités de satisfaire la curiosité des élèves pour le passé et pour le présent. On les met en situation de déchiffrer et de comprendre, dès la première année, des textes anciens en même temps que des textes contemporains ; cette démarche révèle aux élèves la permanence et l'importance d'une civilisation dont la langue porte la marque profonde.

### 3. Programmes

#### *Langue vivante 1*

##### CLASSE DE SIXIÈME

Le programme d'hébreu moderne vise à l'acquisition des structures qui permettent le dialogue à partir de situations de la vie courante. La partie du programme consacrée à la civilisation et le choix des textes sont conçus en liaison avec le programme d'histoire de la classe et en tenant compte de l'intérêt porté par les enfants à la musique et à l'image.

##### *Lecture*

L'alphabet carré et les voyelles.  
Textes préalablement étudiés oralement.  
Maximes et proverbes.

##### *Écriture*

Calligraphie de la cursive.  
Copie d'éléments étudiés.

##### *Compréhension de l'oral*

Écoute du professeur et des méthodes audio-orales.  
Enregistrement de chansons.

##### *Expression orale*

Vocabulaire :

Vocabulaire de 300 mots environ, en insistant sur les verbes qui permettent des situations de dialogue plus variées (dialogue entre le professeur et les élèves, dialogue entre élèves).

## Grammaire :

Structures et éléments de la phrase simple.

Les pronoms personnels.

Les démonstratifs.

Le nom (genre et nombre), l'article, l'adjectif.

Principaux mots-outils.

Ordre des mots dans la phrase déclarative.

La phrase interrogative.

La phrase nominale.

Emploi de *יש* ; *אין* ; *יש - לי* ; *אין - לי* .

Emploi de *-ש* .

Le complément du nom et la tournure possessive *של* et *שלי* ; le présent et le passé des verbes usuels figurant dans le vocabulaire de la classe de sixième ; constructions diverses avec l'infinitif ; chiffres.

## Thèmes :

La famille, les amis, la classe, les vacances et les voyages, la nourriture, l'heure, les jours et les activités de la semaine.

La ville, la rue et la campagne.

## *Expression écrite*

Le professeur s'efforce de mettre au point des exercices qui joignent à la simple acquisition des automatismes la possibilité pour l'élève de comprendre le fonctionnement de la langue et de se sentir capable de retrouver lui-même, par analogie et déduction, d'autres éléments du système.

## *Civilisation*

Quelques textes de la Bible tirés des histoires de Noé, Joseph, Moïse et David.

Maximes et proverbes simples.

Fêtes et chants de fêtes.

Chants tirés des Psaumes.  
Images d'Israël.

## CLASSE DE CINQUIÈME

Le programme de cinquième approfondit en certains domaines ce qui a été acquis en sixième (chiffres, conjugaison des verbes) et introduit la phrase complexe. L'expression est encore fondée essentiellement sur le dialogue, mais elle s'oriente vers une plus grande autonomie de l'élève (récit, rapport...). Le programme de civilisation s'harmonise avec le programme d'histoire et de géographie de la classe de cinquième.

### *Lecture*

Textes préalablement étudiés.

Textes adaptés de la presse en hébreu facile sur la vie en Israël, les lieux, les voyages.

Fables.

### *Écriture*

Les règles élémentaires de l'orthographe (règles grammaticales).

### *Compréhension orale*

Enregistrement de dialogues simples, chansons.

### *Expression orale*

Vocabulaire de 300 à 350 mots supplémentaires (à l'exclusion des emprunts).

Grammaire :

Déclinaison de mots simples (ex. **דוד**).

Verbes : compléter la conjugaison des verbes

au passé pour les formes non apprises en sixième.

Le futur aux formes les plus courantes.

Syntaxe : la phrase complexe -*ו*.

Expression de la condition, du temps, de la cause.

Thèmes :

Le jeu, les sports.

Le spectacle, le cinéma, la télévision.

Que ferez-vous plus tard ? projets, goûts, rêves.

Que se passe-t-il autour de vous ? (Vie quotidienne ; la ville et la campagne.)

L'actualité, le journal.

Le pays d'Israël et ses habitants.

### *Expression écrite*

Exercices écrits ; questions-réponses ; phrases à compléter.

### *Civilisation*

Le calendrier juif. Textes midrashiques sur les fêtes.

Articles de journaux en langue hébraïque.

Chants en langue hébraïque.

## CLASSE DE QUATRIÈME

L'élève commence à posséder les moyens d'exprimer ses idées et ses impressions par un discours continu. Cela permet des échanges entre élèves avec une intervention moins fréquente du professeur. La maîtrise de la phrase complexe et l'acquisition d'un vocabulaire qui ne soit pas uniquement descriptif constituent les objectifs prioritaires de la classe de

quatrième. Le contenu de l'enseignement de la civilisation doit permettre à l'élève de saisir la dimension historique du peuple juif à l'aide des éléments les plus susceptibles d'intéresser un adolescent. Un effort particulier est fait pour l'amélioration de la lecture des textes, tant vocalisés que non vocalisés.

### *Lecture*

Textes de la presse en hébreu facile.

Textes littéraires (vocalisés uniquement pour la Bible et la poésie).

### *Écriture*

Complément des règles d'orthographe.

*Compréhension orale.*

Écoute d'enregistrements de la presse orale et de scènes de la vie quotidienne. Sketches.

### *Expression orale*

Vocabulaire :

Entre 500 et 600 mots dont une proportion importante de mots abstraits ; vocabulaire concernant la civilisation ; expression des idées ; nuances entre synonymes, familles de mots.

Grammaire :

Révision de la conjugaison des verbes réguliers.

Acquisition des verbes des groupes : *pé-nun*, *pé-yod*, *'ain-vav* et *lamed-hé*.

Étude complète du futur à toutes les formes.

État construit des noms : révision ; suffixation.

Étude de la relative dans ses différentes formes ; but, comparaison.

Thèmes :

Sketches sur la vie quotidienne. Interviews.  
Le journal, l'actualité.  
Folklores juif et israélien.  
Personnages de l'histoire d'Israël (époques  
biblique, médiévale, moderne).  
Archéologie.  
Art juif.

*Expression écrite*

Petits exposés descriptifs et narratifs.

*Civilisation*

Textes de la Bible et du Midrash sur les person-  
nages étudiés, pour l'époque antique. Textes de  
journaux adaptés pour les personnages modernes  
ou contemporains.

Diapositives sur les coutumes et les fêtes jui-  
ves.

Diapositives ou maquettes pour l'archéologie.

Textes brefs, poèmes ou chants hébraïques.

Composition de dossiers sur ces sujets ; exposi-  
tions, journal de classe.

## CLASSE DE TROISIÈME

L'élève doit s'habituer à exposer à partir d'un texte  
ses sentiments personnels et ses réactions. L'acqui-  
sition d'une certaine maîtrise de la lecture constitue le  
préalable indispensable à cette expression.

L'intérêt est soutenu par l'étude des problèmes  
actuels de la civilisation israélienne.

*Lecture*

Textes non vocalisés.

### *Écriture*

Complément des règles d'usage, différenciation d'homonymes.

### *Compréhension orale*

Presse orale, disques sur les événements majeurs de l'histoire d'Israël.

### *Expression orale*

Vocabulaire :

Vocabulaire de 600 mots environ. Affinement des distinctions sémantiques et accoutumance aux différents niveaux de langue.

Grammaire :

Révision systématique du verbe, en complétant l'acquisition des verbes irréguliers.

Style direct et style indirect, passage de l'un à l'autre.

Expression de l'affirmation, du doute, de la négation, de l'interrogation.

Construction des compléments des verbes.

Thèmes :

L'État d'Israël et les facteurs qui ont contribué à sa création (antisémitisme, sionisme, loi du retour).

Vie en Israël (population, organisation).

Vie dans les communautés de langue hébraïque dans différents pays du monde.

### *Expression écrite*

Résumé de documents. Rédaction.

### *Civilisation*

Documents littéraires et historiques du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle.

Nouvelles, poésie et théâtre en hébreu et en traduction.

Textes sur la vie en Israël et dans les communautés de langue hébraïque dans différents pays du monde, y compris des textes humoristiques et des chants.

## *Langue vivante 2*

### CLASSE DE QUATRIÈME

Les élèves font l'apprentissage des structures les plus simples et les plus courantes du langage, surtout en situation de dialogue.

On enseigne selon la prononciation dite *sefarade* qui permet de distinguer la lecture des différentes consonnes gutturales. On veille également au respect de l'accent tonique.

#### *Lecture*

L'alphabet carré et les voyelles.

Textes préalablement étudiés oralement.

Textes adaptés en hébreu facile ; maximes et proverbes bibliques.

#### *Écriture*

Apprentissage de l'écriture cursive et lecture des lettres carrées.

L'utilisation de diapositives et de titres de journaux habitue l'élève à discerner les éléments caractéristiques des lettres à travers des cursives diverses, etc.

Règles élémentaires de l'orthographe (*Hé* ou *Tav* en fin de mot pour le féminin), règles d'orthographe liées à la phonétique : *B/V* en début, au milieu et en fin de mot, par exemple.

### *Compréhension de l'oral*

Écoute du professeur et de documents enregistrés.

Interviews simples.

Chansons.

### *Expression orale*

Vocabulaire :

Par une utilisation rationnelle de la dérivation et des groupements sémantiques, on peut atteindre au terme de la quatrième un vocabulaire de 500 mots (c'est-à-dire le vocabulaire de la sixième, première langue, ainsi qu'une partie du vocabulaire assigné à la cinquième, première langue).

Grammaire :

Les pronoms personnels.

Les démonstratifs.

Le nom (genre et nombre).

L'article et son emploi.

Les adjectifs (place, transformation du schéma vocalique, emploi de l'article).

Prépositions et mots de liaison usuels.

La phrase nominale.

Ordre des mots dans la phrase déclarative.

La phrase interrogative : ordre des mots, intonation.

Emploi de *yeš* et de *'ein*, *yeš li* (déclinaison complète).

Tournures possessives avec *šel*. Brève explication de l'état construit.

Présent, passé des verbes usuels contenus dans le vocabulaire de la classe de quatrième.

Début de l'étude du futur.

Constructions avec l'infinitif.

Complément d'objet direct défini, introduit par **הוא**.

Chiffres.

Phrase complexe avec *še*.

Thèmes :

Situations de la vie quotidienne.

Actualité, vie en Israël et dans les communautés hébraïques de différents pays du monde.

Les folklores juif et israélien.

Personnages et événements de la Bible.

### *Expression écrite*

Devoirs ponctuels : exercices structuraux et questions-réponses, éléments à compléter.

Petits exposés descriptifs et narratifs (type biographie).

### *Civilisation*

Diapositives sur l'archéologie, maquettes.

Récits bibliques. Les personnages de la Bible dans l'art.

Timbres et cartes postales (club de collectionneurs).

Loisirs : sports, spectacles, télévision, voyages.

Paysages et personnages d'Israël.

Chants de fêtes et chants folkloriques.

## CLASSE DE TROISIÈME

Le professeur met l'accent sur le récit, la phrase complexe et la lecture.

Le professeur encourage les travaux de groupe, les exposés ou les recherches de documents visuels, si possible en liaison avec des professeurs d'autres disciplines, en particulier ses collègues d'histoire, de géographie et de français. Les textes étudiés permettent, à l'occasion de questions, de brefs commentaires de civilisation qui peuvent servir de point de départ à des recherches plus approfondies de la part des élèves.

### *Lecture*

Extraits de la presse en hébreu facile.

Courts récits du folklore juif.

### *Écriture*

Règles d'orthographe : grammaticales et d'usage.

### *Compréhension de l'oral*

Enregistrements de la presse orale relatifs à la vie quotidienne.

Enregistrements de textes littéraires et dramatiques.

### *Expression orale*

Vocabulaire :

Outre le reste du vocabulaire de la liste établie par la classe de cinquième première langue (environ 200 mots) et 400 mots nouveaux, l'élève doit posséder tous les mots de coordination et de subordination fréquents et prendre l'habitude d'utiliser la dérivation.

## Grammaire :

Insister sur la phrase complexe. Expression des nuances (doute, affirmation, affirmation atténuée...). Condition, temps, cause.

Explication plus approfondie de l'état construit ; pluriels irréguliers.

Déclinaisons de prépositions.

Construction des compléments des verbes.

Pour les verbes, on parvient à la fin de la troisième à un tableau complet des formes verbales des verbes irréguliers, et à l'acquisition des principes de conjugaison des principaux verbes à lettres faibles, à partir des exemples rencontrés dans la conversation ou dans les exercices.

## Thèmes :

Vie en Israël. Description du pays (villes, campagnes, désert) ; présentation de ses habitants. Les fêtes (en particulier celles du début de l'année).

Vie quotidienne de l'adolescent : les rencontres, les jeux, les sports, les spectacles. Bandes dessinées en hébreu.

## *Expression écrite*

Constitution de dossiers thématiques concernant les personnages principaux de l'histoire d'Israël (époque moderne) ou de communautés de langue hébraïque dans différents pays du monde.

Résumé de documents ; rédactions.

## *Civilisation*

Articles de journaux en hébreu facile.



# Italien

## *1. Nature et objectifs*

L'enseignement de l'italien vise à mettre l'élève en mesure de comprendre, de parler, de lire et d'écrire la langue simple, claire, la plus authentique possible de la communication quotidienne.

Il contribue à développer aussi bien la capacité de communiquer dans les situations les plus ordinaires que l'aptitude au discours et à l'argumentation ainsi que le sens critique.

Il fait connaître les événements marquants du passé proche ou lointain qui permettent de comprendre la réalité italienne contemporaine. Les élèves acquièrent progressivement des repères dans les domaines de l'histoire, de la géographie et de la civilisation italiennes.

## *2. Instructions générales*

Au bout de deux années, pour la langue vivante 1 et au début de la troisième pour la langue vivante 2, les élèves doivent parvenir à une communication simple, mais convenablement structurée, avec un interlocuteur italophone.

### *Finalités, organisation, articulations des leçons*

Le professeur porte dans la mise en œuvre des programmes une attention accrue à la définition préalable des objectifs. Il utilise une méthodologie souple avec le souci constant d'un rythme et d'une progression adaptés aux conditions de chacune de ses classes, aux besoins des élèves et à la pratique d'une pédagogie différenciée. L'économie de la leçon doit être cohérente : les séquences sont ordonnées et bien articulées.

### *Éducation de l'oreille et prononciation*

Le professeur habitue les élèves à l'audition et à la reproduction correcte des phonèmes de la langue italienne. Si, au départ, il convient d'insister plus spécialement sur l'accentuation et l'articulation, on ne néglige pas pour autant le rythme et l'intonation.

Cet apprentissage suppose un entraînement constant. On a recours au modèle fourni par le professeur, aux supports modernes (enregistrements divers), ainsi qu'à des exercices de discrimination auditive et de répétition.

On attache un soin particulier à la prononciation des doubles consonnes. On veille à ce que l'élève évite de nasaliser.

La prononciation des phonèmes spécifiques de la langue italienne tels que *ge, gi, gli, ce, sce, sci...* est l'objet d'une attention constante.

### *Lexique et grammaire*

Pour le lexique on exclut toute mémorisation systématique sous forme de nomenclature. Celui-ci est présenté en situation, à partir de textes et documents simples. Il convient d'associer les élèves, le plus tôt

possible, à la découverte du contenu. Les termes nouveaux sont l'objet d'un réemploi : il permet de vérifier que le sens a été bien saisi, il aide à la mémorisation.

L'utilisation convenable des acquis lexicaux requiert un apprentissage simultané des éléments grammaticaux. Les points figurant au programme sont à présenter au fil des textes et documents proposés aux élèves. Il est toujours plus fructueux, en effet, de parvenir à la règle en partant de l'observation d'exemples précis. L'étude des points grammaticaux les plus délicats peut se faire, si nécessaire, en français.

Il s'agit d'étudier, d'approfondir les différentes formes et structures de manière à accroître progressivement les capacités au niveau de la compréhension et de l'expression tant orales qu'écrites. L'étude des différentes formes est toujours accompagnée d'exercices d'application. Certaines d'entre elles peuvent utilement faire l'objet d'un réemploi par écrit, de préférence en les construisant à partir des données offertes par le texte ou le document présenté.

La traduction de l'ensemble des textes étudiés n'est pas à recommander. Cependant en raison de l'efficacité de l'exercice de traduction dans la perspective d'une réflexion sur la langue, on choisira, à cette fin, dans les textes étudiés, des passages significatifs ; ceci permet un travail fécond pour la recherche d'un équivalent français satisfaisant. Cette activité, relativement modeste au début, peut prendre une place plus importante à la fin de la quatrième et surtout en troisième.

### *Textes et documents*

Au début de l'apprentissage, les textes proposés sont essentiellement des dialogues simples, fabriqués

ou authentiques. Par document, on entend tout ce qui relève des médias écrits, sonores, visuels. Leur exploitation est fonction des ressources locales.

Textes et documents sont choisis en tenant compte du niveau de la classe. Ils peuvent servir : à l'acquisition des formes lexicales et grammaticales, ainsi qu'à leur révision ; à entraîner les élèves à prendre la parole sur des sujets simples reflétant des situations aussi proches que possible de la vie réelle ; à l'enrichissement dans le domaine de la culture et de la civilisation italiennes ; à l'approche éventuelle, en langue italienne, de certains aspects importants de la vie contemporaine.

L'image doit non seulement servir de support, mais également permettre la réactivation lexicale et grammaticale, tout en conservant son aspect ludique et sa valeur d'enrichissement culturel. L'emploi de certaines images exige de la part du professeur une programmation trimestrielle, voire annuelle, qui prenne en compte des objectifs précis.

### *Travail personnel des élèves*

Au départ, l'accent est mis essentiellement sur l'acquisition des automatismes phonétiques et linguistiques. Il semble difficile que dans les premières semaines l'élève puisse accomplir seul ce travail en dehors de la présence du professeur (ou de l'assistant).

Le laboratoire de langues, dans les établissements où il existe, et l'atelier informatique donnent à l'élève, qui est alors contrôlé et corrigé, la possibilité de se perfectionner.

Grâce à l'activité individuelle au sein du groupe, l'élève acquiert les mécanismes linguistiques de base,

se préparant ainsi à communiquer avec des italophones.

En un deuxième temps, lorsque l'élève a acquis une certaine autonomie phonétique et qu'il a fait l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, on peut lui demander un travail plus personnel, par exemple : la révision et la mémorisation, à l'aide du manuel, des notations étudiées en classe et de brefs exercices oraux et écrits auxquels viennent s'ajouter progressivement des exercices de création ou d'imagination à partir de documents écrits, sonores ou iconographiques.

Enfin, la lecture individuelle est vivement encouragée.

### *L'image*

En dehors de l'exploitation de documents divers, en classe, il convient de demander, de temps en temps aux élèves, en guise de travail personnel, d'apporter sous forme de documents iconographiques repérés, voire produits par eux, un complément à l'étude d'un texte étudié oralement ou par écrit en classe. Certains de ces documents sont l'objet d'une exploitation collective (justification du choix, pertinence plus ou moins grande par rapport au texte, etc.).

L'exploitation raisonnée du monde de l'image contribue à la formation de l'esprit critique et au développement de la pensée.

### *L'évaluation*

L'évaluation est partie intégrante de l'enseignement. Les diverses activités de l'élève font l'objet d'un contrôle. Le professeur n'oublie pas qu'il doit, dans la perspective de l'acquisition par l'élève de sa pleine autonomie de jugement, lui fournir progressivement

les moyens d'apprécier ses productions en fonction de références pour parvenir à l'auto-correction et à l'auto-évaluation.

### 3. Programmes

Les listes de vocabulaire (*cf.* les *Compléments*) ne sont ni exhaustives ni limitatives. Elles constituent une base en vue de l'harmonisation des connaissances que l'on est en droit d'attendre des élèves des différentes classes. Il convient d'ajouter à ces lexiques, dès la sixième, le vocabulaire concernant la pratique de la classe ainsi que les prénoms les plus courants. De façon progressive, surtout à partir de la quatrième pour la langue 1 et de la troisième pour la langue 2, le professeur procède à un enrichissement lexical mesuré correspondant à l'extension du champ culturel et de l'information : noms propres, dénominations géographiques, termes techniques et scientifiques d'usage courant.

Le professeur veille à ce que le vocabulaire soit acquis en situation. Il se garde de le faire mémoriser systématiquement sous forme de nomenclature. Pour le cas où les termes inclus dans ces listes ne figureraient pas dans les méthodes ou les manuels en usage dans les classes, le professeur les présente dans des dialogues, à l'aide de documents sonores ou iconographiques ou encore au moment de l'exploitation d'une leçon, en tenant toujours le plus grand compte des situations et des besoins d'expression des élèves.

Les quelques exemples présentés dans les listes ont pour but d'indiquer les acceptions ou les constructions à enseigner obligatoirement.

# Langue vivante 1

## CLASSE DE SIXIÈME

### *Vocabulaire*

Les acquisitions lexicales, termes et expressions, s'appuient naturellement sur une connaissance des structures grammaticales et permettent à l'élève de comprendre les aspects les plus courants de la vie quotidienne des Italiens d'aujourd'hui, mais aussi de se décrire et de se situer par rapport au milieu où il vit. La parenté entre la langue française et la langue italienne facilite, dès la sixième, l'appréhension par l'élève d'un certain nombre de mots transparents. Il paraît donc souhaitable qu'il puisse acquérir environ 500 mots.

### *Grammaire*

Utilisation correcte, dans des phrases simples exprimant l'affirmation, la négation, l'exclamation, l'interrogation, des formes et structures suivantes : articles ; noms (à l'exception de la plupart des pluriels irréguliers) ; adjectifs et degrés de comparaison simples ; pronoms personnels (à l'exception des pronoms personnels groupés) ; possessifs, démonstratifs, relatifs (*che, il quale*) ; interrogatifs et exclamatifs usuels, indéfinis d'usage courant ; verbes auxiliaires *essere* et *avere* ; temps simples de l'indicatif, du subjonctif, de l'impératif et participe passé des verbes réguliers et irréguliers les plus usuels (passé simple : on habitue les élèves à le reconnaître, surtout à la troisième personne du singulier et du pluriel, dans les textes qui

leur sont présentés); prépositions simples et leur combinaison avec l'article; adverbess les plus usuels; conjonctions de coordination et de subordination simples.

### *Textes et documents*

Les textes et documents proposés, outre leur fonction de support pour l'apprentissage de la langue, doivent également permettre l'acquisition de quelques éléments essentiels de la géographie de l'Italie.

## CLASSE DE CINQUIÈME

### *Vocabulaire*

Révision et enrichissement des connaissances acquises en sixième. Les acquisitions lexicales s'appuient sur une connaissance plus approfondie des structures grammaticales; elles amènent l'élève à mieux comprendre la réalité italienne d'aujourd'hui et à communiquer sa propre expérience à un interlocuteur italoophone. L'acquisition d'environ 600 mots nouveaux est suffisante.

### *Grammaire*

L'élève doit savoir utiliser avec plus de souplesse les notions grammaticales acquises en classe de sixième et dont l'étude sera constamment approfondie et enrichie. Il doit avoir appris à employer certaines structures plus spécifiquement italiennes, dans leurs implications les plus simples, telles que : la forme de politesse (surtout au singulier); les tournures imper-

sonnelles ; le gérondif ; la concordance des temps ; il apprend à énoncer des phrases exprimant l'opinion, le but, le souhait, l'hypothèse.

### *Textes et documents*

Ils continuent à jouer leur rôle de support pour l'apprentissage de la langue. Outre un complément dans le domaine de la géographie, ils fournissent quelques repères historiques.

## CLASSE DE QUATRIÈME

### *Vocabulaire*

Révision, consolidation et enrichissement des connaissances. L'acquis lexical doit permettre à l'élève d'améliorer son expression personnelle, d'accéder à une plus grande compréhension de documents variés illustrant la vie italienne d'aujourd'hui et la civilisation de l'Italie dans ses aspects les plus caractéristiques.

L'enrichissement lexical correspondant à l'extension du champ culturel et au développement de l'information se fait de façon progressive et mesurée. Il ne s'agit pas d'alourdir le programme lexical, mais, par un choix judicieux, de faire acquérir des connaissances suffisantes sur les données fondamentales les plus caractéristiques de l'histoire, de la géographie ainsi que de la civilisation italiennes et de la présence de l'Italie dans le monde : relations et échanges culturels et économiques.

## *Grammaire*

Révision des notions fondamentales acquises. On s'attache à l'étude plus systématique et plus détaillée de faits grammaticaux tels que : pluriels irréguliers ; emplois particuliers du possessif ; pronoms personnels groupés, relatifs compléments ; emplois des modes et des temps ; conjugaisons irrégulières.

On aborde aussi l'étude de structures syntaxiques plus complexes et plus spécifiquement italiennes en relation avec l'emploi des conjonctions de subordination. On entraîne les élèves à les utiliser oralement et par écrit.

## *Textes et documents*

Les textes choisis en prose et en poésie, authentiques, bien construits et de qualité, sont recommandés pour leur simplicité et leur clarté. Ils préparent les élèves à saisir les aspects les plus caractéristiques et les plus concrets de la vie italienne contemporaine, à leur faire mieux connaître la civilisation de l'Italie et à les faire réfléchir sur les éléments d'histoire et de géographie acquis au cours des années précédentes.

On utilise des documents : sonores (extraits d'œuvres musicales, chansons, etc.) ; iconographiques (reproductions d'œuvres d'art ; images : affiches, photographies, dessins humoristiques) ; audiovisuels (films, vidéo, etc.). Ces documents illustrent la vie et la civilisation du peuple italien.

De courtes œuvres littéraires (contes, récits, nouvelles) sont proposées pour des lectures suivies, particulièrement en dehors de la classe.

## CLASSE DE TROISIÈME

### *Vocabulaire*

Le professeur poursuit dans le même esprit le travail effectué en classe de quatrième et procède à l'enrichissement lexical avec le même souci de pertinence et d'équilibre.

### *Grammaire*

Vérification et consolidation des automatismes linguistiques et approfondissement de l'ensemble des notions acquises dans les classes précédentes.

### *Textes et documents*

Les instructions rédigées pour la classe précédente demeurent valables.

Le professeur a recours à quelques textes d'auteurs d'un contenu plus riche, qui, en stimulant la curiosité des élèves, contribuent à accroître la compréhension et la connaissance de la vie et de la civilisation du peuple italien.

## *Langue vivante 2*

En ce qui concerne le vocabulaire, sont pris en compte les programmes lexicaux prévus pour les classes de sixième, de cinquième et de quatrième, langue vivante 1. Mais ces programmes se répartissent sur deux années. Ces listes de vocabulaire ne sont ni exhaustives ni limitatives.

## CLASSE DE QUATRIÈME

Les connaissances acquises à la fin de la quatrième doivent permettre à l'élève de se décrire et de se situer par rapport à son environnement quotidien ; de saisir les aspects les plus significatifs de la vie italienne d'aujourd'hui et de commencer à en rendre compte de façon simple. On y ajoute quelques éléments essentiels dans le domaine de la géographie (localisation) et quelques repères historiques.

### *Vocabulaire*

L'acquisition de 750 mots est souhaitable.

### *Grammaire*

Acquisition des éléments grammaticaux et des structures nécessaires à la compréhension et à la formation des phrases simples : affirmation, négation, interrogation ; articles ; noms ; adjectifs et degrés de comparaison ; pronoms personnels ; démonstratifs, possessifs ; prépositions simples et leur combinaison avec l'article ; relatifs ; interrogatifs ; indéfinis ; adverbes les plus usuels ; conjonctions de coordination et de subordination simples ; auxiliaires *essere* et *avere* ; indicatif, subjonctif, impératif, gérondif, participe passé des verbes réguliers et irréguliers les plus usuels ; verbes pronominaux et verbes impersonnels les plus courants ; subordination simple exprimant l'opinion, le but, le souhait, l'hypothèse, l'obligation.

On insiste, dès cette classe, sur certaines structures spécifiquement italiennes telles que : forme de poli-

tesse (surtout au singulier), tournures impersonnelles, emploi du gérondif, concordance des temps, etc.

### *Textes et documents*

Les textes, de préférence des dialogues pour commencer, et les documents proposés illustrent les aspects à la fois concrets et spécifiques mais non stéréotypés de la vie italienne contemporaine. Les textes sont simples et clairs. La mémorisation de courts poèmes authentiques est vivement recommandée.

## CLASSE DE TROISIÈME

Il s'agit d'améliorer l'expression personnelle des élèves, d'accroître leur connaissance de la réalité italienne d'aujourd'hui et de leur donner les moyens de communiquer leur expérience à un interlocuteur italien.

Les élèves doivent acquérir les repères indispensables pour une connaissance simple de l'histoire et de la géographie ; quelques faits marquants de la civilisation italienne complètent cette approche.

### *Vocabulaire*

Vérification, consolidation et enrichissement progressif de l'acquis. Assimilation d'environ 750 éléments lexicaux.

### *Grammaire*

Révision et consolidation des notions acquises ; étude systématique et plus détaillée de faits grammaticaux tels que : pluriels irréguliers, emplois particu-

liers du possessif, pronoms personnels groupés, relatifs compléments, conjugaisons irrégulières, emplois des modes et des temps.

On aborde également des structures syntaxiques plus complexes et plus spécifiquement italiennes en relation avec l'emploi des conjonctions de subordination (subordonnées temporelles, conditionnelles, consécutives, etc.).

### *Textes et documents*

Les textes étudiés, en prose et en poésie, authentiques, bien construits et de qualité, seront d'un accès facile. De courtes œuvres littéraires (récits, nouvelles), tout en illustrant la vie et la civilisation du peuple italien, donnent aux élèves le goût de la lecture personnelle.

# Japonais

## *1. Nature et objectifs*

Au cours de sa scolarité au collège, l'élève est mis en mesure de comprendre, de parler, de lire, d'écrire un japonais contemporain simple et usuel.

La compréhension de la langue parlée et écrite est un objectif à privilégier, sans que cela conduise à négliger l'entraînement à l'expression orale et écrite.

La pratique progressivement enrichie de la langue et la lecture, dès la quatrième, de textes de qualité, au besoin adaptés, initient l'élève aux réalités les plus immédiates de la civilisation japonaise et aux aspects les plus représentatifs de la culture du pays.

La pratique progressivement raisonnée de la langue intègre une réflexion grammaticale qui contribue à la formation intellectuelle de l'élève, renforce et explicite sa compétence en français et facilite l'apprentissage d'autres langues étrangères.

Les objectifs linguistiques, culturels, intellectuels sont indissociables.

## 2. *Instructions*

Les exercices faits en classe imposent un recours constant à l'activité individuelle, de groupe ou collective. Les échanges oraux conduits en japonais sont l'élément essentiel. Ces activités se développent à partir de situations, de textes d'enregistrements, de documents visuels authentiques et correspondant à l'âge et aux curiosités des élèves. Ces supports peuvent être spécialement préparés à des fins didactiques ou être empruntés avec ou sans adaptation à la radio, à la télévision, à la littérature, à la presse, au cinéma japonais. Les textes peuvent être des narrations, des dialogues, des récits, des poèmes, des chansons, etc. Hors de la classe, des leçons et devoirs complètent l'enseignement reçu, aident chaque élève à se créer une méthode de travail adaptée à son rythme propre.

Le professeur utilise pleinement les ressources de la technologie éducative moderne : magnétophones et magnétoscopes, mais aussi micro-ordinateurs et vidéodisques. Quelles que soient les aides techniques dont il dispose, le professeur est, en définitive, le seul responsable du choix de l'organisation et de la conduite des activités de sa classe. Cependant, un schéma pédagogique unique, si élaboré soit-il, ne peut répondre à des besoins très divers. Il faut donc recourir à des pratiques pédagogiques aussi différenciées que possible au niveau des procédures, des rythmes et des tâches.

L'évaluation régulière des élèves est intégrée à tous les stades de l'enseignement du japonais : contrôle oral à chaque séance et contrôles écrits périodiquement. A la fin de sa scolarité au collège, l'élève doit être capable, au moment opportun, d'utiliser et de combiner les éléments linguistiques culturels et

conceptuels dont il dispose pour répondre de manière adéquate aux exigences de la situation.

### 3. Programmes

Récemment institutionnalisé dans les collèges, l'enseignement du japonais, dans sa phase de développement initial, s'appuie sur des exigences et des pratiques mais non encore sur un programme définitivement arrêté. Des programmes détaillés seront publiés dès que les recherches et concertations entreprises auront été menées à terme.



# Néerlandais

## *1. Nature et objectifs*

Au cours de sa scolarité au collège, l'élève est mis en mesure de comprendre, de parler, de lire, d'écrire un néerlandais contemporain simple et usuel.

La compréhension de la langue parlée et écrite est un objectif à privilégier, sans que cela conduise à négliger l'entraînement à l'expression orale et écrite.

La pratique progressivement enrichie de la langue et la lecture, dès la quatrième, de textes de qualité, au besoin adaptés, initient l'élève aux réalités les plus immédiates de la civilisation néerlandaise et aux aspects les plus représentatifs de la culture du pays.

La pratique progressivement raisonnée de la langue intègre une réflexion grammaticale qui contribue à la formation intellectuelle de l'élève, renforce et explicite sa compétence en français et facilite l'apprentissage d'autres langues étrangères.

Les objectifs linguistiques, culturels, intellectuels sont indissociables.

## *2. Instructions*

L'enseignement du néerlandais comporte un ensemble ouvert et varié d'exercices et de travaux prenant

en compte la présence dans les classes, en proportion variable, d'un public ayant, à des degrés divers, un contact avec la langue néerlandaise.

Les exercices faits en classe imposent un recours constant à l'activité individuelle, de groupe ou collective. Les échanges oraux conduits en néerlandais sont l'élément essentiel. Ces activités se développent à partir de situations, de textes d'enregistrements, de documents visuels authentiques et correspondant à l'âge et aux curiosités des élèves. Ces supports peuvent être spécialement préparés à des fins didactiques ou être empruntés avec ou sans adaptation à la radio, à la télévision, à la littérature, à la presse, au cinéma néerlandais. Les textes peuvent être des narrations, des dialogues, des récits, des poèmes, des chansons, etc. Hors de la classe, des leçons et devoirs complètent l'enseignement reçu, aident chaque élève à se créer une méthode de travail adaptée à son rythme propre.

Le professeur utilise pleinement les ressources de la technologie éducative moderne : magnétophones et magnétoscopes, mais aussi micro-ordinateurs et vidéodisques. Quelles que soient les aides techniques dont il dispose, le professeur est, en définitive, le seul responsable du choix de l'organisation et de la conduite des activités de sa classe. Cependant, un schéma pédagogique unique, si élaboré soit-il, ne peut répondre à des besoins très divers. Il faut donc recourir à des pratiques pédagogiques aussi différenciées que possible au niveau des procédures, des rythmes et des tâches.

L'évaluation régulière des élèves est intégrée à tous les stades de l'enseignement du néerlandais : contrôle oral à chaque séance et contrôles écrits périodiquement. A la fin de sa scolarité au collège, l'élève doit

être capable, au moment opportun, d'utiliser et de combiner les éléments linguistiques culturels et conceptuels dont il dispose pour répondre de manière adéquate aux exigences de la situation.

### *3. Programmes*

Récemment institutionnalisé dans les collèges, l'enseignement du néerlandais, dans sa phase de développement initial, s'appuie sur des exigences et des pratiques mais non encore sur un programme définitivement arrêté. Des programmes détaillés seront publiés dès que les recherches et concertations entreprises auront été menées à terme.



# Polonais

## *1. Nature et objectifs*

Au cours de la scolarité au collège, l'élève est mis en mesure de comprendre, de parler, de lire, d'écrire un polonais contemporain simple et usuel.

La compréhension de la langue parlée et écrite est un objectif à privilégier, sans que cela conduise à négliger l'entraînement à l'expression orale et écrite.

La pratique progressivement enrichie de la langue et la lecture, dès la quatrième, de textes de qualité, au besoin adaptés, initient l'élève aux réalités les plus immédiates de la civilisation polonaise et aux aspects les plus représentatifs de la culture du pays.

La pratique progressivement raisonnée de la langue intègre une réflexion grammaticale qui contribue à la formation intellectuelle de l'élève, renforce et explicite sa compétence en français et facilite l'apprentissage d'autres langues étrangères.

Les objectifs linguistiques, culturels, intellectuels sont indissociables.

## *2. Instructions*

L'enseignement du polonais comporte un ensemble ouvert et varié d'exercices et de travaux prenant en

compte la présence dans les classes, en proportion variable, d'un public ayant, à des degrés divers, un contact avec la langue polonaise.

Les exercices faits en classe imposent un recours constant à l'activité individuelle, de groupe ou collective. Les échanges oraux conduits en polonais sont l'élément essentiel. Ces activités se développent à partir de situations, de textes d'enregistrements, de documents visuels authentiques et correspondant à l'âge et aux curiosités des élèves. Ces supports peuvent être spécialement préparés à des fins didactiques ou être empruntés avec ou sans adaptation à la radio, à la télévision, à la littérature, à la presse, au cinéma polonais. Les textes peuvent être des narrations, des dialogues, des récits, des poèmes, des chansons, etc. Hors de la classe, des leçons et devoirs complètent l'enseignement reçu, aident chaque élève à se créer une méthode de travail adaptée à son rythme propre.

Le professeur utilise pleinement les ressources de la technologie éducative moderne : magnétophones et magnétoscopes, mais aussi micro-ordinateurs et vidéodisques. Quelles que soient les aides techniques dont il dispose, le professeur est, en définitive, le seul responsable du choix de l'organisation et de la conduite des activités de sa classe. Cependant, un schéma pédagogique unique, si élaboré soit-il, ne peut répondre à des besoins très divers. Il faut donc recourir à des pratiques pédagogiques aussi différenciées que possible au niveau des procédures, des rythmes et des tâches.

L'évaluation régulière des élèves est intégrée à tous les stades de l'enseignement du polonais : contrôle oral à chaque séance et contrôles écrits périodiquement. A la fin de sa scolarité au collège, l'élève doit être capable, au moment opportun, d'utiliser et de

combiner les éléments linguistiques culturels et conceptuels dont il dispose pour répondre de manière adéquate aux exigences de la situation.

### *3. Programmes*

Récemment institutionnalisé dans les collèges, l'enseignement du polonais, dans sa phase de développement initial, s'appuie sur des exigences et des pratiques mais non encore sur un programme définitivement arrêté. Des programmes détaillés seront publiés dès que les recherches et concertations entreprises auront été menées à terme. .



# Portugais

## *1. Nature et objectifs*

Le portugais permet de comprendre et de pénétrer des civilisations très différentes car il est le moyen d'expression de plusieurs peuples.

Son enseignement remplit une double mission :

s'adressant à des élèves français, il facilite la compréhension entre les groupes qui composent notre société ;

s'adressant à des élèves d'origine portugaise, il les aide à mieux se situer par rapport à deux cultures.

Il comporte trois objectifs fondamentaux :

un objectif linguistique consistant à donner à l'élève une maîtrise suffisante de la langue orale et écrite pour lui permettre de comprendre un énoncé simple et formulé dans la langue d'aujourd'hui et d'exprimer correctement des intentions et des besoins dans des contextes de la vie courante ;

un objectif culturel résidant dans la connaissance de la société et des œuvres portugaises. Cette connaissance est progressivement élargie aux pays de langue portugaise et tout particulièrement au Brésil ;

un objectif de formation de l'élève par l'acquisition de méthodes de travail, par le développement de l'esprit d'analyse et de rigueur, par le souci de la clarté et l'exercice de la mémoire.

En sixième et en cinquième l'enseignement du portugais permet l'éducation de l'oreille et l'entraînement à une prononciation correcte ; l'acquisition des bases indispensables pour communiquer avec autrui, pour poser des questions et exprimer ses intentions dans des situations courantes de la vie quotidienne ; l'apprentissage de la lecture et de l'écriture pour que l'élève comprenne des textes simples, réponde par écrit à des questions et rédige des textes courts ; la découverte du Portugal et du Brésil par l'exploitation de textes et de documents visuels et audiovisuels.

En quatrième et en troisième, pour ce qui concerne la langue vivante 1, l'enseignement du portugais permet l'enrichissement des acquis dans le domaine de la langue parlée et écrite avec le maniement de la subordination et l'expression des nuances (les élèves doivent atteindre une autonomie relative tant à l'oral qu'à l'écrit) ; la poursuite de l'étude des civilisations des pays de langue portugaise (caractéristiques de la vie contemporaine des peuples lusophones et événements importants de leur passé) ; l'étude commentée d'une courte œuvre contemporaine des littératures portugaise et brésilienne.

En quatrième et en troisième, pour ce qui concerne la langue vivante 2, l'enseignement du portugais permet l'acquisition des bases de la langue orale et écrite nécessaires pour communiquer dans des situations courantes de la vie quotidienne ; la découverte du Portugal et du Brésil à travers des textes et des documents variés ; l'étude dirigée d'un court conte portugais ou brésilien d'un auteur contemporain.

## 2. Instructions

L'enseignement du portugais comme langue étrangère développe en premier lieu les capacités de compréhension et de production de la langue orale dans des situations authentiques de communication afin de donner aux élèves une certaine autonomie de langage. L'acquisition de cette autonomie passe obligatoirement par une bonne maîtrise de la prononciation. On veille par conséquent à ce que l'élève prenne un bon départ dans ce domaine. Aussi consacrerait-on entièrement les premiers cours (deux à quatre semaines) à la structuration de la perception auditive et à l'adaptation de l'appareil phonatoire des élèves. Pendant cette période l'écrit est absent et une attention toute particulière est accordée à la production, dans la chaîne parlée, des phonèmes nasaux : *em, om, im, ão*, etc.

Les auxiliaires audiovisuels (enregistrements variés, diapositives, affiches, films, bandes dessinées) sont indispensables pour familiariser les élèves avec des voix différentes, pour susciter leur intérêt et pour créer dans la classe des besoins d'expression.

L'apprentissage de l'écrit intervient ensuite progressivement. Dans un premier temps, le professeur se borne à faire déchiffrer et fixer les textes exploités oralement en classe, puis les documents écrits peuvent servir d'amorce au dialogue et à l'enrichissement de l'expression orale.

C'est en grande partie à travers l'étude de textes originaux ou adaptés qu'est présentée la réalité culturelle portugaise ou brésilienne et que sont traités les thèmes de civilisation.

Il est important que les échanges établis à l'intérieur de la classe aient lieu en portugais. Toutefois, les réfè-

rences à la langue française et l'utilisation de celle-ci ne doivent pas être systématiquement écartées surtout lorsqu'il s'agit de donner une brève explication sur le fonctionnement des deux systèmes linguistiques ou d'apporter une précision sur un phénomène culturel. Dans cet esprit, on propose de temps à autre de très courts exercices de traduction orale ou écrite.

L'enseignement du portugais aux élèves d'origine portugaise tient compte des acquis et des attentes qui leur sont propres.

À l'entrée au collège, le niveau des connaissances et les motivations de ces élèves peuvent varier considérablement. Les outils et les techniques pédagogiques doivent être assez souples pour pouvoir s'adapter à des situations d'enseignement variables et complexes.

Le degré d'hétérogénéité des classes impose donc que soient donnés très tôt aux élèves des repères linguistiques précis et que soient clairement définis les objectifs terminaux et intermédiaires de l'étude de la langue portugaise.

En outre, les élèves éprouvent souvent des difficultés à s'appropriier les savoirs, à structurer les acquisitions et à organiser leur travail personnel. Une aide attentive et efficace doit également leur être apportée dans ces domaines.

L'effort porte néanmoins sur des points précis :

Développement des capacités de compréhension de la langue orale.

Acquisition d'une expression orale claire, précise et logique sans régionalismes marqués ni interférences avec le français.

Compréhension et lecture d'un texte, ce qui suppose la capacité à le résumer et à en faire une lecture expressive.

Enrichissement du vocabulaire avec connaissance de l'équivalent français sans passer forcément par la traduction.

Pratique d'une langue écrite correcte permettant à l'élève d'exprimer sa pensée et d'ordonner ses idées avec clarté et précision.

Connaissance du portugais et des pays de langue portugaise avec comparaison des phénomènes culturels portugais et français pour aider l'enfant à mieux se situer et à comprendre les relations avec les hommes et les pays.

On ne perd pas de vue que ces élèves peuvent présenter des handicaps en français et que l'étude de la langue portugaise doit, dans une certaine mesure, les aider à les surmonter. Lorsque cela s'avère nécessaire ou enrichissant, le professeur n'hésite pas à établir des comparaisons entre les deux langues, à traiter un point de grammaire française ou à provoquer une réflexion sur les faits culturels qui se rattachent à chaque langue.

Cette ouverture peut être complétée par des activités associant, sur un thème commun, des disciplines comme le portugais, le français, l'histoire-géographie ou l'éducation artistique.

L'évaluation continue et régulière doit être intégrée à la pratique courante de la classe; elle guide le professeur dans l'organisation de son enseignement, conditionne le rythme de sa progression et assure une meilleure réussite à un plus grand nombre d'élèves.

Un rapide contrôle oral auprès de plusieurs élèves permet, à la fin de chaque cours, d'apprécier ce qui a été compris et retenu des acquisitions nouvelles; des tests écrits, rapides et réguliers, portant sur le vocabulaire ou la grammaire, faits en classe ou à la maison,

permettent d'apprécier utilement les progrès de chacun ; des productions écrites peuvent les compléter.

### 3. Programmes

#### CLASSE DE SIXIÈME

##### A. Maîtrise de la langue

L'oral est prioritaire. L'élève doit pouvoir comprendre un court dialogue entre deux personnes, un dialogue enregistré sur magnétophone ou magnétoscope avec au moins deux voix différentes, un court récit dont le contenu est en rapport avec des situations de la vie courante ou avec son environnement.

Il s'exprime correctement, avec des phrases simples, et réalise des énoncés répondant aux besoins essentiels de la communication : il sait s'adresser à quelqu'un, se présenter, saluer, demander une autorisation, s'excuser, remercier, accepter, refuser, demander des informations ou répondre à des besoins situationnels concrets (heure, service, renseignements), donner un ordre, exprimer une défense, indiquer l'obligation, la nécessité, la connaissance ou l'ignorance, la possibilité ou l'impossibilité, donner son avis, exprimer un souhait, comparer, raconter ou décrire une situation en cours d'exécution, une situation ou une action présente, future ou passée, etc.

Cette liste n'est pas exhaustive ; les élèves lusophones peuvent aller au-delà, mais elle constitue un maximum pour des élèves débutants. Elle n'est pas un modèle rigoureux de progression ; cette dernière est

définie par le professeur en fonction des besoins des élèves et de ses objectifs.

La langue écrite ne doit pas être négligée, tout particulièrement avec des élèves d'origine portugaise. Elle s'acquiert progressivement au cours d'activités variées : transcription de l'oral, lecture et étude de courts textes authentiques ou adaptés, portugais, brésiliens ou africains (textes littéraires, articles de la presse écrite, affiches, etc.) présentant sous des formes variées (dialogues, descriptions, narrations, poèmes) des faits et des situations de l'environnement de l'élève, de la vie, en particulier de la vie courante, ou des faits imaginaires, exercices écrits.

En fin d'année, les élèves savent transcrire un message oral étudié en classe, ou rédiger librement un court texte sur un sujet étudié en classe (huit lignes environ).

### *Vocabulaire*

Le vocabulaire à acquérir en sixième représente environ 800 mots d'un emploi usuel (*cf.* les *Compléments*); beaucoup d'entre eux sont transparents et donc faciles à retenir, ce qui explique ce nombre relativement élevé. Cette liste pourra être dépassée avec des élèves portugais en fonction de leurs connaissances antérieures; mais elle constitue un maximum pour des élèves débutants qui devront avoir une connaissance active d'au moins 80 p. 100 des mots.

### *Grammaire*

La morphologie et la syntaxe sont à privilégier car elles structurent la communication. Comme le vocabulaire, elles sont fonctionnelles et présentées en situation de communication orale ou dans un contexte écrit.

Des explications, courtes et précises, sont données en français (en respectant la terminologie grammaticale utilisée dans l'enseignement du français). Des comparaisons avec les structures françaises sont bénéfiques pour l'apprentissage des deux langues.

Le programme grammatical comprend :

Groupe nominal, groupe verbal, mots grammaticaux et mots d'agencement syntaxique, la phrase, morphologie du nom et de l'adjectif (formation du féminin et du pluriel régulier, et quelques formes irrégulières courantes), diminutifs (approche), comparatifs réguliers d'égalité, d'infériorité, de supériorité, superlatifs analytique et relatif, articles définis et indéfinis, adjectifs démonstratifs, possessifs, cardinaux (1 à 1 000), pronoms personnels, sujets et compléments (et la place de ces derniers dans les interrogatives et négatives), traduction de *on* (approche) et formes de traitement ; conjugaison aux temps simples de l'indicatif (présent, parfait simple, imparfait, futur et formes usuelles de l'impératif), des verbes réguliers, des auxiliaires (*ser, estar, ter*) et des verbes irréguliers les plus employés, formes périphrastiques traduisant le déroulement de l'action (*estar a + inf.*) ou l'obligation (*ter de*) ; adverbes et locutions adverbiales ; prépositions courantes et leurs contractions avec l'article et le démonstratif.

Les élèves doivent être en mesure d'utiliser des phrases simples (interrogatives, négatives, affirmatives) ou complexes, en employant les formes de subordination les plus courantes (*que*, relatif ou conjonction).

Ce programme n'est pas exhaustif et ne constitue nullement une progression. Celle-ci est établie par le professeur en fonction des besoins d'expression des

élèves, de ses objectifs, et des possibilités d'emploi offertes par les documents proposés.

### *Phonologie*

Le professeur veille à une bonne prononciation des voyelles et des sons les plus caractéristiques du portugais (les nasales *m, n, ão, ãe*, les liquides *r, rr, m*, et les sifflantes *s, z*). Il porte une attention particulière à l'accentuation tonique, à l'intonation et à la mélodie de la phrase.

Les longs exposés théoriques sont à éviter.

## **B. Contenus culturels**

Certains traits de civilisation sont dégagés à partir des documents authentiques présentés (images, affiches, documents sonores — chanson en particulier — textes écrits). Ils peuvent parfois faire l'objet d'une courte présentation plus globale. Cette découverte de modes de vie différents éveille la curiosité des élèves, les motive, et peut encourager leur participation orale, si le choix du document proposé s'inscrit dans une progression linguistique bien définie.

Les élèves étudient notamment :

Les principales caractéristiques de la vie contemporaine au Portugal et au Brésil : la ville, la campagne, le logement, les transports, les foires et les marchés, la cuisine, les loisirs et les fêtes...

Les principaux traits de la géographie physique du Portugal et du Brésil (situer et nommer les principaux fleuves, les climats), de la géographie humaine (principales villes, divisions administratives, distribution des différentes populations du Brésil, traits principaux du phénomène de l'émi-

gration portugaise : causes, pays de destination, conséquences économiques et culturelles).

Cette liste n'est pas exhaustive et aucun ordre chronologique n'est imposé pour la traiter.

## CLASSE DE CINQUIÈME

### A. Maîtrise de la langue

Le professeur consolide les acquis linguistiques et culturels de sixième, comble les lacunes.

L'oral reste toujours prioritaire. Les élèves comprennent facilement un court dialogue entre deux personnes, ou un récit (enregistré ou non) dont le contenu porte sur la vie courante ou sur l'environnement.

Ils dialoguent avec le professeur ou leurs camarades et participent à des débats organisés par petits groupes. Ils doivent maîtriser dès la sixième les actes de paroles, les enrichir et élargir leur compétence : exprimer une opinion, un sentiment (joie, tristesse...), parler de soi, des autres, argumenter, exprimer la cause, la conséquence, le but et raconter ou décrire une situation, présente, passée ou future, dans laquelle ils sont impliqués ou non.

#### *Langue écrite*

L'acquisition de la langue écrite se poursuit. Les élèves sont capables de rendre compte d'une activité orale faite en classe, de rédiger de courts textes (huit à dix lignes) de nature différente (narration, description, dialogue, etc.), de résumer un texte bref.

La lecture suivie et le commentaire d'un court

conte portugais, brésilien ou africain, peuvent être proposés.

### *Vocabulaire*

Le nombre de mots nouveaux à apprendre diminue (585), ce qui permet de réviser et de consolider les acquis de la classe de sixième.

Le vocabulaire continue à être présenté en situation pour être rapidement utilisable à l'oral, mais les élèves commencent à établir des relations avec des mots connus (racines, dérivations). Ils rencontrent déjà un vocabulaire plus abstrait permettant notamment d'exprimer des pensées ou des sentiments.

### *Grammaire*

La grammaire est étudiée en situation. Les notions grammaticales déjà abordées dans la première année d'étude concernant le groupe nominal, le groupe verbal, les mots grammaticaux, sont approfondies notamment les pluriels des mots en *l* et *ão*, l'emploi des possessifs en relation avec le traitement, la morpho-syntaxe des pronoms personnels compléments (place, modifications orthographiques, après *r*, *s*, *z* et nasales), suite de la conjugaison (subjonctif présent, voire subjonctif imparfait des verbes réguliers et des auxiliaires) et de l'emploi des formes périphrastiques indiquant le futur, la durée ou l'obligation.

Les phrases employées deviennent plus complexes et l'emploi des subordinées se diversifie (relatives, complétives, circonstancielles diverses : temps, cause, but, conséquence, manière).

Les élèves commencent à être sensibilisés aux différences entre les normes portugaise et brésilienne.

## *Phonologie*

L'étude des sons se poursuit (les voyelles, la consonne *x*) ; une attention constante est portée à la correction de l'accentuation tonique, à l'intonation, à la mélodie de la phrase.

## **B. Contenus culturels**

L'étude des contenus culturels n'est pas dissociée de l'objectif linguistique. Elle se fait à partir de documents variés : documents visuels, audiovisuels, articles de journaux, textes littéraires, etc.

Approfondissement des thèmes culturels abordés en sixième, soit notamment la vie quotidienne dans les pays de langue portugaise, et la géographie humaine (société, économie) qui permet de mieux comprendre la vie des populations.

L'initiation à l'histoire qui retient surtout les événements et les faits faisant mieux comprendre le monde moderne et tout particulièrement le monde lusophone : l'occupation arabe au Portugal et ses influences (toponymie, lexique, architecture, agriculture, etc.) ; les Grandes Découvertes et principales étapes ; les grands navigateurs ; indépendance du Brésil ; la date du 25 avril 1974 ; la décolonisation.

## CLASSE DE QUATRIÈME

Il s'agit d'augmenter la capacité de communication linguistique des élèves, autant à l'oral qu'à l'écrit, et donc de leur assurer une plus grande autonomie, ainsi qu'une meilleure compréhension du monde.

Les thèmes d'étude choisis, autant pour les acquisitions linguistiques que pour les connaissances culturelles, tiennent compte des centres d'intérêt propres à cet âge : meilleure compréhension de la société, du monde du travail, de la jeunesse, etc.

## A. Maîtrise de la langue

A l'oral, les élèves sont capables de comprendre de courts récits, des dialogues entre plusieurs personnes, des messages plus variés (communications téléphoniques notamment) et de participer avec plus de spontanéité à des conversations ou des débats, ou faire de courts exposés. Ils savent donner une opinion, argumenter, exprimer leurs sentiments, dans des situations courantes, c'est-à-dire qu'ils maîtrisent l'ensemble des actes de paroles, étudiés les deux premières années.

A l'écrit, les compétences, tant en ce qui concerne la compréhension que l'expression, se confirment et se diversifient. Les élèves peuvent rendre compte d'une lecture, en faire un résumé et rédiger des textes plus longs (une quinzaine de lignes) sur un sujet libre ou sur un sujet imposé, se rapportant à un thème étudié en classe (description et commentaire de documents iconographiques, narration, lettre, etc.).

La lecture suivie et le commentaire de deux courtes œuvres de la littérature portugaise ou brésilienne contemporaine (une portugaise, une brésilienne) contribuent à l'enrichissement linguistique et culturel des élèves.

### *Vocabulaire*

Le nombre de mots nouveaux à apprendre continue à diminuer par rapport aux années précédentes (460),

ce qui laisse plus de temps aux réemplois du vocabulaire, dont l'étude peut être approfondie (polysémie, synonymie, etc.). Une part plus large peut être faite à l'acquisition des adjectifs qui permettent de nuancer la pensée et enrichissent les descriptions, les narrations.

### *Grammaire*

Approfondissement des notions grammaticales : groupe nominal, groupe verbal, mots grammaticaux ou syntaxiques.

Étude des irrégularités et des éléments linguistiques qui permettent :

de nuancer l'expression (les démonstratifs, les suffixes à valeur diminutive, affective, péjorative, généralisante, etc., les possessifs, les indéfinis, les adverbes) ;

ou d'articuler la pensée (conjonction de coordination ou de subordination pour exprimer l'opposition, la concession).

Étude de la morphologie et de la syntaxe du verbe : maniement du subjonctif et de l'infinitif (*ão* + infinitif, infinitif personnel) ; étude complémentaire des temps et des modes (subjonctif futur, subjonctif imparfait, infinitif personnel, *gerúndio*, participes passés réguliers et irréguliers, plus-que-parfait indicatif.

L'objectif principal est un enrichissement des phrases complexes, avec un élargissement de l'étude des subordonnées (condition, concession et un maniement simple de la concordance des temps.

La sensibilisation aux normes portugaises et brésiliennes se poursuit.

## *Phonologie*

L'entraînement à une prononciation correcte et à une élocution aisée s'appuie sur des exercices plus complexes (jeux verbaux, récitation, enregistrements, théâtralisation) dont certains ont pu déjà être employés auparavant.

## **B. Contenus culturels**

L'étude de la langue et l'étude des contenus culturels présentés par les documents proposés aux élèves sont toujours associées.

Le maniement de la langue désormais amélioré donne accès à des documents écrits ou audiovisuels plus complexes : textes littéraires, journaux, prospectus de vente, consignes de travail, films, vidéo-cassettes, disques, etc.

Thèmes privilégiés : connaissance de la vie économique, sociale et culturelle des pays de langue portugaise (presse, administration, école, éducation, industrie, monde du travail, etc.).

Réflexion sur les apports et les déviations des Grandes Découvertes : navigation, cartographie, commerce, échanges, esclavage, colonisation, architecture, art, littérature, cinéma, etc.

## CLASSE DE TROISIÈME

### **A. Maîtrise de la langue**

Le professeur vise à donner aux élèves les moyens linguistiques d'une réelle autonomie d'expression et la

possibilité d'affirmer leur personnalité par les activités écrites ou orales des cours de langue, et dans les rapports plus personnels qu'ils peuvent établir avec les pays dont ils ont étudié la langue (voyage, correspondance, etc.).

### *Lecture*

La lecture suivie et le commentaire de deux œuvres littéraires portugaise, brésilienne ou africaine (les deux œuvres choisies appartenant à deux pays différents) contribuent à la conquête de l'autonomie recherchée.

### *Vocabulaire*

La charge de vocabulaire nouveau est moins lourde (365 mots), ce qui permet d'utiliser les mots déjà rencontrés, mais insuffisamment assimilés.

Il est important à ce niveau de varier les modalités de découverte et d'acquisition de mots moins usuels. Les élèves sont amenés à établir le sens des termes, seuls ou guidés, par déduction après analyse du contexte, par comparaison avec d'autres mots étudiés ou avec des mots appartenant à d'autres langues, etc.

Les mots ne font pas toujours l'objet d'une mémorisation orale, mais savoir les reconnaître facilite la compréhension d'un message écrit ou oral.

### *Grammaire*

Enrichissement et maniement correct des phrases complexes qui permettent d'articuler la pensée et de nuancer le jugement : expression de la condition, de l'hypothèse du futur, concordance des temps, valeurs particulières des démonstratifs et expressions usuelles formées avec les démonstratifs *-ora essa, nem por isso, isso é* ; conjonctions indiquant l'articulation de la

pensée : *porém, no entanto, portanto*, et emplois particuliers des adverbes *cá* et *lá*, et des prépositions *por* et *para* avec *estar*.

Il y a lieu d'aborder l'étude des niveaux de langue et du style, et de continuer celle des différences entre les normes portugaises et brésiliennes.

### *Phonologie*

Intonation expressive traduisant les sentiments, donnant plus d'authenticité à la langue parlée.

## **B. Contenus culturels**

Il s'agit moins d'étudier des thèmes de civilisation nouveaux sauf si l'actualité l'impose ou si les élèves en expriment le besoin, que d'approfondir des thèmes déjà abordés. Les élèves ayant une meilleure connaissance de la langue et pouvant faire preuve de plus d'autonomie, il est possible de multiplier les démarches et d'utiliser des documents plus variés et plus riches, écrits (la presse, notamment), visuels et audiovisuels.

Initiation à la littérature des pays de langue portugaise par l'étude de quelques textes représentatifs.



# Russe

## *1. Nature et objectifs*

Dès le début de l'apprentissage, on considère comme indispensable l'objectif linguistique de compréhension, d'expression, et de communication et l'objectif culturel, c'est-à-dire la découverte progressive d'une civilisation originale.

La tâche du professeur est double : entraîner progressivement les élèves à s'exprimer, donc à être éventuellement en mesure de communiquer avec les habitants de l'U.R.S.S., tout en leur faisant découvrir, par la même occasion, une façon de vivre, d'être et de penser différente de la nôtre.

En outre, l'étude du russe, par la réflexion grammaticale qu'elle implique, suggère des comparaisons avec d'autres langues étudiées et contribue à approfondir et à diversifier la compétence linguistique des élèves en leur faisant notamment mieux comprendre certains phénomènes de leur propre langue maternelle.

En suscitant à partir de textes et de documents sonores ou iconographiques la réflexion et l'expression des idées, des réactions et des sentiments dans une langue étrangère, l'étude du russe contribue tout à la fois à l'enrichissement linguistique et à la formation du jugement personnel.

## 2. *Instructions*

A l'instar de ce qui se passe pour l'acquisition de la langue maternelle, la pratique de la langue étrangère précède toute théorie et toute systématisation. Celles-ci sont indispensables mais ne sont pas initiales.

Une place privilégiée est accordée à l'apprentissage de la langue orale. Au cours des premiers mois d'étude, on s'attache tout particulièrement à obtenir une intonation juste, une accentuation correcte, et une maîtrise progressive des automatismes phonétiques. La correction phonétique est plus facile à acquérir en dehors de toute référence à l'orthographe. Cette importance accordée à la langue orale implique au départ un certain décalage dans le temps entre l'oral et l'écrit : l'élève doit avoir entendu, puis répété et enfin assimilé chaque mot nouveau et chaque structure nouvelle avant de les voir sous leur forme écrite.

Ce décalage entre l'oral et l'écrit est inhérent à tout enseignement de langue vivante qui a recours à l'audiovisuel. La durée de ce décalage peut varier de quelques jours à quelques semaines. Le professeur reste seul juge en la matière ; il décide en fonction des réactions des élèves qui se révèlent très diverses d'une classe à l'autre. En règle générale, il n'y a pas avantage à prolonger sans nécessité un enseignement purement oral. Pour beaucoup d'élèves, la présence d'un support écrit facilite en effet la mémorisation du vocabulaire nouveau. Si le professeur doit, dans un premier temps, accorder la priorité à l'apprentissage de la langue orale, il ne s'ensuit nullement que l'écrit doive être négligé.

Dès que la classe a pris des habitudes phonétiques satisfaisantes, on introduit progressivement les lettres de l'alphabet, puis on s'attache, grâce à des exercices

appropriés et systématiques (essentiellement, exercices de transcription, dictées de mots déjà connus ou de mots « transparents » d'origine française, par exemple), à obtenir une orthographe correcte des mots qui ont été assimilés oralement.

Le passage de l'oral à l'écrit requiert beaucoup de vigilance de la part du professeur. Celui-ci peut recourir, dans certains cas, à l'analyse phonologique. Il convient de proscrire tout exposé théorique et de veiller avant tout à ce que cette analyse phonologique puisse vraiment aider à mieux comprendre et ne constitue en aucun cas pour l'élève une difficulté supplémentaire.

L'étude de la grammaire s'appuie sur des faits de langue que la pratique a déjà permis d'assimiler.

Pour la grammaire comme pour le lexique, la méthode consiste en un apprentissage actif et qui suit une démarche naturelle : entendre, reproduire, produire.

Le travail fait en classe se prolonge à la maison ; ce qui a été abondamment pratiqué oralement et en groupe peut être ensuite aisément utilisé à l'écrit sous la forme d'un travail individuel et d'une manière plus réfléchie et structurée.

Le professeur donne progressivement aux élèves une connaissance solide et raisonnée de la grammaire et ne se contente pas de connaissances éparses, fragmentaires et isolées. Le tableau de feutre permet de fixer d'une façon schématique et claire les structures grammaticales à mesure qu'elles se dégagent.

L'explication des faits observés et des règles formulées grâce à des mises au point successives, le regroupement logique des éléments dispersés, leur systématisation (tableaux de déclinaison, classement des

verbes...) sont nécessaires pour que les élèves aient en fin de compte une vision cohérente et claire des phénomènes de la langue. Cette synthèse est l'aboutissement d'un processus d'acquisition fondé sur la pratique de la langue et auquel les élèves eux-mêmes ont activement participé. Elle est indispensable dans la mesure où toute réflexion linguistique contribue à la formation et à l'enrichissement de l'esprit. Cette réflexion permet de comprendre certains mécanismes de la langue et incite les élèves à comparer le fonctionnement du russe avec celui d'autres langues étudiées.

Pour la présentation des faits grammaticaux et la terminologie grammaticale, on ne doit pas hésiter à introduire certaines acquisitions de la linguistique moderne tout en se gardant de faire des cours trop ambitieux (sur le phonème, par exemple).

Dans un souci d'harmonisation, il convient de tenir compte dans toute la mesure du possible de la terminologie grammaticale utilisée dans le domaine du français ou pour d'autres langues vivantes.

Dès la classe de sixième (ou de quatrième en langue 2), on ne laisse passer aucune occasion de faire observer aux élèves les différences entre l'Union soviétique et notre pays.

Au fur et à mesure que les possibilités linguistiques de l'élève se développent, on introduit, surtout à partir de la classe de quatrième, des textes très simples ou des documents iconographiques plus spécialement choisis en fonction des informations qu'ils peuvent contenir sur la vie, les mœurs, les coutumes et les habitudes, la façon d'être, de penser et de se comporter du peuple russe : la journée d'un écolier soviétique, le travail, les loisirs, les fêtes, les repas, la vie

familiale constituent des traits de civilisation au sens très large du terme. De brèves mises au point, de courtes synthèses regroupant des informations apparemment disparates sont ici aussi les bienvenues.

Le professeur prend l'initiative, à partir de tout document qui s'y prête, de fournir des points de repère permettant de situer l'Union soviétique dans certains domaines (sur le plan géographique, historique, économique, social, artistique, littéraire, etc.) — repères élémentaires, destinés à donner une réalité concrète au pays dont on commence à étudier la langue, et à éviter de trop graves ignorances.

Les élèves doivent disposer en permanence au bout de quelques mois d'étude d'une carte de l'Union soviétique, d'un plan de Moscou et de Leningrad, d'un plan de la place Rouge, etc. Ainsi peut-on leur demander de savoir situer les grandes villes sur une carte, de pouvoir nommer les principaux fleuves et les principales chaînes de montagnes (le Caucase, l'Oural...), de connaître les grandes régions de l'Union soviétique, les principales républiques, les zones de végétation, le climat, etc.

Le professeur, aidé de l'assistant, peut recourir dans ce domaine aux documents iconographiques les plus variés possible (cartes postales, affiches, reproductions de tableaux, dessins, caricatures, diapositives, films documentaires ou autres, etc.).

Grâce à l'image, qui facilite la compréhension d'éléments nouveaux, l'élève est invité à s'exprimer et à communiquer en russe. L'image qui illustre une leçon de manuel ou des textes authentiques, progressivement abordés, permet aussi de faire réfléchir sur des aspects caractéristiques et variés de la réalité russe et soviétique.

L'étude des leçons, tout comme les devoirs écrits, constitue le prolongement naturel et indispensable du travail fait en classe. On s'assure par des contrôles réguliers que les leçons sont sues et que les devoirs ont été soigneusement rédigés. Ces devoirs peuvent revêtir les formes les plus diverses : exercices structuraux de toute sorte ; transpositions ; résumés de textes lus en classe ; questions et même courtes rédactions se rapportant à des documents étudiés ; exercices de traduction ; thème grammatical, fort utile à condition de ne pas en abuser (quelques phrases), et version (quatre-cinq lignes au maximum) destinée à évaluer non pas la compréhension du texte (dont l'étude aura été déjà au moins abordée en classe), mais la précision et l'élégance de la traduction française. De courtes dictées facilitent le passage de l'oral à l'écrit. Version et thème permettent une comparaison entre le russe et le français et contribuent, eux aussi, à une réflexion linguistique.

La tenue des cahiers est l'objet d'un contrôle effectif.

En première année d'étude, l'apprentissage de la langue se fait souvent à partir de cours dialogués spécialement conçus pour favoriser l'acquisition des automatismes, des structures fondamentales et du vocabulaire le plus usuel de la langue parlée.

Tout en gardant ses objectifs et en adoptant la même démarche pédagogique (priorité accordée à l'expression orale, utilisation des acquis, présentation graduée des phénomènes nouveaux), le professeur met progressivement les élèves, au cours des années suivantes, en présence de textes. Ces textes sont courts et simples, mais authentiques : récits, textes descriptifs, petites poésies, chansons, etc. Ils comportent, même s'ils sont judicieusement choisis et adaptés, une part

de vocabulaire moins immédiatement utilisable, et de toute façon, difficilement prévisible dans un programme lexical.

Le professeur doit alors faire soigneusement la distinction entre le vocabulaire passif, dont les élèves n'auront pas à se servir, et le vocabulaire actif qui, lui, doit être réellement assimilé pour rester parfaitement disponible jusqu'à la fin des études. En ce qui concerne le vocabulaire actif, il paraît raisonnable de limiter le rythme des acquisitions à quatre ou cinq unités lexicales par heure de cours (selon qu'il s'agit de langue 1 ou de langue 2).

Il convient de distinguer la grammaire active, qui permet une expression correcte même à un niveau très élémentaire et dont l'acquisition est prévue par un programme adapté à chaque classe, et la grammaire passive, c'est-à-dire des formes grammaticales qui peuvent apparaître dans certains textes, même très simples, et qu'il suffit de signaler au passage sans commentaire, puisque les élèves n'ont ni à les apprendre, ni à les utiliser.

Le recours au français reste exceptionnel. Les mises au point du professeur à propos de telle question de grammaire et les synthèses permettant une réflexion sur le fonctionnement du russe et une comparaison éventuelle avec d'autres langues impliquent le recours au français. Certaines précisions concernant des faits de civilisation sont difficilement concevables si on veut s'en tenir strictement au russe. Mais ces interventions et remarques peuvent être regroupées à la fin de l'heure, au moment où se situe la traduction éventuelle du passage qui vient d'être étudié, traduction qui, sans être obligatoire, se révèle souvent utile en tant que vérification finale.

Le professeur doit éviter le mélange des langues et

le va-et-vient du français au russe et du russe au français tout au long de l'heure.

L'élucidation des difficultés qui apparaissent dans les textes et les documents présentés en classe se fait dans la langue étrangère ou par tout autre moyen excluant le recours au français. La traduction pure et simple d'un mot nouveau ou d'une structure nouvelle n'est acceptable que dans des cas exceptionnels, pour éviter de perdre du temps et laisser la parole aux élèves.

### 3. Programmes

#### CLASSE DE SIXIÈME

##### *Vocabulaire*

Il s'agit essentiellement d'un vocabulaire actif, directement utilisable au niveau le plus élémentaire. La liste proposée (*cf.* les *Compléments*) comporte environ 440 unités lexicales ; il s'y ajoute une cinquantaine de mots supplémentaires, choisis par chaque professeur en fonction des besoins particuliers de la classe. Ces chiffres supposent une progression régulière de 4 ou 5 mots nouveaux à chaque heure de cours.

Cette liste lexicale, bien que vivement conseillée, n'est pas obligatoire dans sa totalité ; elle peut être utilisée avec une certaine souplesse.

##### *Grammaire*

Il convient de se limiter à une grammaire active, telle qu'elle est utilisée dans la langue russe contem-

poraine, orale de préférence, en évitant les formes vieilles ou livresques qui se sont maintenues surtout dans la langue écrite.

### *Phonétique et orthographe*

Le professeur s'attache à obtenir des élèves une courbe intonative correcte pour les différents types de phrases simples : affirmatives, négatives, interrogatives, interro-négatives, exclamatives. Il insiste sur le rôle de l'accent tonique et son influence sur la prononciation des voyelles.

En ce qui concerne les consonnes, pour obtenir une prononciation correcte, il fait apparaître les oppositions entre consonnes sonores et sourdes, dures et molles, ainsi que l'existence de consonnes étrangères à ces types d'oppositions. Il fait apparaître aussi la neutralisation de l'opposition de sonorités.

Pour le passage de l'oral à l'écrit, il met en évidence les notations graphiques suivantes : opposition de consonnes dures et molles, yod, règles de l'orthographe régissant les combinaisons gutturales + voyelles, chuintantes et ʏ + voyelles.

### *Morphologie*

Il convient de montrer que tout verbe russe comporte deux bases : base du présent, base du passé. A partir des verbes étudiés en sixième (cf. les *Compléments*), le professeur se limite à dégager les principaux types de conjugaison.

Les alternances entraînées à date historique par la palatalisation des consonnes sont étudiées en fonction du programme lexical (cf. les *Compléments*) et non de façon théorique.

Étude des éléments de morphologie du verbe :

conjugaison du présent, formation du passé et de l'im-pératif, futur perfectif et imperfectif.

Indications sommaires pour la formation des couples aspectuels.

Pour le substantif, étude du genre des noms, notion de déclinaison, flexion nominale (première et deuxième déclinaison, singulier et pluriel).

Présentation des cas de façon échelonnée avant d'en venir à la déclinaison dans son ensemble. Étude de quelques noms indéclinables, de quelques formes irrégulières isolées : le locatif en *у*, le génitif en *у*.

Pour les adjectifs et les pronoms, présentation du nominatif accusatif singulier et pluriel, des adjectifs et des pronoms possessifs et interrogatifs.

Étude de la déclinaison complète des pronoms personnels et interrogatifs *кто* et *что*.

### *Syntaxe*

Étude de la phrase simple, de certaines propositions subordonnées, de la coordination, de la syntaxe des noms de nombres cardinaux, de la forme courte de l'adjectif, des expressions dites impersonnelles, des notions essentielles concernant l'expression du temps et du lieu ainsi que de quelques notions sur l'emploi des aspects, de l'opposition *идти/ходить, ехать/ездить*.

### *Contenu culturel*

Il faut comprendre ici le mot culture dans son sens le plus large. L'approche culturelle en sixième ne peut qu'être modeste. La lecture de textes proprement dits n'intervient guère avant la fin de l'année. Les détails concrets glanés au hasard des dialogues permettent au professeur de présenter quelques repères concernant l'Union soviétique et quelques traits caractéristiques

de la vie, des mœurs, des habitudes propres au peuple soviétique.

Le professeur présente surtout des documents visuels judicieusement choisis (images de manuel, photos de toute provenance, cartes postales, cartes géographiques, affiches, diapositives, etc.).

## CLASSE DE CINQUIÈME

### *Vocabulaire*

La liste lexicale présente, comme en sixième, quatre cents unités et prévoit une cinquantaine de mots « libres » au choix du professeur. C'est un vocabulaire actif, mais un peu plus abstrait, qui comporte quelques termes nécessaires à toute approche culturelle et qu'on trouve dans des textes narratifs courts, simples, mais authentiques. Le texte prend une place plus importante qu'en sixième.

### *Grammaire*

Introduction des formes caractéristiques de la langue écrite.

### *Morphologie*

Flexion des adjectifs ; troisième déclinaison des substantifs ; classification des verbes réguliers ; introduction de quelques verbes de mouvement, de quelques comparatifs et de superlatifs analytiques (formation), de quelques pronoms supplémentaires et de formes courtes d'adjectifs (avec, pour ces derniers, beaucoup de prudence). Emploi de la voyelle mobile.

## *Syntaxe*

Présentation du discours direct et indirect, mise au point sur l'expression du temps et du lieu ; diversification de l'étude des propositions subordonnées : emploi, avec prudence, de la forme courte des adjectifs et des verbes de mouvement les plus importants ; développement progressif de l'étude de l'aspect (formation et emploi).

## *Phonétique*

Consolidation des connaissances ; l'importance de l'accentuation et de l'intonation est soulignée.

## *Contenu culturel*

La lecture de petits textes authentiques permet d'introduire des notions de civilisation proprement dite, d'apprendre à mieux connaître la vie en Union soviétique. On peut citer quelques noms d'écrivains, évoquer tel moment particulièrement important de l'histoire russe, montrer, après les avoir regroupées, quelques reproductions de tableaux de tel peintre célèbre. Les repères géographiques doivent être développés (évocation d'un ou deux traits caractéristiques : par exemple, le climat ou la végétation d'une région déterminée). La découverte de la vie soviétique fait l'objet de quelques synthèses provisoires par thèmes : le travail, les loisirs, la vie d'un écolier, les fêtes, les repas, la famille (au choix).

## CLASSES DE QUATRIÈME ET DE TROISIÈME

### *Vocabulaire*

La liste comporte le même nombre d'unités lexicales qu'en sixième et cinquième, mais le vocabulaire libre pourrait être au besoin enrichi d'une trentaine de mots (80 au lieu de 50). Mêmes critères qu'en cycle d'observation, mais la part des textes authentiques augmente sensiblement, ce qui influe sur le choix des mots.

### *Grammaire*

Enrichissement, diversification, consolidation, approfondissement et systématisation des notions acquises antérieurement.

Apparition des formes de la langue écrite ; la grammaire est moins active pour faire face aux besoins créés par la lecture de textes authentiques.

### *Contenu culturel*

A la découverte de la vie en Union soviétique sous son aspect concret, s'ajoute l'étude de thèmes se rapportant à l'histoire, à la géographie, aux arts et aux lettres, etc., l'image sous toutes ses formes.

L'étude des thèmes de civilisation choisis est conduite, par exemple, à partir d'un texte particulièrement propice à un dialogue avec les élèves. Les textes étudiés restent courts, simples, variés, mais d'un contenu plus ambitieux. Le professeur organise, regroupe ce qui était jusqu'ici épars et fragmentaire.



# Histoire et géographie

## *1. Nature et objectifs*

L'enseignement de l'histoire et de la géographie se propose de répondre à la curiosité des élèves pour le monde qui les entoure ; il leur donne le sentiment des solidarités qui les lient à ceux qui les ont précédés et à leurs contemporains.

Sans altérer les apports spécifiques de chaque discipline, cet enseignement constitue un ensemble cohérent, qui vise à donner aux élèves, tout autant que des connaissances limitées mais sûres, des moyens de connaissance et des méthodes leur permettant de mieux connaître le monde et de jouer dans la société un rôle responsable.

La conscience de la diversité des milieux et des civilisations est particulièrement propice à la remise en question des idées reçues, à l'acquisition du sens de la relativité, au développement de l'esprit critique, à la reconnaissance de l'universel au sein des différentes cultures. La présence dans les classes d'élèves d'origine étrangère peut constituer l'occasion de mieux présenter certains événements historiques ou des faits de civilisation.

Cet enseignement permet de comprendre la multiplicité des réponses apportées par l'homme aux défis de la nature et de l'histoire et crée les conditions d'un dialogue fécond entre les peuples.

## 2. *Instructions*

La conscience claire de ces objectifs est, pour le professeur, la meilleure protection contre l'excès des ambitions. Porté par les médias à saisir confusément le cours rapide de l'actualité et les images changeantes d'un monde en devenir, l'élève apprend, par l'étude de l'histoire et de la géographie, à éclairer le présent, à distinguer l'essentiel de l'accessoire, ce qui dure de ce qui est éphémère. Tous les élèves ne sont pas également armés pour le faire. Aussi convient-il d'adopter, dans des classes hétérogènes, une pédagogie différenciée qui, tout en faisant largement appel à la méthode inductive, exploite la faculté encore intacte de mémorisation des élèves. Le travail individuel ou de groupe fournit également aux élèves la possibilité d'établir un itinéraire et une progression en relation avec leurs capacités.

Cette nécessité d'une pédagogie différenciée suppose plusieurs niveaux d'analyse dans l'utilisation des documents (textes, photographies, diapositives, films, graphiques, statistiques...). L'abondance des images, la présence des équipements informatiques mettent à la disposition des professeurs et des élèves des supports d'apprentissage nombreux et des occasions de connaissance multipliées. Seule la cohérence du projet pédagogique, construit par rapport aux objectifs essentiels, permet le choix des techniques, des méthodes et des documents les plus pertinents.

En histoire, il convient d'élaborer une trame chronologique aux repères peu nombreux, bien connus des élèves et significatifs : événements marquants, faits de civilisation. En outre, l'élève se familiarise avec les temps de l'histoire : temps court des événements et des générations, temps plus long des cycles économi-

ques et des changements sociaux, longue durée des civilisations. Le professeur insiste sur la mise en perspective des réalités — l'espace, les sociétés, les économies, les techniques, les mentalités — qui constituent une civilisation. Il donne à l'histoire nationale la place qui lui revient dans le dialogue des grandes civilisations. Il montre comment s'est constituée l'identité nationale et fait apparaître, à travers les siècles et les régimes, la continuité de l'histoire de la France, creuset de peuples et de cultures, ainsi que la nature des défis successifs auxquels notre pays a été confronté.

En géographie, le professeur fait acquérir des repères spatiaux qui permettent à l'élève de localiser, d'apprécier la relativité des distances et des superficies. Il lui apprend à établir des relations entre les réalités physiques, les aires de civilisation et les activités des hommes dans des espaces variés ; il l'initie au raisonnement géographique et utilise comme support permanent le planisphère et des cartes à échelles différentes. Il fait, dans toute la mesure du possible, référence aux enseignements tirés de l'espace vécu.

L'horaire imparti à l'enseignement de l'histoire et de la géographie est partagé également entre ces deux disciplines.

A la fin de chaque programme d'histoire et de géographie, les notions ou les thèmes qui figurent en caractères italiques permettent au professeur d'assurer une organisation cohérente du travail de l'année ainsi que la bonne compréhension des questions étudiées.

L'initiation économique, indispensable à la compréhension du monde contemporain, est assurée au cours de quelques séances annuelles (quatre à six heures). Les analyses sont présentées en liaison avec l'enseignement de l'histoire et de la géographie.

### 3. Programmes

#### CLASSE DE SIXIÈME

##### Histoire

Les élèves étudient quelques grandes civilisations de l'Antiquité, dans le monde méditerranéen, dans le monde asiatique.

Présentation sommaire de la préhistoire : la succession de ses civilisations ; leurs acquis.

Anciennes civilisations du monde méditerranéen :  
L'Égypte.

Les Hébreux.

La civilisation de la Grèce classique ; les grands traits de la civilisation hellénistique.

Rome : la République romaine ; l'Empire romain (la paix romaine) ; la Gaule celtique et romaine.

Naissance et développement du christianisme.

La dislocation de l'Empire romain.

Anciennes civilisations de l'Asie : grands traits des civilisations de la Chine et de l'Inde.

*La notion de civilisation*

##### Géographie

Les élèves étudient la diversité des conditions de vie des hommes sur la Terre, les efforts d'adaptation des groupes humains ou des sociétés humaines et leur action sur le milieu.

La Terre : continents et océans.

Les hommes dans les milieux tempérés.

Les hommes dans les milieux désertiques chauds.

Les hommes dans les milieux intertropicaux.

Les hommes dans les milieux polaires.

L'homme et la montagne dans les milieux tempérés et intertropicaux.

*La notion de zone climatique*

*La répartition des hommes à la surface de la Terre*

## Initiation économique

Les élèves comprennent la notion d'agent économique et reconnaissent les acteurs de la production et des échanges, en prenant appui sur l'étude du circuit économique dans la commune (les ménages, les entreprises locales, les échanges locaux).

## CLASSE DE CINQUIÈME

### Histoire

Les élèves étudient les principales civilisations médiévales et la naissance du monde moderne.

Notions sur la civilisation byzantine.

La civilisation arabo-islamique : l'Islam et son expansion ; les sciences et les arts ; les rapports avec l'Occident.

L'évolution de la civilisation chrétienne en Europe occidentale :

Du royaume des Francs à la féodalité.

Le grand essor de l'Occident ; naissance et construction de la France.

La grande crise et la reconstruction des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles.

L'Europe à la conquête du monde : les grands voyages de découverte, les civilisations précolombiennes et les premiers empires coloniaux.

Renaissance, Réforme.

*Présence du Moyen Age et naissance de l'esprit moderne*

## Géographie

Les élèves découvrent l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine. Ils comprennent les problèmes que pose la mise en valeur des ressources de la Terre pour les hommes d'aujourd'hui, c'est-à-dire la notion de développement.

L'Afrique :

Le continent, son peuplement, ses populations ; la carte politique.

Les problèmes du développement en Afrique : un pays du Maghreb (l'Algérie), un pays d'Afrique noire (la Côte-d'Ivoire).

L'Asie :

Le continent. Le riz et la civilisation dans l'Asie des moussons.

Le développement en Inde, en Chine, au Japon.

L'Amérique latine :

Le monde latino-américain : Amérique centrale et Amérique du Sud ; peuplement et populations ; la carte politique.

La question agraire en Amérique latine.  
Les contrastes du développement : le Brésil.

*Le développement dans le monde d'aujourd'hui*

## Initiation économique

Les élèves étudient la monnaie, sa nature, son rôle et prennent conscience des problèmes que posent les échanges internationaux.

## CLASSE DE QUATRIÈME

### Histoire

Les élèves étudient les grands traits de l'histoire du xvii<sup>e</sup> au xix<sup>e</sup> siècle. Ils ont une attention particulière pour la prépondérance de l'Europe, le rôle de la France, la montée de la bourgeoisie.

L'Europe absolutiste :

L'Ancien Régime en France : aspects économique, social, religieux, culturel et politique.

La remise en cause de l'absolutisme : les révolutions anglaises au xvii<sup>e</sup> siècle ; la Philosophie des Lumières en France ; la Révolution américaine.

La Révolution française et l'Empire :

Grandes phases et principaux acteurs ; les transformations de la France et de l'Europe.

L'Europe au xix<sup>e</sup> siècle et son expansion :

Les progrès scientifiques et techniques : la révolution industrielle.

Les transformations de la société. La naissance du mouvement ouvrier.

Les principaux mouvements nationaux et libéraux.

Rivalités et tensions internationales. Conquêtes coloniales et partage du monde.

La France de 1815 à 1914 : les régimes politiques et l'évolution vers la démocratie. La III<sup>e</sup> République, son œuvre.

*L'apogée de l'Europe au seuil du xx<sup>e</sup> siècle*

## Géographie

Les élèves étudient la géographie de l'Europe.

L'espace européen :

Les grands traits physiques.

Peuplement ; migrations et populations ; la carte politique de l'Europe.

Axes et réseaux de communication ; le fait urbain. L'exemple du Benelux.

Types de régions économiques ; leur inégal dynamisme.

Quatre États européens :

La République fédérale d'Allemagne.

Le Royaume-Uni.

Un État de l'Europe méditerranéenne : Espagne ou Italie.

Un État de l'Europe de l'Est : République démocratique allemande ou Pologne ou Tchécoslovaquie ou Hongrie.

La Communauté économique européenne (C.E.E.) et le Conseil d'assistance économique mutuelle

(C.A.E.M.), leur place dans les échanges internationaux.

*Unité et diversité de l'Europe. Son influence dans le monde*

## Initiation économique

Les élèves étudient l'entreprise et ses problèmes : les choix économiques, les hommes et le travail, le financement et le crédit.

## CLASSE DE TROISIÈME

### Histoire

Les élèves étudient le monde au xx<sup>e</sup> siècle.

Guerres et crises de 1914 à 1945 :

La première guerre mondiale et ses conséquences.

Le déclin de l'Europe.

La Révolution russe et la naissance de l'Union des républiques socialistes soviétiques.

Les États-Unis, de la prospérité à la crise. La crise économique mondiale.

L'Italie fasciste ; l'Allemagne national-socialiste.

La France entre les deux guerres mondiales.

La seconde guerre mondiale.

Le monde de 1945 aux années 60 :

Les nouveaux rapports internationaux ; la formation des Blocs.

La France de la IV<sup>e</sup> République ; le relèvement de l'économie.

Émergence du tiers monde et décolonisation.

Le temps présent, des années 60 à nos jours :

L'accélération des progrès scientifiques et techniques. L'évolution culturelle.

Croissance et mondialisation de l'économie.

La V<sup>e</sup> République.

Les crises des années 70 et le monde d'aujourd'hui : la montée de puissances nouvelles (Japon, Chine, pays arabes...).

Les nouveaux espaces stratégiques : l'exemple du Pacifique.

*Accélération et dimension mondiale de l'histoire*

## Géographie

La France

L'espace et les hommes :

L'originalité de l'espace français.

La population de la France.

Structures économiques et secteurs d'activité.

Diversité régionale et aménagement du territoire

Axes de communication ; la modernisation des réseaux.

Paris et sa zone d'influence directe.

Les régions anciennement industrialisées : Nord et Nord-Est.

De nouveaux pôles : Lyon et le Sud-Est.

Des régions rurales en voie de transformation : l'Ouest et le Sud-Ouest.

La mise en valeur des régions de montagnes.

Départements et territoires d'outre-mer.

Place et influence de la France dans la Communauté économique européenne et dans le monde.

Les États-Unis d'Amérique ; l'Union soviétique :  
Cadre spatial et grands contrastes régionaux.  
Population et occupation du territoire.  
Structures de l'économie et mise en valeur des  
ressources.  
Puissance et rôle mondial.

*La notion de puissance. L'interdépendance des  
États*

### Initiation économique

Les élèves étudient les aspects et les problèmes de  
l'économie de la région où est situé l'établissement.



# Éducation civique

## *1. Nature et objectifs*

L'éducation civique est une pièce maîtresse de l'éducation dans un État républicain, garant des libertés.

Elle a pour objectif de développer chez l'élève le sens de l'intérêt général, le respect de la loi, l'amour de la République. Pour cela, l'élève doit être éclairé, c'est-à-dire instruit des droits et devoirs que le citoyen exerce pleinement à sa majorité.

L'éducation civique suppose la compréhension des règles de la vie démocratique et de leurs fondements, la connaissance des institutions et de leurs racines historiques, la réflexion sur les conditions et les moyens du respect de l'homme et de ses droits dans le monde d'aujourd'hui : tolérance et solidarité, refus des racismes, volonté de vivre ensemble en démocratie. Elle met les élèves en mesure de répondre à leur propre exigence de liberté et de justice et de faire face de manière responsable aux problèmes et aux défis de notre temps.

## 2. *Instructions*

L'éducation civique est à la fois une instruction et une pratique.

Le professeur fonde son enseignement sur des connaissances rationnellement définies et méthodiquement dispensées. Il tire parti de l'expérience des élèves. Cet enseignement concerne essentiellement la vie de l'homme en tant que citoyen, c'est-à-dire dans ses rapports avec l'État et avec les autres membres de la collectivité nationale qui participeront à la vie démocratique.

Les règles de la vie au collège doivent être distinguées de celles de la vie sociale et de la vie politique ; toutefois leur apprentissage permet, de manière analogique, de préparer les élèves à prendre des initiatives et à participer à la vie démocratique.

L'éducation civique partage avec d'autres disciplines certains objectifs ; c'est en particulier le cas pour l'histoire, la géographie, le français. Le professeur établit donc les liens nécessaires qui permettent de consolider les acquis, d'apercevoir les convergences et de mieux asseoir la réflexion.

Le professeur chargé de cet enseignement s'efforce de développer chez les élèves le sens de la responsabilité et le goût de l'action collective. Il tire parti de tout ce qui peut être entrepris et réalisé dans le cadre du collège pour conduire l'élève à former peu à peu sa personnalité d'homme et de citoyen épris de liberté.

Cet enseignement est dispensé dans le respect absolu des consciences. Il exclut l'endoctrinement, l'exhortation et l'appel à des comportements déterminés. Il s'abstient de toute ingérence dans la vie privée et dans le domaine qui est celui de la seule liberté individuelle.

### 3. Programmes

#### CLASSE DE SIXIÈME

##### *L'institution scolaire*

L'École et l'État : le droit à l'instruction et à l'éducation.

L'administration de l'Éducation nationale.

La vie au collège : organisation et fonctionnement (administration, règlement intérieur, délégués, conseils, clubs).

Respect de soi et respect des autres ; respect du bien public et des biens privés.

##### *La vie démocratique dans la commune*

Le conseil municipal ; le maire et ses adjoints : élections, attributions ; les délibérations du conseil municipal et les arrêtés municipaux.

L'état civil.

Le budget et les impôts locaux.

Les services et équipements municipaux ; les œuvres sociales.

La commune et l'École.

Le patrimoine de la commune ; la mise en valeur de l'environnement.

La sécurité dans la commune.

Vie associative et culturelle.

## CLASSE DE CINQUIÈME

### *Le département et la région*

L'organisation territoriale de la France.

Les collectivités territoriales et la décentralisation.

Les institutions : le conseil général ; le président du conseil général et le commissaire de la République du département. Le conseil régional ; le président du conseil régional et le commissaire de la République de région.

Les compétences et les moyens ; le budget du département et de la région.

Les grands services du département et de la région ; les services de l'État dans le cadre du département et dans celui de la région.

Le patrimoine.

### *Diversité et solidarités des hommes*

La diversité des origines, des croyances, des opinions, des modes de vie. La tolérance. Le refus des racismes.

Les inégalités des niveaux de développement : dans le département, en France et dans le monde (le dialogue Nord-Sud).

## CLASSE DE QUATRIÈME

### *La conquête des libertés*

L'habeas corpus (1679).

La *Déclaration des droits de l'homme et du*

*citoyen de 1789.*

La Déclaration universelle des droits de l'homme, 1948.

La Convention européenne des droits de l'homme.

La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (ratifiée par la France en 1983).

Les droits et devoirs du citoyen.

### *L'exercice des libertés dans la France d'aujourd'hui*

Les libertés fondamentales : liberté de conscience, d'expression, d'association, syndicale, de presse.

La propriété.

La famille : mariage, divorce, droits de l'enfant.

Les droits de la femme.

Les droits économiques et sociaux : travail, santé, protection sociale.

Droits et devoirs du résident étranger.

L'opinion publique et l'information.

Informatique et libertés.

Les voies de recours contre l'arbitraire. Le médiateur de la République.

### *L'Europe*

La Communauté économique européenne, ses institutions, son fonctionnement.

L'Europe : communauté en devenir.

## CLASSE DE TROISIÈME

### *La France, État républicain*

La Nation, l'État, la République.

La constitution de la V<sup>e</sup> République : les institutions et leur fonctionnement.

La loi, les libertés, la justice.

Les forces politiques et sociales.

Le budget de l'État ; la fiscalité ; les transferts sociaux et la solidarité nationale.

Le rôle de l'État et des collectivités territoriales dans la vie économique.

L'indépendance nationale, condition de la démocratie, et l'esprit de défense, garant de la paix.

### *Les institutions politiques de deux grandes puissances*

Les États-Unis d'Amérique.

L'Union soviétique.

### *La vie internationale*

Indépendance et coopération.

L'univers francophone.

Les organisations internationales.

Les défis de notre temps : atteintes à la personne et aux droits de l'homme, terrorisme, affrontements.

Un seul monde : la diversité des cultures, la solidarité internationale.

### *Conclusion*

Les valeurs de la démocratie.

# Sciences physiques

## *1. Nature et objectifs*

L'enseignement des sciences physiques apporte aux élèves la connaissance et la compréhension des propriétés et des phénomènes de la nature et de l'utilisation qui en est faite par l'homme.

Il constitue donc un aspect essentiel de la culture de l'homme d'aujourd'hui, mais aussi il permet la poursuite d'études scientifiques et techniques au meilleur niveau.

L'objectif est de créer progressivement chez l'élève une attitude scientifique en lui faisant prendre conscience des exigences de rigueur que nécessite la recherche.

Une place doit être faite à l'enseignement des règles générales de sécurité ; cet enseignement doit viser des objectifs aussi bien de comportement que de méthode, de savoir-faire ou de connaissance.

## *2. Instructions*

La physique et la chimie sont des sciences expérimentales. Elles sont enseignées au cours de séances comportant une activité expérimentale des élèves.

Compte tenu de la nature de la discipline, c'est donc vers l'acquisition de la méthode expérimentale que tendront tous les efforts. Parmi les étapes fondamentales d'une démarche expérimentale, on distingue, en particulier : l'observation, la recherche et le contrôle des variables, la mesure, la formulation d'hypothèses, l'expérimentation en vue de vérifier une hypothèse.

Chaque séance doit être bâtie sur un nombre limité d'expériences simples — voire une seule — rattachées à l'environnement naturel ou technologique des élèves, faisant intervenir un nombre de facteurs bien maîtrisable et permettant de déboucher sur une conclusion claire. De la mise en place jusqu'à la conclusion, l'exploitation de l'expérience, animée par le professeur, doit comporter une participation active et ordonnée de l'ensemble des élèves.

Une pédagogie adaptée à la diversité des élèves doit leur permettre de tirer profit de cet enseignement qui vise à les faire parvenir au stade du raisonnement abstrait et à la maîtrise de quelques concepts scientifiques.

### 3. Programmes

#### CLASSE DE SIXIÈME

##### 1. *Propriétés physiques de la matière*

##### 1. Volume de solides et de liquides.

Observation de solides et de liquides familiers.

Unités de volume.

Détermination du volume d'un échantillon de matière.

2. Masse de solides et de liquides.

Unités de masse.

Détermination de la masse d'un échantillon de matière.

3. Changements d'état de l'eau.

Passages réciproques entre les trois états physiques.

Conservation de la masse, non-conservation du volume.

4. Température.

Mesure d'une température.

Distinction entre température et chaleur.

## 2. *Électricité*

1. Alimentation d'une ampoule par un générateur de courant continu.

Choix raisonné de la tension d'usage de l'ampoule, compte tenu de la tension du générateur.

2. Circuit électrique et courant électrique.

Circuit électrique, conducteurs, isolants.

Schématisation et réalisation d'un circuit de simple allumage d'une ampoule par un générateur.

Premières indications sur les règles de sécurité.

3. Montage en série et en parallèle. Court-circuit.

Pôle + et pôle - d'une pile. Association de piles en série.

Montage d'ampoules en série et en dérivation.  
Causes et effets d'un court-circuit ; protection  
d'une installation par fusibles et disjoncteurs.

4. Circuit « ET » et circuit « OU ».

Commande de lampes à partir de deux points.

### 3. *Chimie*

1. Combustions.

Combustions du carbone, du soufre et de combustibles usuels, caractérisation des produits formés.

Les combustions, sources de chaleur.

2. L'air.

Constitution : l'oxygène est le constituant nécessaire aux combustions (comburant).

## CLASSE DE CINQUIÈME

### 1. *Propriétés physiques de la matière*

1. L'état gazeux.

Compressibilité et pression d'un gaz.

Pression atmosphérique.

Détermination de la masse d'un litre de gaz.

2. Dilatation.

Applications de la dilatation des solides et des liquides.

Dilatation des gaz à pression constante.

3. Étude expérimentale de la propagation de la chaleur et de l'isolation thermique.

## 2. *Électricité*

### 1. Tension et courant.

Sens conventionnel du courant.

Mesure d'une tension, d'une intensité.

Circuit sans dérivation : additivité des tensions, unicité de l'intensité constatées expérimentalement.

Circuits comportant des dérivations.

### 2. Aimants et bobines.

Pôles d'un aimant, boussole ; interactions entre pôles d'aimants.

Face Nord, face Sud d'une bobine.

Analogie aimant-bobine.

### 3. Fonctions logiques de deux variables.

Opérations logiques : ET, OU, NON ET à circuits intégrés.

Le transistor utilisé en interrupteur commandé.

## 3. *Chimie*

### 1. Discontinuité de la matière. Le modèle particulaire.

Atomes, molécules : existence, dimension, symbole, formule.

Modèle particulaire du corps pur, simple ou composé, et du mélange dans le cas de corps à l'état gazeux.

### 2. Réactions chimiques.

Carbone et hydrogène.

Réactions entre le fer et l'acide chlorhydrique.

Combustion du carbone.

Calcaire. Réaction entre le calcaire et l'acide chlorhydrique. Chaux : eau de chaux.

Combustions du soufre et du fer dans l'oxygène.

Détection du dioxyde de soufre, existence du trioxyde de soufre ; expérience sur la constitution de l'air par action de la limaille de fer à froid, la rouille.

Cycle de réactions chimiques illustrant la permanence des atomes de soufre.

Conservation des atomes lors d'une réaction chimique.

Conséquences sur le plan macroscopique de la conservation des atomes : disparition, formation de corps, conservation de la masse.

## CLASSE DE QUATRIÈME

### *1. Optique*

1. Propagation de la lumière.

Quelques sources et récepteurs de lumière.

Propagation rectiligne de la lumière : chambre noire, modèle du rayon lumineux.

Ombre propre ; aspects de la Lune au cours de ses phases.

Ombre portée ; éclipses.

Vitesse de la lumière dans le vide.

2. Analyse de la lumière : notions d'astrophysique.

Irisations : arc-en-ciel. Spectre continu ; domaine visible, infrarouge, ultraviolet.

Spectre de raies : connaissance d'un astre par son spectre.

Soleil, planètes, satellites, étoiles, galaxies.

## 2. *Électricité*

Le courant alternatif et ses usages.

1. Production d'une tension alternative.

Visualisation à l'oscillographe électronique d'une tension alternative.

Déplacement d'un aimant devant un circuit formé d'une bobine.

Visualisation de la tension produite à l'oscillographe.

Principe des alternateurs.

2. Courant alternatif du secteur.

Phase et neutre, prise de terre.

Règles de sécurité.

Protection des biens : fusible, disjoncteur.

Protection des personnes : terre, disjoncteur différentiel.

Distribution de l'énergie électrique. Usage des transformateurs.

3. Redressement des tensions et courants alternatifs.

Redressement simple alternance, double alternance, lissage de la tension obtenue.

## 3. *Chimie*

1. Structure atomique des métaux.

Empilement ordonné d'atomes.

2. Structure de l'atome.

Noyau et électrons.

Masse et charge électrique de l'électron.

3. Structure de l'atome et électricité.

Interprétation électronique du courant dans un métal, sens de déplacement des électrons.

Sens conventionnel du courant. Rôle du générateur.

Cas des isolants.

#### 4. Les ions.

Ions métalliques.

Transformation du cuivre en ion cuivre et inversement par voie électrochimique.

Test de caractérisation de l'ion cuivre  $\text{Cu}^{2+}$ .

Interprétation électronique de la consommation du zinc dans une pile.

Réaction entre le fer et une solution de sulfate de cuivre.

Transformation d'un métal en ion par voie chimique (sur un seul exemple).

Existence des anions :

Exemples d'anions limités aux ions sulfate, nitrate, carbonate, chlorure.

Passage du courant dans un électrolyte, réalisation d'une expérience de migration d'ions.

## CLASSE DE TROISIÈME

### 1. *Optique*

1. Image donnée par une lentille.

Image du soleil donnée par une lentille convergente.

Foyer image. Distance focale. Dioptrie.

Image réelle d'un objet réel donnée par une lentille convergente. Foyer objet.

2. Utilisation raisonnée d'un appareil photographique.

## 2. *Pesanteur*

Sur les seuls exemples faisant intervenir le poids et la poussée d'Archimède, on aborde la notion de force et sa modélisation :

direction ;

sens ;

grandeur et unité.

## 3. *Électricité*

1. Dipôles résistifs.

Caractéristique :  $U = RI$ .

Unités.

Mesure d'une résistance à l'ohmmètre.

Association série :  $R = R_1 + R_2$ .

Application : diviseur de tension.

Association en parallèle de deux résistances.

Montages simples comportant des thermistances, des photorésistances.

Intérêt de l'emploi d'un transistor amplificateur de courant.

2. Moteurs électriques à courant continu.

Mouvement d'une bobine parcourue par un courant sous l'action d'un aimant.

Fonctionnement de petits moteurs à courant continu d'usage habituel.

3. L'énergie électrique.

Notions sommaires sur la puissance et l'énergie électriques. Puissance consommée par une lampe, relation :  $P = UI$ .

Énergie consommée par un appareil de chauffage ; quantité de chaleur.

Énergie consommée par une installation, par un appareil électroménager ; compteur électrique.

4. Compréhension et réalisation d'un montage mettant en œuvre des composants étudiés au collège.

#### 4. Chimie

1. Corps moléculaires.

L'eau.

Synthèse.

Décomposition par électrolyse.

Équations bilan.

Hydrocarbures.

Sur le seul cas des alcanes : formules développées planes ; combustion ; équation bilan.

2. Solides.

Combustion du carbone, du soufre, du fer.

La rouille.

Réduction de l'oxyde de cuivre par le carbone.

Réduction d'un oxyde de fer par l'aluminium.

Représentation de corps à l'état solide.

Équations de réactions faisant intervenir des corps à l'état solide.

3. Solutions aqueuses.

Caractérisation des ions.

$\text{Cu}^{2+}$ ,  $\text{Fe}^{2+}$ ,  $\text{Fe}^{3+}$ ,

$\text{CO}_3^{2-}$ ,  $\text{SO}_4^{2-}$ ,  $\text{Cl}^-$ .

Acidité, basicité.

Exemples de solution acide ou basique.

Acide chlorhydrique.

Soude.

Test d'acidité.

Ions  $H^+$  et  $OH^-$ .

4. Place de la chimie dans l'économie et dans la société.



# Sciences et techniques biologiques et géologiques

## *1. Nature et objectifs*

L'enseignement des sciences et techniques biologiques et géologiques doit permettre à l'élève d'acquérir un ensemble de connaissances scientifiques indispensables à la compréhension du monde contemporain et de ses transformations, d'une part dans le domaine de la vie et de la santé, d'autre part dans celui des ressources de la planète et de l'environnement.

Les connaissances à acquérir, organisées suivant une logique qui prend en compte l'évolution actuelle de la discipline, correspondent à des notions fondamentales dégagées de la diversité du monde vivant et du monde minéral : le renouvellement biologique, la conservation de l'espèce, le remaniement du programme génétique, le cycle des roches, etc.

Ce qui est important, autant que les connaissances établies par les sciences biologiques et géologiques, c'est l'ensemble des démarches et des notions que les élèves doivent acquérir pour y parvenir. Ils apprennent progressivement, par des méthodes actives, à adopter l'attitude scientifique et à maîtriser la méthode expérimentale : ils observent et analysent, ils raisonnent et formulent les problèmes, ils émettent des hypothèses que l'expérimentation vient mettre à

l'épreuve. Ainsi se développent les qualités intellectuelles des élèves, leur capacité d'imaginer, de créer, d'opérer des synthèses et d'exercer un esprit critique.

Cet enseignement permet, en particulier par des travaux pratiques et des études sur le terrain, d'initier les élèves aux réalisations technologiques contemporaines et à leurs domaines d'application : biotechnologies et géotechnologies. L'élève est ainsi conduit à une prise de conscience rationnelle des problèmes actuels de la vie, de la santé et de l'environnement et à la connaissance de la responsabilité de l'homme.

## *2. Instructions*

A chaque niveau de la scolarité, afin d'assurer la cohérence de la formation, on ira à l'essentiel sous la forme d'un enseignement par problèmes scientifiques conduit à partir du concret et des acquisitions antérieures, suivant des méthodes pédagogiques diversifiées.

La priorité donnée à l'explication des phénomènes biologiques et géologiques conditionne une démarche explicative ; la solution des problèmes scientifiques formulés sera donc recherchée par des observations et des expérimentations conduites, chaque fois que cela est possible, en groupe restreint. Les méthodes actives qui invitent à faire appel aux données locales, aux observations des activités humaines et aux acquis individuels, permettent de mieux dégager les notions fondamentales et contribuent à une meilleure compréhension du milieu de vie des élèves.

Le plan de la leçon, fondé sur le problème scienti-

fique et non sur sa méthode de résolution, intègre les données descriptives et méthodologiques. Il fait apparaître l'organisation progressive et rigoureuse du savoir, condition indispensable à l'appropriation des connaissances essentielles. Des schémas de synthèse traduisent les mécanismes étudiés.

Le dialogue entre les élèves dans les exercices déterminés, l'emploi d'un langage scientifique simple et précis, l'appel à des productions écrites et des productions graphiques exprimant les résultats des recherches actives de la classe, sont des moyens importants de la formation scientifique. En outre, les pratiques centrées sur l'exploitation de documents réels ou de substitution (films, diapositives, photographies) et du manuel, sont enrichies par l'emploi de l'informatique qui permet l'assistance à l'expérimentation, la simulation expérimentale, l'exploitation des banques de données, l'apprentissage du travail personnel des élèves.

L'évaluation des acquis ne se limite pas à la seule restitution des connaissances. Organisée à la suite d'un apprentissage centré sur des objectifs de formation bien explicités, l'évaluation renseigne l'élève sur la qualité de ses acquis et la nature des efforts personnels à accomplir. Elle permet aussi au professeur d'adapter sa pédagogie. La méthode des exercices d'évaluation intégrés au déroulement des leçons est complémentaire du contrôle périodique des acquis dont les résultats sont essentiels en vue d'une orientation positive des élèves.

### 3. Programmes

#### CLASSE DE SIXIÈME

L'élève étudie le comportement de quelques organismes et des modalités d'accomplissement des principales fonctions (nutrition, respiration, reproduction). Il apprend à observer, à analyser, à classer et à représenter. La pratique de la démarche expérimentale est associée au raisonnement scientifique.

##### *Comportement alimentaire de quelques animaux*

Recherche alimentaire et déplacements chez quelques animaux phytophages et zoophages.

Reconnaissance et choix des aliments, capture ou récolte, consommation, digestion.

##### *La respiration des êtres vivants*

Les modalités de la respiration dans divers milieux.

Respiration pulmonaire, en particulier chez l'homme; respiration branchiale, respiration cutanée, respiration trachéenne, chez des animaux susceptibles d'être élevés au laboratoire.

La respiration des végétaux.

Mise en évidence des échanges gazeux respiratoires.

La fermentation, définition. Un exemple d'application pratique : la fermentation alcoolique.

##### *Besoins nutritifs des végétaux*

Les végétaux chlorophylliens.

Alimentation en eau, sels minéraux; nécessité du dioxyde de carbone et de la lumière.

Les végétaux sans chlorophylle.

Étude expérimentale des conditions de vie d'une moisissure.

*Signification de la nutrition et de la respiration chez les êtres vivants*

A l'échelle de l'organisme.

A l'échelle des organes.

A l'échelle du milieu naturel : vers le réseau trophique.

*Reproduction sexuée*

Les comportements et les modalités biologiques de la reproduction de quelques animaux.

Cas d'un vertébré vivipare.

Cas d'un vertébré ovipare.

Généralisation des notions de fécondation, développement direct et indirect, à l'aide de quelques exemples choisis parmi les invertébrés.

La reproduction sexuée d'une plante à fleurs distinguée de la multiplication végétative.

## CLASSE DE CINQUIÈME

L'élève étudie les relations existant entre le milieu et les fonctions, d'une part, et les relations entre les espèces, d'autre part, ce qui permet un approfondissement et une généralisation des acquis de la classe de sixième.

L'élève est préparé à la compréhension de la signification biologique des fonctions, approfondit quelques aspects de son environnement et découvre les bases scientifiques et techniques de la gestion des milieux par l'homme.

*Relation entre conditions de milieu, activité et fonction de nutrition*

L'activité de l'organisme, la nutrition et les échanges respiratoires.

Idée d'un rapport entre activité et utilisation de l'énergie des aliments, à partir de trois exemples.

La vie ralentie, la vie active.

Germination, débourrement, hibernation et rythmes d'éveil.

*Reproduction sexuée et reproduction asexuée : le peuplement des milieux*

La reproduction sexuée chez une plante à spores.

L'étude de quelques exemples de reproduction et de développement : généralité et signification de la reproduction sexuée.

La reproduction asexuée et végétative. Signification.

*Les êtres vivants communiquent*

Les êtres vivants communiquent entre eux et avec le milieu. Le système nerveux participe à l'unité de l'organisme en permettant la communication entre organes.

*Interdépendance des êtres vivants*

Les comportements sociaux et la vie sociale.

L'étude d'un exemple de relation entre les espèces au sein d'un écosystème local.

Le parasitisme, la symbiose.

La production et la consommation, l'autotrophie et l'hétérotrophie, les réseaux trophiques et les équilibres naturels (un exemple de réseau trophi-

que en milieu terrestre, et un exemple en milieu aquatique).

A l'occasion des études concernant l'interdépendance des êtres vivants, on montrera l'importance du rôle de l'homme dans la gestion des milieux naturels et aménagés, en particulier dans leur exploitation et leur protection.

## CLASSE DE QUATRIÈME

Par l'enseignement de la géologie, qui met en œuvre des outils originaux (photographies aériennes, images de satellites...), l'élève acquiert des notions sur les constituants de la lithosphère et leur évolution ainsi que sur la Terre et son histoire. Il étudie des problèmes d'environnement et des problèmes nés de l'utilisation de certains constituants du globe, ce qui éduque son sens des responsabilités.

Grâce à cette science historique, l'élève apprend, par le jeu de la réflexion et de l'imagination, à élargir sa vision de l'espace et du temps.

Par l'enseignement de la biologie humaine, l'élève prend conscience de ses comportements, acquiert des connaissances sur la transmission de la vie.

### A. Géologie

A l'occasion des différentes études, on met en évidence quelques problèmes géologiques en liaison avec le gisement, l'exploitation et les propriétés de roches régionales (quatre au maximum)

intervenant dans l'environnement ou dans les activités humaines.

Une manifestation de l'activité du globe : le volcanisme. Mise en place, structure de la roche, origine d'une lave. Formation de la croûte océanique.

Les autres manifestations de l'activité du globe : séismes, déformation des roches.

Continents, océans, structure du globe.

Tectonique globale.

La circulation de matière dans le globe : origine des roches métamorphiques et des roches magmatiques.

Trois roches d'une série métamorphique (gisement, structure).

Une roche granitique (gisement, structure).

Histoire de deux roches sédimentaires d'origine différente (sable, calcaire marin fossilifère, etc.). Leur place dans une série sédimentaire. Histoire de leur bassin sédimentaire.

Cycle des roches. Vue d'ensemble sur les roches : critères de détermination.

Les grands traits de l'histoire de la Terre.

Mise en jeu de la responsabilité humaine. Un sujet au choix parmi les suivants :

Une roche énergétique : techniques d'exploitation, caractères, origine. Vue d'ensemble sur les roches énergétiques. Ressources non renouvelables.

Gestion des nappes phréatiques.

La détection et la prévention des risques naturels : volcanisme, séismes, glissements de terrain.

## B. Biologie humaine

Transmission de la vie.

Aspects comportementaux.

Aspects biologiques et physiologiques : cycles sexuels, fécondation, bases physiologiques de la contraception, régulation des naissances.

Principales maladies sexuellement transmissibles.

### CLASSE DE TROISIÈME

L'élève aborde la physiologie humaine et l'explication des mécanismes jusqu'au niveau cellulaire. Il découvre des réalisations technologiques modernes, applications actuelles des connaissances fondamentales.

Les sujets étudiés contribuent à une prise de conscience de la responsabilité individuelle dans le domaine de la santé.

*Reproduction, hérédité* : le remaniement du programme génétique.

Déterminisme chromosomique du sexe et de certaines anomalies.

Cas du mongolisme.

Les chromosomes.

Supports de l'information codée.

La reproduction conforme des chromosomes.

Multiplication de la cellule-œuf.

Transmission de l'information aux cellules de l'organisme.

Le brassage de l'information génétique.

Formation des gamètes.

Répartition des chromosomes paternels et maternels à la fécondation.

*Nutrition, métabolisme*

L'étude des fonctions (digestion, respiration, excrétion) met en évidence les notions de renouvellement biologique, d'utilisation de l'énergie des aliments, d'élimination des déchets.

La digestion.

Étude expérimentale d'une digestion. Rôle des enzymes digestives.

Étapes de la transformation chimique des aliments.

L'absorption intestinale et la circulation des nutriments.

L'assimilation.

Synthèse de matière organique. Rôle de la synthèse de la matière organique dans le renouvellement et la croissance cellulaire.

La respiration.

Mouvements respiratoires, échanges au niveau des poumons.

Transport sanguin respiratoire, respiration cellulaire.

Oxydation des métabolites et libération d'énergie.

L'excrétion urinaire.

Rôle dans la régulation de la composition du milieu intérieur.

L'alimentation

Variété et équilibre de l'alimentation.

Principes de diététique.

*Activité cardiaque et circulation*

Contraction cardiaque.

Circulation générale et circulation pulmonaire.  
Circulation et activité humaine : l'adaptation à l'effort.

Accidents cardio-vasculaires.

### *Études de comportements humains*

Analyse des réactions aux stimulations de l'environnement.

Élaboration de la sensation tactile.

Danger des toxicomanies : alcoolisme, tabagisme, drogue.

### *Reconnaissance du non-soi et la défense du soi*

Les réponses cellulaires et humorales du système immunitaire.

La spécificité immunologique.

Infections microbiennes, greffes, transplantations et réactions de l'organisme.

Groupes sanguins et transfusions sanguines.

Méthodes de prophylaxie et thérapeutiques.

Amplification et renforcement du système immunitaire : vaccinothérapie, sérothérapie.

Asepsie, antiseptie, chimiothérapie et usage d'anticorps.

### *Utilisation biomédicale et agro-alimentaire des micro-organismes.*

Le professeur insiste sur la diversité et la complexité du monde microbien.

Chaque fois que cela est possible, il met en évidence l'apport de la biotechnologie à la médecine, aux industries agro-alimentaires. Utilisation des microbes dans la production d'aliments.



# Technologie

## *1. Nature et objectifs*

L'enseignement de la technologie permet la compréhension et l'appropriation des démarches suivantes : conception, étude, réalisation, essai et utilisation de produits techniques (objets techniques matériels, systèmes techniques complexes, organisation d'informations en vue d'un but déterminé). Il permet également la compréhension des liens entre la technique et la culture d'une société.

Au-delà des connaissances et savoir-faire techniques à développer, l'enseignement de la technologie, dans la formation générale, doit permettre la compréhension du phénomène technologique dans son évolution, l'appréhension de la diversité des organisations productives, celle des relations entre les mutations technologiques d'une part et les mutations économiques et sociales de l'autre.

Cet enseignement fait comprendre comment les connaissances se mobilisent et s'utilisent dans l'action ; ainsi l'élève découvre que le savoir et les techniques sont toujours en construction selon des orientations liées aux perspectives et aux valeurs d'une société.

L'élève apprend à exploiter des savoirs spécialisés par le moyen de réalisations concrètes, il maîtrise les liens entre l'analyse, la conception, la réalisation et

l'usage d'objets techniques, il s'informe des évolutions techniques et technologiques et découvre le monde du travail.

## 2. *Instructions*

Afin de permettre l'acquisition des démarches et méthodes propres à la technologie, il convient de privilégier, au collège, les productions réalisées par les élèves selon la logique du projet technique.

Un projet technique se définit à partir d'un besoin à satisfaire, d'un but à atteindre, en tenant compte de diverses conditions et contraintes. Pour concevoir le projet, il faut rassembler des informations, réunir une documentation, prévoir un programme d'action, faire face à des aléas, maîtriser l'incertain, procéder à des choix, exploiter des éléments de connaissance appartenant à différents domaines du savoir, déterminer et assurer un contrôle tout au long de la réalisation en intégrant la conception initiale, les étapes successives et l'usage envisagé. Il faut enfin savoir gérer le temps.

Les projets doivent satisfaire à des conditions de cohérence et d'authenticité et correspondre à des activités réelles (domestiques, artisanales, industrielles, commerciales). L'activité technologique sous forme de projets successifs peut apparaître comme une étude de cas disjoints. Le risque de dilution des connaissances proprement technologiques acquises par les élèves au cours des travaux existe donc. C'est pourquoi les thèmes des projets successifs doivent s'ordonner, dans leur ensemble, dans une mise en perspective cohérente. Des temps de mise au point et de structuration

des connaissances doivent être prévus. Des temps de réflexion consacrés à la synthèse des résultats obtenus doivent permettre de dégager les caractères principaux des démarches ; ils peuvent, par des références aux autres disciplines, faire apparaître quelques grands courants scientifiques et techniques et suggérer le renouvellement des approches didactiques.

Toutes les technologies ne pouvant trouver leur place au collège, des domaines technologiques sont privilégiés en raison de leur influence sur certaines grandes évolutions techniques, économiques et sociales.

L'enseignement de la technologie est centré, pour une part correspondant aux deux tiers du capital horaire de la sixième à la troisième, sur les domaines suivants : mécanique-automatique ; électronique et informatique industrielle ; économie et gestion comprenant l'utilisation de l'informatique et la connaissance du milieu de travail.

L'informatique n'est pas seulement un élément commun à ces domaines : dans un grand nombre de secteurs d'activités, elle offre des outils et implique des démarches que l'élève peut être amené à mettre en œuvre dans le cadre des différentes disciplines. Mais il faut aussi la considérer comme un champ scientifique et technologique propre, dont le développement a acquis une large autonomie et qui doit être identifié et enseigné en tant que tel. Il s'agit de permettre à l'élève de connaître les caractères des systèmes informatiques, de comprendre leur rôle dans le monde technologique, dans les activités de la vie quotidienne et plus généralement dans le monde contemporain.

Il s'agit moins de donner un enseignement systématique de la programmation que de permettre à l'élève d'analyser et de construire des logiciels conçus comme

des objets techniques. L'étude des solutions d'un problème déterminé est l'occasion d'expliciter les grandes étapes de son analyse et la décomposition de sa résolution par modules structurés. L'étude critique des résultats montre les difficultés et les limites d'un traitement informatique. Les exemples choisis et étudiés reflètent la diversité des systèmes informatiques : ordinateur et périphériques usuels (sonores, graphiques, audiovisuels, etc.) ; ordinateur et parties opératives de systèmes automatisés (machine-outil à commande numérique, robot, etc.) ; ordinateurs en réseau (local ou télématique), etc.

Un domaine libre d'activités technologiques correspondant environ au tiers du temps est laissé à l'initiative des professeurs pour répondre à l'intérêt des élèves, aux ressources industrielles et commerciales de l'environnement économique et social de l'établissement.

La place des travaux de type domestique ou artisanal doit diminuer rapidement de la sixième à la cinquième. L'ouverture aux domaines fondamentaux doit s'élargir en quatrième et troisième et permettre une interpénétration croissante entre les savoirs et les techniques.

Dans chaque réalisation, l'utilisation d'un savoir correspond à une finalité technologique. Il s'agit, en effet, de mieux maîtriser les connaissances relevant de différentes disciplines en les mobilisant pour résoudre les problèmes technologiques que pose le projet.

Les performances constatées et mesurées au cours des essais du produit obtenu développent l'esprit de rigueur, les capacités de remise en question des hypothèses et des solutions. Les conditions doivent être réunies pour que l'élève puisse évaluer les connaissances acquises et leur assimilation. Cela suppose l'appré-

hension d'un système en lui-même, dans sa conception et sa réalisation, une intégration de l'analyse économique dans la production envisagée, un usage de ce système permettant de comparer sa performance réelle et sa performance escomptée, une évaluation de sa fiabilité.

Pour parvenir à cette compréhension, il est nécessaire d'avoir acquis une connaissance suffisante de l'évolution des techniques et des technologies. Cette connaissance concerne non seulement le développement des technologies étudiées, mais aussi leurs rapports au monde qui les entoure.

L'élève doit reconnaître dans des produits techniques le résultat d'un travail organisé s'articulant sur une division technique et sociale du travail, et comprendre que leur nature et leur usage ne sont pas indépendants de son organisation.

Cet enseignement ouvre donc le collègue vers les lieux de production, établit des contacts avec les entreprises et les hommes qui conçoivent, produisent et commercialisent.

### *3. Programmes*

L'ordre de présentation des divers aspects techniques n'est ni un ordre chronologique, ni une hiérarchisation de ces domaines. Le projet technique doit permettre une intégration de savoirs et de savoir-faire relevant de disciplines différentes ; cet objectif concerne autant les réalisations relevant des domaines prioritaires que celles du domaine libre.

Afin de ne pas séparer la conception de la réalisation et de l'utilisation, les élèves participent à l'élabo-

ration du cahier des charges et conduisent le processus de fabrication jusqu'à son terme.

## CLASSES DE SIXIÈME ET DE CINQUIÈME

Ce programme concerne l'ensemble des domaines : mécanique-automatique, électronique et informatique industrielle, gestion-bureautique, informatique, ainsi que le domaine libre.

### *Matériaux*

Connaissances, en fin de cinquième, des propriétés physiques et mécaniques des matériaux courants utilisés dans les projets (pour une réalisation technique donnée, les élèves peuvent comparer et choisir entre deux matériaux).

### *Codes et langages*

Lecture et réalisation de dessins et de schémas simples en liaison avec l'objet.

Situation d'un élément dans un dessin d'ensemble.

Lecture et compréhension du dessin de définition d'un élément en vue de sa fabrication.

Lecture et compréhension d'un schéma simple dans le but d'identifier les différentes fonctions et d'établir une correspondance entre les symboles du schéma et les composants reliés entre eux, qui constituent le circuit réel.

Développement des capacités de représentation mentale de formes et de dimensions, ainsi que des capacités de repérage de positions dans le plan et dans l'espace (liaison avec les autres disciplines, en particulier pour aider à l'élaboration du concept de système de référence).

## *Analyse et synthèse d'ensembles technologiques*

### Reconnaissance :

Des liaisons usuelles entre pièces, éléments, composants ; des articulations et guidages ;

Des transmissions et transformations de mouvement.

Observation et description des conditions d'emploi des équipements, matériels et machines utilisés.

## *Observation raisonnée de systèmes et circuits électriques, électroniques, automatiques*

En liaison avec l'enseignement des sciences physiques, réalisation de circuits nécessitant l'utilisation de fonctions fondamentales simples :

Introduction aux représentations par graphes de fonctionnement.

Premières utilisations d'appareils de mesures électriques en milieu technique de fabrication.

## *Techniques et méthodes de fabrication et d'agencement*

Mode artisanal : emploi des outillages sur matériaux différents ; organisation d'un poste de travail ; organisation de la fabrication.

Mode industriel : organisation et mise en œuvre de fabrications simples reposant sur l'utilisation rationnelle de montages de fabrication et de contrôle, à l'exclusion des machines-outils.

Introduction aux représentations symboliques d'une phase de fabrication.

## *Informatique*

Identification des différents constituants d'un système informatique usuel, et des fonctions qu'ils

remplissent (entrée de données, mémorisation, traitement, commande d'organes de sortie).

Mise en œuvre d'un système informatique à l'aide de logiciels ou de langages spécifiques : commande d'un robot, d'une table traçante, utilisation de fichiers et de tableaux, traitement de calculs et de textes en liaison avec des problèmes technologiques ou liés à d'autres disciplines.

### *Découverte et application de la démarche technologique économique*

Identification du problème à résoudre, du besoin à satisfaire ; définition de la clientèle ; repérage de la concurrence.

Adaptation du produit au besoin.

Organisation de la production et prise en compte des contraintes économiques, humaines et sociales.

Approvisionnement en matières premières et en matières consommables.

Commercialisation du produit (prix, promotion, distribution, service après-vente).

Évaluation des éléments du coût direct de production.

### *Traitement des informations administratives et commerciales*

Collecte, saisie, classement, visualisation des informations nécessaires à la réalisation des produits et aux actes de gestion (enquêtes par questionnaires, consultation de catalogues et de documentations diverses, tenue de fiches ou plannings, etc.).

Observation et utilisation des documents commerciaux relatifs aux échanges et moyens de

règlement (bons de commande, factures, chèques, etc.)

### *Découverte de l'entreprise et du milieu du travail*

Identification et choix des secteurs concernés lors de la mise en œuvre des projets :

Localisation et dimension de l'entreprise.

Produits et services offerts.

Mode de production.

Rapports de l'entreprise avec son environnement.

Personnes qui exercent une activité à l'intérieur de l'entreprise.

## CLASSES DE QUATRIÈME ET DE TROISIÈME

Il convient de parvenir à une connaissance générale des modes de production, de gestion et de décision dans les entreprises.

### *Matériaux*

Comparaison des caractéristiques de plusieurs familles de matériaux simples ou composites.

Modification de ces caractéristiques.

Revêtements de surface.

### *Codes et langages*

Production de documents techniques :

Dessins techniques, schémas, graphes, organigrammes, photocopies, écritures algorithmiques, etc.

Étude de schémas et circuits (plus complexes que ceux qui ont été étudiés en sixième et cinquième).

Référence aux normalisations utilisées dans les différents pays.

Recours à l'informatique, à l'utilisation de matériel audiovisuel pour la représentation de pièces, d'éléments et de processus.

### *Les ensembles technologiques*

Étude fonctionnelle et structurelle des machines et des équipements matériels existants accompagnée de l'élaboration de dessins, schémas, graphes au fur et à mesure de l'acquisition des codes et langages.

### *Étude et analyse des fonctions fondamentales rencontrées en électricité et électronique*

A partir d'un schéma qui leur sera fourni, les élèves conduisent rationnellement la fabrication d'un système électronique simple, partie intégrante du projet réalisé. Ils procèdent en même temps à l'étude systématique des différentes fonctions électroniques élémentaires, caractérisées par leurs grandeurs d'entrée et de sortie. Ils savent utiliser les appareils de mesure mis à leur disposition (contrôleur, oscilloscope) comme outils de contrôle.

### *Techniques et méthodes de fabrication et d'agencement*

Mise en œuvre d'une machine-outil pour réaliser une phase d'usinage.

Programmation d'une machine à commande numérique ou d'un robot sur des applications simples.

Conception de l'organisation du travail, pour un projet, en réalisation sérielle (étude des processus, de l'outillage, du réglage, du contrôle).

## Étude critique des réalisations.

### *Informatique*

Distinction dans un système automatisé entre la commande et la partie opérative : connaissance des interfaces nécessaires à leur raccordement.

Démarche d'étude et d'analyse d'un problème de traitement des informations en vue de sa résolution à l'aide de l'informatique (problèmes administratifs et commerciaux).

Réalisation de traitements automatisés dans le cadre des projets.

Exercices simples permettant l'accès à un langage de programmation et à la connaissance des structures de raisonnement les plus courantes, dans le but de permettre aux élèves des traitements automatisés dans le cadre de projets réalisés en technologie ou en liaison avec d'autres disciplines.

Possibilités, limites, contraintes de l'informatique.

### *Application de la démarche technologique économique*

Gestion des produits :

Mise en évidence du couple produit-marché.

Définition de l'action commerciale : mode de distribution, promotion.

Notion d'amortissement et de charges indirectes.

Rentabilité (prix de vente, coût de revient, résultat).

Prise de décision ; illustration et pratique de ses diverses étapes :

Fixation des objectifs de production, de vente, etc.

Détermination des contraintes.

Élaboration d'actions cohérentes.

Évaluation des résultats.

Mise en place de mesures correctives.

*Découverte de l'entreprise et du milieu du travail*

Schématisation du système que constitue l'entreprise (les fonctions et leur interdépendance) à partir des observations des élèves.

Représentation de la situation économique de l'entreprise par un bilan simplifié et un tableau de calcul du résultat.

Repérage et définition des différentes catégories de personnels (qualification, rémunérations, conditions de travail).

*Liaison entre les faits technologiques et les faits économiques et sociaux*

Analyse critique des objets et produits techniques et des besoins à satisfaire.

Étude des liens entre les technologies et les modes d'organisation du travail.

Problèmes sociaux et humains de l'automatisation et de l'informatisation du travail.

Observation, sur certains exemples, des relations, situées dans leur contexte historique et géographique, entre les changements technologiques et l'évolution économique et sociale.

# Éducation artistique

Les enseignements artistiques, en liaison avec les autres disciplines, développent chez l'élève, par les moyens qui leur sont propres, la sensibilité et l'intelligence. Ils lui permettent d'accéder au monde des arts et à la création personnelle. Ils le conduisent progressivement à l'expression et à la communication par les images, les sons, les gestes...

L'éducation artistique comprend non seulement les arts plastiques et l'éducation musicale, mais également un ensemble très riche de domaines en constante évolution : la photographie, le cinéma et d'une manière générale l'audiovisuel, le théâtre, l'expression dramatique et la danse, l'architecture et l'urbanisme.

L'élève est confronté à la grande diversité de la production artistique, et, à partir de la prise de conscience des différences et des similitudes de ces divers modes d'expression, découvre le caractère universel de l'art.

# ARTS PLASTIQUES

## *1. Nature et objectifs*

S'exerçant à la fois dans le domaine du sensible et de l'intelligible, la démarche plastique implique un processus où l'activité personnelle de création prend appui sur la connaissance du domaine culturel et le savoir technique. Elle éduque à la fois l'œil, la main, l'esprit. Le champ d'investigation de la discipline s'étend à l'ensemble du monde environnant. Il se réfère aux productions artistiques du passé et du présent, aux images fournies par les médias, aux objets, à l'architecture, à l'urbanisme, etc. Des techniques nouvelles interviennent, productrices de nouvelles images : photographie, vidéo, cinéma, informatique.

Le premier objectif de l'éducation plastique est de contribuer à l'appréhension du monde sensible et plus particulièrement du monde visible : elle développe donc chez les élèves les facultés d'attention et d'observation, elle les met en mesure de rechercher et de découvrir les données plastiques présentes dans l'environnement, elle aiguisé leurs facultés d'analyse et de jugement esthétique.

Le deuxième objectif est de favoriser et de susciter sensibilité, expression et création personnelles : le professeur sollicite l'imaginaire et les facultés de création de l'élève. Par l'appropriation de techniques (utilisation des outils, mise en relation des matériaux et des supports) il développe, chez les élèves, les capacités de conception et de mise en forme.

Le troisième objectif est de rendre accessibles à tous

le domaine des arts plastiques et le phénomène de la création artistique par l'approche concrète des diverses manifestations de la création plastique, par l'expérimentation réfléchie des techniques mises en œuvre et par la connaissance des codes variés utilisés au cours de l'histoire.

## *2. Instructions*

L'éducation plastique prend en compte l'évolution des besoins et des intérêts propres à l'élève, l'accroissement de sa capacité d'abstraction, le développement de ses facultés d'analyse et de critique, et de son penchant pour l'imaginaire. Qu'elle soit ou non un point d'aboutissement, la pratique, ayant en elle-même un rôle moteur, n'est pas l'illustration ou la simple application des apports théoriques. Si la place réservée à l'approche théorique et à la réflexion reste en sixième assez limitée, elle prend progressivement plus d'importance au cours des années suivantes.

Il convient de partir de données suffisamment précises mais ouvertes (problème à résoudre, question posée, situation créée...) conduisant à l'élaboration d'un projet ; de solliciter les facultés d'invention ainsi que la spontanéité, ce qui n'exclut pas la cohérence ; de développer un processus articulant action et réflexion ; d'aboutir enfin à une production plastique personnalisée et pertinente.

Le professeur d'arts plastiques met en place des dispositifs susceptibles d'aider chaque élève à construire son projet et à développer sa démarche. En lui apportant l'information artistique nécessaire, il l'aide à éviter les blocages conceptuels ou techniques, à situer son

travail, voire à le justifier, par rapport aux œuvres passées ou présentes.

Toute méthode choisie par le professeur tend à assurer la transmission des savoirs, des techniques et à accroître le champ de connaissances de l'élève tout en affinant son jugement esthétique. Elle vise ainsi à réduire les inégalités culturelles initiales.

Ces instructions s'appliquent dans toutes les situations d'enseignement des arts plastiques. Les mêmes exigences prévalent lorsqu'il s'agit d'une classe fonctionnant en autonomie ou d'un atelier d'arts plastiques.

L'atelier d'arts plastiques, ouvert à des élèves volontaires de quatrième et de troisième en plus de leur horaire obligatoire, se caractérise par un type de relation différent entre professeur et élèves. Lieu d'enseignement, il répond pleinement aux objectifs de l'éducation plastique ; mais bénéficiant d'un autre horaire et d'espaces différents, il rend possible un contact élargi avec le monde des arts, la réalisation de projets d'une certaine envergure, la diversification des pratiques.

Conformément aux objectifs visés, la compétence à acquérir et les aptitudes à développer concernent : savoirs et savoir-faire, activités de production et de communication, analyse critique de la production plastique dans son sens le plus large. Il est recommandé d'insister davantage en sixième sur les activités de production, en cinquième sur les savoirs et les techniques, en quatrième sur les activités de communication, en troisième sur l'analyse critique des œuvres.

De la sixième à la troisième, les activités des élèves s'exercent dans les trois domaines d'activités suivants, qui sont naturellement liés dans la pratique : apprê-

hension du monde visible, expression plastique, culture artistique.

Les programmes prévoient en outre un minimum commun à atteindre à la fin de chacun des cycles d'observation et d'orientation : quel que soit le champ d'exercice choisi (observation, imagination, réception, production), ou le domaine artistique retenu (arts plastiques, cinéma, vidéo, photographie...), ce minimum porte sur les notions suivantes : éléments et relations plastiques, organisation de l'espace, analyse et manipulation d'images, maîtrise technique.

### *3. Programmes*

#### CLASSES DE SIXIÈME ET DE CINQUIÈME

##### **Appréhension du monde visible**

Les élèves sont confrontés à l'espace quotidien et aidés à distinguer puis à comprendre les différents types de messages visuels qui font intervenir :

Le monde naturel.

Le corps et ses représentations (nu ou vêtu, maquillé, en mouvement).

L'image fixe ou mobile ; réalisée sur différents supports, dans différents formats, cette image qui peut être de nature différente (artistique, technique ou publicitaire par exemple) est destinée à différents lieux, à différents publics.

Le volume organisé : objets utilitaires, habitat du passé ou du présent, d'ici ou d'ailleurs, réalisa-

tions artistiques et artisanales utilisant le volume, et par extension les matériaux (poteries, sculptures, jouets par exemple).

## **Expression plastique**

Il convient :

de favoriser le désir de créer par l'utilisation de tous les moyens disponibles.

Moyens traditionnels : couleurs, craies, crayons, encres, etc.

Matériaux de récupération : papiers imprimés, chiffons, carton, morceaux de bois, etc.

Moyens audiovisuels : photo, cinéma, vidéo, diapositives réalisées à la main, etc.

d'aborder quelques problèmes concernant :

Le traitement des surfaces (matière, mise en couleur, collages, etc.).

La réalisation de volumes (équilibre, assemblage, etc.).

La création, la transformation et l'utilisation d'images.

de susciter la volonté d'expression comme réponse à des problèmes essentiellement plastiques et concernant des notions de valeur, de couleur, d'organisation de l'espace (surface, volume), etc.

## **Culture artistique**

Il importe de favoriser dès la sixième la mise en relation des activités plastiques au collège et des créations du milieu extérieur par :

Des visites de musées, d'expositions locales, d'ateliers de création artistique, artisanale, industrielle, publicitaire.

Des visites de monuments architecturaux permettant d'assurer une sensibilisation à la variété des matériaux et aux raisons de leur utilisation, ainsi qu'une première approche des problèmes de fonction et d'organisation.

## CLASSES DE QUATRIÈME ET DE TROISIÈME

### **Appréhension du monde visible**

L'objectif est d'affiner la relation de l'élève au monde visible.

A cette fin, les élèves réalisent des exercices d'observation et de manipulation portant sur :

Les différentes composantes des réalités visibles (formes, valeurs, couleurs, textures, structures...) et les rapports existant entre elles.

Des phénomènes visuels simples entraînant des modifications d'apparence (influence de la lumière, de l'éloignement, variation du milieu coloré, changement de situation dans l'espace).

Des relations entre le visible et d'autres champs : le sonore, le verbal, le conceptuel et l'affectif.

Les élèves s'exercent également à la lecture de l'image (images dessinées ou photographiées, images séquentielles du cinéma et de la télévision, etc.). Ils apprennent à reconnaître dans l'image fixe les éléments plastiques constitutifs et, le cas échéant, leur combinaison avec le texte ; ils sont entraînés à saisir dans l'image séquentielle la relation des éléments plas-

tiques avec les éléments sonores ; ils acquièrent des notions élémentaires sur la construction d'un message et sur les aspects techniques (prise de vues, plans, travelling, découpage, etc.).

### **Expression plastique**

Elle répond aux besoins de l'élève d'agir sur le réel et de se projeter dans des constructions relevant de l'imaginaire.

Les exercices font appel aux ressources de la transposition, de la transformation et de l'exploitation, et tendent peu à peu vers la conceptualisation :

Expérimentation des outils, des matériaux et des supports de toute nature, initiation, dès la quatrième, à la prise de vues (cadrage, utilisation de différentes focales, explication des phénomènes lumineux), au développement et au tirage, à l'utilisation du matériel vidéo et informatique.

Mise en œuvre et agencement des éléments plastiques (formes, valeurs, couleurs, matières) en fonction de leur signification.

Étude des notions de rythme, d'échelle, d'équilibre, de statisme et de dynamisme.

Utilisation des types de composition simple.

Mise en relation du champ plastique avec les champs gestuels, auditifs et tactiles et les productions plastiques à partir des données tirées d'autres arts (musique, chorégraphie, poésie, théâtre, cinéma, etc.).

Questions relatives à la création plastique dans le domaine de l'architecture et de l'urbanisme.

## Culture artistique

Pour répondre à la curiosité de l'élève à l'égard de la création plastique sous ses multiples formes, une information historique et technique éclaire et complète les observations effectuées à l'occasion de visites, de visionnement commenté d'extraits d'œuvres cinématographiques ou de réalisation de séquences vidéo permettant d'associer des techniques et des références culturelles.

Organisation de visites pédagogiques permettant l'analyse de monuments, d'édifices et d'ensembles architecturaux.

## ÉDUCATION MUSICALE

### *1. Nature et objectifs*

L'éducation musicale est à la fois un entraînement du corps et une éducation sensorielle. Elle conduit à la maîtrise de la voix, à la disponibilité motrice, à une sensibilité affinée de l'oreille et à la curiosité active devant toutes les formes de l'activité musicale.

L'éducation musicale est une formation de la sensibilité et du goût. Par le développement des capacités d'attention, de mémorisation et d'analyse, elle favorise l'acquisition du sens critique et du sens esthétique.

L'objectif de l'éducation musicale est d'aider les élèves à se situer dans un univers sonore de plus en plus diversifié et en perpétuelle évolution, de satisfaire et

de développer leur besoin d'expression et de communication, de stimuler l'imagination et l'esprit d'invention.

Il s'agit donc de fournir aux élèves des outils et des repères simples au départ, pour leur permettre d'aller eux-mêmes du simple au plus complexe. Cette démarche guidée doit être d'autant plus claire que le domaine exploré est plus riche et plus complexe.

La musique est par essence un art abstrait. Mais c'est aussi un art immédiat. La difficulté de la pédagogie musicale tient à ce paradoxe apparent. L'éducation musicale doit donc combiner ces approches qui appartiennent à deux ordres différents : un ordre de codes et d'analyse et un ordre de perception immédiate et intuitive.

L'activité musicale réelle constitue le point de départ obligé pour toute acquisition d'ordre sensoriel, sensible ou cognitif ; il importe de sentir d'abord, de comprendre ensuite, d'apprendre enfin.

Les activités musicales offrent un terrain privilégié de rencontre entre les disciplines. Tout projet pédagogique élargi à d'autres disciplines offre à l'éducation musicale l'occasion d'atteindre plus sûrement les objectifs qui lui sont assignés.

## *2. Instructions*

L'éducation musicale comprend quatre types d'activités qui doivent se combiner : l'éducation de l'oreille, la pratique et l'étude du langage musical, l'accès à une culture par l'écoute des œuvres, des activités d'invention et de création.

Tout en évitant le découpage arbitraire de chaque

heure d'éducation musicale qui ferait une place égale et obligée à toutes ces activités, le professeur doit veiller à la fois à l'équilibre, à la variété et à la cohérence de la leçon. La règle pédagogique en la matière est d'éviter le relâchement de l'attention, la saturation et l'ennui.

La conduite de l'enseignement nécessite une progression rigoureuse, une grande exigence dans la conception et la réalisation des exercices comme dans l'acquisition des connaissances, et la prise en compte de la très grande hétérogénéité des niveaux des élèves.

## Éducation de l'oreille

Le professeur enrichit les acquisitions de l'école élémentaire et vérifie les capacités de perception et de reconnaissance avant de poursuivre cet entraînement par des exercices courts ou tests divers qui sensibilisent l'oreille aux composantes du monde sonore.

Des pratiques variées faisant appel à la voix, au corps, à l'instrument et aux sources sonores nouvelles favorisent chez les élèves la représentation mentale de tel ou tel phénomène sonore.

Une oreille bien éduquée est une oreille qui a appris à mettre spontanément de l'ordre dans la complexité brute des matériaux sonores. Elle est prête à assimiler des éléments de couleur, de forme et de style qui sont les fondements de la culture musicale.

Le champ d'investigation sera donc aussi large que possible.

## Pratique et étude du langage musical

### *La pratique vocale*

L'éducation de la voix, parlée et chantée, est tout autant la révélation d'un plaisir spontané que l'apprentissage d'un effort guidé et raisonné pour faire reculer les limites des possibilités vocales de chaque élève sans jamais forcer. La voix est un instrument très perfectionné et toujours disponible.

Il convient de veiller à l'attitude corporelle des élèves, à l'utilisation du souffle et des réflexes respiratoires à des fins expressives, à la qualité du timbre et à son homogénéité, à la souplesse de la voix.

L'initiation commence par des exercices ludiques, où l'effort est soigneusement mesuré, se poursuit par des exercices de plus en plus contraignants et trouve sa récompense dans la réussite d'une performance plus difficile, pour l'individu ou pour le groupe.

Une pratique régulière est nécessaire pour éduquer la voix et pour étendre la tessiture, condition de l'accès à un répertoire varié et attrayant.

Les exercices vocaux, monodiques et polyphoniques, doivent être pratiqués dans un souci constant de musicalité. Ils trouvent leur finalité et leur signification dans la mesure où ils sont reliés à d'autres activités et inscrits dans une progression clairement définie.

L'éducation de la voix est une discipline du corps et de l'esprit : la pratique collective, chorale en particulier, demande aux enfants à la fois une discipline personnelle et une discipline de groupe dont leur comportement général reste marqué. Elle les rassemble pour un temps dans une activité où chacun est dépendant des autres et où personne n'est inférieur.

### *La pratique instrumentale*

On peut utiliser la flûte à bec et les instruments à percussion en travail collectif. Le recours à d'autres compétences instrumentales repose sur la participation éventuelle d'élèves formés par ailleurs à la pratique d'un instrument. Il est bon d'utiliser ces ressources.

La coordination des gestes instrumentaux est essentielle. L'effort se porte également sur la synchronisation des gestes instrumentaux et des mécanismes propres à la lecture, sur la qualité d'expression et le respect d'une exigence d'interprétation indiquée par le professeur.

On peut recourir, si l'on en dispose, aux outils modernes de production de sons. La richesse de l'éventail des moyens matériels (ordinateur, synthétiseur, magnétophone, etc.) ne doit toutefois pas faire oublier l'importance de la méthode et de la clarté de l'objectif. La diversité, l'originalité des démarches et des pratiques en favorisent l'adéquation à la réalité affective et culturelle des groupes.

La pratique du langage musical peut consister :

En la reproduction d'un texte préexistant.

En un développement ou accompagnement d'une idée musicale : recherche d'un accompagnement ayant pour base les degrés principaux de la tonalité, d'un prélude, interlude ou postlude, d'un « habillage » vocal ou instrumental, d'une variation mélodique.

En une création :

A partir d'éléments simples (mélodiques, harmoniques, rythmiques ; sons isolés, agrégats) au sein d'une structure élémentaire (forme ABA, forme rondeau, etc.) ;

A partir d'un texte (mots, phrases, poème)

éventuellement créé par les élèves, pour aboutir à la chanson ;

A partir d'un thème concret ou abstrait, d'un document visuel (tableau, bande dessinée), littéraire (texte, scénario) ou autre support, pour aboutir à une illustration sonore. Dans ce cas, il faudra entraîner les élèves bien au-delà de toute phase d'illustration de caractère ludique ou anecdotique en les invitant à analyser, à transcrire, et à « relire » les éléments issus de leur imagination créatrice.

### *L'étude du langage musical*

Les activités de codage et décodage ne doivent être abordées, pour chacune des notions considérées, qu'au terme d'une phase d'imprégnation, de pratique et d'analyse absolument indispensable et prioritaire. Cette démarche contribue à l'acquisition de l'autonomie de l'élève dans le domaine de la lecture. Elle enrichit la qualité de ses rapports avec la musique.

Il va de soi que l'étude des signes du langage traditionnel ne saurait exclure l'éventuelle recherche de codes ou graphiques conventionnels, tels ceux employés dans l'écriture musicale contemporaine.

La technicité des codes n'a pas de fin en soi. C'est une convention commode qui permet au compositeur et à l'interprète de s'investir.

Ces activités d'écriture et de lecture, inscrites dans une démarche motivante et inventive, bien adaptées aux aptitudes et à la capacité d'assimilation de la classe, font l'objet, à intervalles réguliers, d'une évaluation des objectifs fixés, au moyen d'exercices courts, simples et variés.

Bien assimilées, les connaissances techniques favorisent le développement de la pratique individuelle et

collective, dirigée ou autonome. Elles sont également incitatrices d'activités de création ou d'improvisation.

## Accès à une culture musicale par l'écoute des œuvres

### *Le principe de relativité*

La culture musicale participe de la culture générale et mêle ses matériaux propres à tout ce qu'apporte aux élèves l'approche des œuvres littéraires et des arts plastiques pour les aider à former leur goût.

L'éducation musicale s'appuie sur les repères historiques et sur des faits de civilisation. Elle met en lumière l'évolution des sensibilités dans le temps et dans l'espace. Elle constitue un apprentissage indirect de la relativité de toute création humaine.

L'interprétation des œuvres dépend des conditions technologiques de chaque époque. L'évolution de la facture des instruments, par ses aspects proprement techniques et par leur influence sur la perception auditive de chaque époque est un objet d'étude aisément abordable au collègue.

Le développement des techniques d'enregistrement et l'industrie du disque et de la cassette marquent forcément la pratique de l'écoute des œuvres au collègue. La plupart des élèves possèdent ou peuvent posséder des disques ou des cassettes.

### *La situation culturelle actuelle*

Il importe que l'initiation à la culture musicale donnée par le collègue garde une communication directe

avec la musique entendue au-dehors et qu'elle réponde à la diversité des attentes et des besoins individuels des élèves.

Le goût individuel des élèves se forme en grande partie au hasard des rencontres, voire de chocs émotifs. Il dépend aussi d'habitudes auditives déjà installées d'origines variées et d'un système non maîtrisé d'attractions et de répulsions. L'éducation musicale, qui ne peut rien imposer et ne doit rien exclure, vise à ouvrir d'autres horizons, à créer d'autres rencontres et à donner assez de repères pour inciter les élèves à aller eux-mêmes à la découverte, par prolongement ou par rapprochement.

Il est donc normal que le professeur prenne en considération le répertoire actuel. Le champ est suffisamment vaste pour qu'il y trouve un accord entre les goûts de son temps et ses propres objectifs. Ces références fondamentales comprennent la diffusion ordinaire des disques et des cassettes, les programmes musicaux radiodiffusés et les programmes des concerts et des festivals.

Dans ce domaine, l'éducation musicale a rempli sa mission pour un enfant s'il est capable de choisir une émission radiodiffusée ou un disque hors de la pression de la mode. Il accédera ainsi au premier degré d'une culture personnelle autonome.

Les activités d'écoute, indissociables des activités de pratique musicale, peuvent se voir assigner différents rôles et notamment :

Affiner la perception, faire prendre conscience d'un certain nombre de notions liées au langage musical, à ses composantes, à ses structures, et au matériau sonore.

Enrichir la perception à partir de référents déjà assimilés, élargir le champ d'investigation au-delà

des périodes et des styles trop souvent privilégiés.

Apprendre à comparer, à dégager les caractéristiques musicales essentielles, à situer les œuvres dans l'espace géographique et dans le temps.

Il est essentiel que les œuvres musicales soient situées dans leur contexte historique, comme les autres productions artistiques. Mais il ne s'agit pas de donner, au collègue, un cours d'histoire de la musique.

Les éléments importants de la biographie des grands compositeurs servent de jalons historiques, situent la création musicale parmi d'autres faits de société. Par la touche humaine qu'ils peuvent ajouter à une présentation, ils réduisent la part d'abstraction de toute approche d'une œuvre musicale. Il convient toutefois que le moment d'écoute reste toujours privilégié.

### **Activités d'invention et de création**

Activités de pratique musicale par excellence, elles doivent être vivement encouragées. Elles sont pour la classe un ferment ou une incitation.

L'imagination inventive des élèves sera d'autant plus développée que seront conduites de manière satisfaisante l'ensemble des autres activités.

### 3. Programmes

#### Éducation de l'oreille

Exercices de reproduction, de comparaison, de reconnaissance, d'analyse et d'identification des composantes du monde sonore : hauteur, durée, intensité, dynamique, timbre, attaque, etc.

Ces exercices seront proposés de manière progressive tout au long des quatre années, en fonction de leur difficulté et en liaison avec les notions abordées dans les autres rubriques du cours.

#### Pratique et étude du langage musical

##### *Pratique vocale*

Exercices spécifiques : détente corporelle, exercices respiratoires, sons tenus et détachés, intervalles et fragments mélodiques et polyphoniques, exercices d'articulation.

Acquisition d'un répertoire de chants, à une et plusieurs voix, appartenant à des époques et à des genres différents ; chants populaires français et étrangers, mélodies et chansons anciennes et contemporaines, chœurs d'auteurs classiques et modernes chantés autant que possible dans la langue d'origine.

Environ huit œuvres doivent être apprises chaque année.

##### *Pratique instrumentale*

Fondée sur l'exécution obligée ou sur la spontanéité guidée, elle s'intègre à l'ensemble des activités dont elle renforce le caractère vivant et concret.

## *Étude du langage musical*

Consolidation des notions de mouvement mélodique (ascendant et descendant), de pulsation, accent rythmique, tempo, mesure ; des notions de verticalité et d'horizontalité de l'écriture musicale.

Étude de la phrase musicale dans sa structure et sa signification : ponctuation, accentuation, nuances.

Étude en clef de *sol* des échelles musicales tonales et modales, des intervalles (à partir de notes « repères »), des accords et des agrégats.

Étude des groupes rythmiques utilisant toutes les valeurs de la double croche à la ronde, les silences correspondants, la liaison de prolongation et le point.

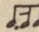
Étude de leur organisation en phrases de plus en plus élaborées.

## CLASSES DE SIXIÈME ET DE CINQUIÈME

Échelles musicales ne comportant pas plus de deux altérations.

Intervalles d'octave, quinte, quarte, tierce majeure et mineure, seconde majeure et mineure.

Accords consonants de trois sons.

Division binaire du temps, incluant l'utilisation des doubles croches, division ternaire du temps excluant l'utilisation des doubles croches (sauf ), dans des phrases ne comportant pas plus de douze à seize pulsations.

## CLASSES DE QUATRIÈME ET DE TROISIÈME

Révision des notions précédemment acquises et extension aux autres échelles, intervalles, accords (et leurs renversements) en fonction des besoins engendrés par les différentes pratiques (voix, instrument, écoute).

Étude de groupes rythmiques plus complexes et de leur organisation en phrases plus élaborées : toutes valeurs de la double croche à la ronde et les silences correspondants, la liaison et le point : mesures simples et composées, contretemps et syncopes, rythmes asymétriques, changements de mesure.

Apport de quelques notions élémentaires d'acoustique à l'occasion d'exercices pratiques.

*Accès à une culture par l'écoute des œuvres.*

## CLASSES DE SIXIÈME ET DE CINQUIÈME

Le répertoire musical est utilisé dans toute son étendue et toute sa diversité.

Le choix des œuvres s'opère en fonction d'un certain nombre de notions que les élèves doivent acquérir, parmi lesquelles :

Les notions de monodie, polyphonie, polyrythmie.

Notion de thème : nature, fonction, utilisation du thème.

Notion de structures : structure élémentaire d'une œuvre (structures binaire, ternaire ; rondo, thème varié, etc.).

Le choix des œuvres permet en outre de faire connaître :

Le matériau sonore et les différentes formations vocales et instrumentales.

Les familles d'instruments : instruments de l'orchestre symphonique, instruments anciens, instruments traditionnels européens et extra-européens, instruments électro-acoustiques.

Les formations instrumentales et vocales : orchestre symphonique, formations de chambre, formations de jazz, groupes folkloriques, ensembles vocaux, musique vocale accompagnée.

On propose aux élèves des œuvres dont le matériau mélodique ou rythmique se prête facilement à la mémorisation. On peut tenir leur attention et leur mémoire en éveil par des exercices de reconnaissance d'œuvres déjà entendues ou des exercices de rapprochement entre une œuvre connue et une autre sur un élément commun : rythme, structure mélodique, couleur instrumentale, etc.

Les nombreux points de jonction entre le jazz, les musiques africaines et sud-américaines et la musique occidentale peuvent être abondamment illustrés.

Les échelles musicales orientales donnent une occasion d'ouvrir la curiosité des élèves sur un monde sonore qui se mêle de plus en plus au monde sonore occidental.

Les œuvres sont situées brièvement dans la création du compositeur, dans son temps et dans l'évolution du genre représenté.

## CLASSES DE QUATRIÈME ET DE TROISIÈME

Approfondissement des notions précédemment acquises, extension à l'étude de formes musicales parmi lesquelles notamment :

La fugue, la suite, la sonate, la symphonie, le concerto.

L'opéra, l'oratorio.

La mélodie, le lied.

Le poème symphonique, le ballet.

D'autres genres pourront être abordés : la chanson, les musiques de films.

# Éducation physique et sportive

## *1. Nature et objectifs*

Il existe dans notre société une pratique très répandue des activités physiques et sportives. Cette pratique est diversifiée et se donne des buts différents : sports, compétition, détente, expression, entretien, etc. L'enseignement de l'éducation physique et sportive au collège intègre ces pratiques afin d'améliorer les capacités de l'élève et d'instaurer des compétences spécifiques ; l'activité régulière développe la valeur physique des élèves, qui est relative aux possibilités de chacun. Par l'appropriation des connaissances et le développement d'aptitudes variées, l'éducation physique et sportive permet à chacun de transformer de façon positive sa pratique et de la rendre plus raisonnée. Discipline d'enseignement, l'éducation physique et sportive participe ainsi au développement de la personnalité de l'élève.

L'éducation physique et sportive a d'abord pour finalité de développer les capacités motrices de l'élève. A cette fin, elle sollicite et développe les possibilités de chacun dans le domaine de l'efficacité motrice : vitesse, force, endurance, coordination, équilibre, souplesse, etc. ; les facultés perceptives permettant l'identification, la sélection et l'utilisation des

informations indispensables à la prise de décision dans l'action, la connaissance pratique et la maîtrise des réactions émotionnelles face à l'environnement physique et humain.

L'éducation physique et sportive développe des habiletés pouvant être réinvesties dans diverses activités, sportives, professionnelles ou de loisir. Elle apprend à l'élève à évaluer les difficultés rencontrées, la pertinence et les effets de ses actions, la manière de progresser dans des tâches nouvelles. Grâce à l'acquisition des compétences dans le domaine des activités physiques et sportives, l'éducation physique et sportive permet donc à l'élève une prise de conscience des possibilités de son corps ; elle est l'un des moyens de l'apprentissage de soi ; elle favorise l'expression et la création.

Elle contribue ainsi au développement de l'élève, à son équilibre, à l'amélioration de sa santé et vise donc à offrir à chacun les meilleures conditions de réussite.

Elle s'appuie sur le goût de l'action et de la solidarité, elle développe le sens de l'effort et de la responsabilité, seul ou en coopération avec les autres, elle inspire le désir de dépassement de soi et l'esprit de compétition. Elle a donc à la fois une valeur individuelle et collective.

Ainsi l'éducation physique et sportive permet à l'élève de mieux se situer dans son environnement social, culturel et professionnel.

## 2. *Instructions*

L'éducation physique et sportive ne se confond pas avec les activités physiques qu'elle propose et organise. Ces dernières, outre leurs finalités propres, visent l'amélioration de la « condition physique », laquelle peut également être obtenue directement par des activités spécifiques telles que musculation, assouplissement, développement des capacités aérobies, etc.

Le choix des activités à enseigner s'effectue par le jeu combiné de leurs principales caractéristiques : les capacités et compétences que les activités permettent de développer, les difficultés d'apprentissage qu'elles impliquent, le type de relation qu'elles instaurent entre le sujet et l'environnement physique, le type de relation qu'elles instaurent entre le sujet et les autres, leur importance nationale ou locale.

Les professeurs d'éducation physique et sportive établissent une programmation des activités choisies qui précise notamment leur répartition selon des installations disponibles pour les différentes classes. Elle fixe la durée des « cycles de formation ». Les séances sont suffisamment nombreuses et rapprochées dans le temps pour permettre de réels apprentissages.

Le professeur apprécie d'une part les conduites motrices développées au cours des apprentissages en jugeant la performance, c'est-à-dire le niveau de réalisation ou d'efficacité atteint, et le niveau d'habileté et d'apprentissage atteint par l'élève, d'autre part l'investissement et les connaissances pratiques relatives aux activités acquises.

L'élève doit connaître les résultats de son action. L'évaluation formulée par le professeur au début des apprentissages est ensuite directement effectuée par

l'élève qui est alors en mesure d'identifier les difficultés rencontrées, ses possibilités individuelles, les contraintes et exigences de la tâche à accomplir. Il doit être en mesure d'apprécier progressivement la valeur de ses capacités physiques.

Le professeur peut constituer, dans la perspective d'une pédagogie différenciée, des groupes de travail homogènes ou hétérogènes selon les moments de son enseignement. La même remarque vaut pour la mixité.

Une attention particulière est apportée aux élèves présentant des handicaps de développement ou lorsqu'une contre-indication est constatée pour une ou plusieurs activités. Sans que l'on puisse confondre leur action avec une rééducation, les professeurs proposent les moyens d'organiser la pratique physique de ces élèves.

L'association sportive permet aux objectifs assignés à l'enseignement obligatoire de l'éducation physique et sportive de mieux se réaliser. La participation des élèves à des rencontres sportives adaptées à leur niveau et correspondant à leur goût leur permet d'utiliser et d'approfondir leurs acquis, d'améliorer leur maîtrise des activités sportives. L'association sportive leur permet également de concevoir, d'exercer des responsabilités et de coopérer avec des adultes. Cette vie associative scolaire établit des liaisons actives avec les groupements et associations constituant l'environnement sportif et culturel de l'établissement.

### 3. Programmes

L'éducation physique et sportive permet d'aborder un grand nombre d'activités parmi les groupes suivants :

Activités de pleine nature (ski, équitation, canoë-kayak, par exemple).

Activités physiques et sportives duelles (lutte, judo, tennis, escrime, par exemple).

Gymnastique sportive, gymnastique rythmique sportive.

Danse, activités physiques d'expression.

Sports collectifs (football, handball, basket-ball, rugby, volley-ball, par exemple).

Athlétisme.

Natation sportive, sauvetage, natation synchronisée.

Douze séances organisées selon un ou deux cycles de formation sont un minimum au-dessous duquel les progrès ne peuvent être raisonnablement attendus et en conséquence évalués. Pour chaque élève, le progrès dans quatre activités de nature différente peut être considéré comme le niveau minimum d'exigence.

#### CLASSES DE SIXIÈME ET DE CINQUIÈME

Au cours de cette période particulièrement favorable aux apprentissages moteurs, l'élève, par l'utilisation de critères de réussite simples et concrets, apprend à s'auto-évaluer, à apprécier et suivre l'évolution de ses apprentissages et de ses capacités motrices.

Pour respecter les caractéristiques de sa croissance,

le professeur privilégie les exercices de faible intensité mais de longue durée ou intenses mais brefs. La priorité est donnée à l'affinement du geste, à sa précision, au développement des habiletés. La place des activités ludiques est importante ; elles permettent d'introduire des activités de libre contrat, qui impliquent la participation et la coopération et qui sont une incitation à l'apprentissage de la vie en groupe au sein de l'association sportive de l'établissement.

### **1. Les activités de pleine nature**

Pratique des exercices naturels en pleine nature.  
Parcours divers, orientation.

Grands jeux.

Activités sportives de pleine nature et notamment celles présentant un caractère régional (ski, notamment).

Adaptation de la difficulté des pratiques à l'âge et aux possibilités des élèves.

Découverte des règles de sécurité individuelles et collectives.

### **2. Les sports collectifs**

La pratique de niveau élémentaire du basket-ball, du handball, du football, du rugby, du volley-ball, etc., est associée à l'apprentissage des règles fondamentales et à la maîtrise d'éléments techniques.

Compréhension des règles et des principes de fonctionnement propres à chaque sport collectif ; coopérer pour se confronter aux autres.

Organisation du jeu.

Éléments tactiques simples.

Apprentissage des éléments individuels du jeu.

### **3. Les activités duelles**

Approche des principes de ces pratiques et connaissance des règles essentielles établissant les rapports d'opposition dans un esprit sportif.

Attaque et défense ; opposition et esquive ; parade.

L'élève cherche, construit et adapte une réponse à l'action d'autrui.

Éléments techniques de ces différents sports.

Pratique élémentaire dans des conditions évitant les risques.

### **4. Gymnastique sportive, gymnastique rythmique sportive**

Les déplacements et la notion d'espace.

Positions du corps dans l'espace et en rotation ; les appuis et les suspensions.

Enchaînements simples.

Initiation aux équilibres sur des bases diverses.

Familiarisation avec les engins, maniement de petits engins.

Notion de rythme d'exécution.

### **5. Danse et activités d'expression**

Ces activités mettent l'accent sur les possibilités de valeur expressive du mouvement et sur les correspondances du geste et de la musique.

Déplacements variés et enchaînements en musique :

Entraînement à la création de mouvements et déplacements divers en fonction d'idées ou de thèmes simples.

Apprentissage du mouvement dans ses rapports avec la compréhension musicale.

Connaissance du corps comme moyen d'expression.

Notions de rythme, d'accents, de nuances, etc.

Notions sur la danse et les danses folkloriques.

## 6. Athlétisme

Le professeur maintient un juste équilibre entre les courses, les sauts et les lancers.

L'étude de la course, des sauts et des lancers met en relief des pratiques motrices et des facteurs d'exécution.

Allures de marche et de course.

Appuis et équilibres.

Rythmes et variations d'allure.

Impulsions et réceptions.

Notion d'effort (durée et répartition dans le temps).

Etc.

## 7. Natation

L'apprentissage de la natation est une adaptation progressive au milieu aquatique permettant un rapide accès aux diverses nages de compétition. La maîtrise de cette discipline et du milieu où elle s'exerce est en relation directe avec celle de la respiration.

Maîtrise du comportement et des déplacements dans l'eau.

Maîtrise d'évolutions diverses sur l'eau et sous l'eau ; les plongeurs élémentaires.

Initiation aux quatre nages sportives.

## CLASSES DE QUATRIÈME ET DE TROISIÈME

L'intensité du travail augmente par la répétition des exercices ou par leur exécution à plus grande vitesse. La valorisation de l'image de soi dépend, en grande partie, de la maîtrise du corps et des possibilités qu'il offre pour agir. Pour cela les buts assignés aux apprentissages sont clairement identifiés, différenciés, accessibles à chacun et évaluables par l'élève lui-même.

A cette période de sa scolarité, l'élève cherche à s'affirmer, il subit des transformations staturales et pondérables importantes qui modifient la représentation qu'il a de son corps.

Les apprentissages s'effectuent moins facilement que précédemment, la maladresse apparaît. La variété des activités doit être réduite pour rechercher une stabilisation des apprentissages proposés et pour préparer progressivement l'élève au choix des activités qu'il souhaite privilégier.

### **1. Les activités de pleine nature**

Les activités des deux années précédentes continuent à être pratiquées. D'autres peuvent être abordées :

Parcours et courses d'orientation.

Randonnées, escalade et varappe élémentaire.

Initiation au nautisme.

Préparation à la vie de camp et à ses diverses techniques.

Dans tous les cas, la recherche d'un perfectionnement technique est assortie d'une éducation à la prévision du danger et aux parades.

## **2. Les sports collectifs**

Perfectionnement des pratiques des années précédentes.

Orientation plus précise vers les formes réglementaires en relation avec les techniques collectives et individuelles.

Accès aux niveaux plus élaborés de jeu.

## **3. Les activités duelles**

Perfectionnement des pratiques abordées précédemment.

Apprentissage d'éléments techniques plus élaborés.

## **4. Gymnastique sportive, gymnastique rythmique sportive**

Constructions et réalisations d'enchaînements variés à partir des difficultés gymniques acquises. Apprentissage de l'évaluation des difficultés et des niveaux de réalisation à partir des « codes de pointage » adaptés.

Amélioration de la maîtrise des conditions de sécurité, des aides, des parades.

## **5. Danse et activités d'expression**

Combinaisons, associations personnelles des figures et mouvements appris.

Recherche d'une meilleure compréhension de la musique et de l'expression.

Recherche de créations individuelles ou collectives.

Approche de la danse contemporaine artistique.

## 6. Athlétisme

L'intensité du travail augmente par la répétition plus importante des exercices ou par leur exécution à plus grande vitesse.

Apprentissage des allures en course.

Développement des techniques athlétiques.

Notions d'entraînement individuel.

## 7. Natation

Initiation au sauvetage.

Développement des techniques des quatre nages.

Pratique du water-polo et de la natation synchronisée, selon le niveau des élèves et les conditions d'enseignement.



# Thèmes transversaux

## *1. Nature et objectifs*

Afin d'assurer le plus complètement possible l'éducation de tous les jeunes, les professeurs développent les relations entre les différentes disciplines. Les élèves peuvent apercevoir les convergences entre elles et analyser ainsi, selon une vue d'ensemble, les réalités du monde où ils sont appelés à vivre et à agir. Six thèmes permettent de renforcer cette cohérence dans les domaines suivants : éducation à la consommation, au développement, à l'environnement et au patrimoine, à l'information, à la santé et à la vie, à la sécurité.

Ces thèmes correspondent à des notions et à des questions déterminées dont la connaissance est indispensable pour soutenir la réflexion. L'étude de ces thèmes traverse toutes les disciplines et doit amener l'élève à prendre conscience des situations et des problèmes du monde contemporain en développant son sens de la responsabilité vis-à-vis de soi et des autres.

Ces thèmes transversaux ne font donc pas l'objet d'un enseignement spécifique et ne nécessitent pas un horaire supplémentaire. Ils sont pris en charge par les professeurs des différentes disciplines. Ils sont l'occasion d'éprouver la cohérence et la solidité des savoirs. Par les connaissances qu'ils regroupent et confrontent,

par les réflexions qu'ils instaurent, par les actions qu'ils suggèrent, ils participent à une éducation qui constitue un des éléments fondamentaux de notre société démocratique.

## *2. Instructions*

L'étude de ces thèmes s'établit sur des connaissances solides, procède par analyses rigoureuses, se développe à partir d'un ensemble cohérent et raisonné d'objectifs.

En classe, dans le cadre de son enseignement disciplinaire, le professeur suscite sur ces thèmes la prise de conscience de ses élèves ; il saisit l'occasion d'exercices pour les illustrer ; il fait acquérir les connaissances et les méthodes qui sont à la base de toute analyse et conditionnent le progrès de la réflexion.

Dans le prolongement de cet enseignement, des actions éducatives concertées, s'appuyant sur les points de rencontre entre les disciplines, mettent l'élève en mesure de procéder à l'investigation des thèmes.

Le chef d'établissement coordonne les activités qui permettent d'assurer cette éducation. Il s'attache le concours de l'ensemble des professeurs et des personnels de l'établissement, éventuellement de parents d'élèves et d'intervenants extérieurs qualifiés offrant toute garantie au regard des exigences du service public. Les médecins et les infirmières peuvent coordonner les interventions concernant la sécurité ainsi que la vie et la santé.

Démarches et structures pédagogiques prennent des formes variées qui ne s'excluent pas. Pour tenir

compte de l'âge des élèves et de leurs possibilités, les travaux sont diversifiés. Ils font appel à l'expérience des élèves afin d'en faire apparaître la valeur positive. Projets d'action éducative, enquêtes, visites, mises en situation, conférences, expositions, montages audiovisuels, journaux, théâtre, productions littéraire ou artistique, etc., sont de nature à susciter la motivation, à solliciter l'activité, à développer l'esprit d'initiative et le sens de la responsabilité.

Le chef d'établissement invite les documentalistes à rassembler sur chaque thème une documentation de base, à mettre à la disposition des professeurs les supports pédagogiques, à jouer un rôle privilégié dans l'établissement des liaisons avec les organismes compétents.

Le chef d'établissement encourage la mise en place de clubs. Dans ce lieu de libre exercice et d'apprentissage de la responsabilité, les élèves accèdent à une pratique active, approfondissent les connaissances, se préparent à un engagement réfléchi et fécond.

Une programmation établie sur les quatre niveaux d'enseignement, et pour chaque année, doit permettre d'harmoniser l'étude des divers thèmes et de la répartir sur l'ensemble de l'année et de la scolarité au collège.

### *3. Programmes*

Les notions ou questions essentielles sont portées en caractères italiques à la fin de chaque thème.

## A. La consommation

L'élève se prépare à un comportement réfléchi dans le domaine de la consommation.

Les agents économiques.

Les biens, les services :

Alimentation, logement, vêtements, santé, transports, loisirs.

Appréciation de la valeur du bien et du service (rapport de la qualité et du prix).

Le marché, la concurrence, la publicité.

Le budget familial : sources de revenus, paiements et crédits, impôts, assurances, contribution sociale, épargne.

Notions d'économie domestique et sociale.

La protection du consommateur et de l'utilisateur ; les recours possibles.

Les coopératives de consommateurs.

*Art de vivre et consommation*

## B. Le développement

L'élève acquiert une meilleure connaissance des pays en situation de développement, il prend conscience des solidarités par la connaissance des cultures et pour le respect des identités.

Les inégalités de développement économique et les grands déséquilibres sociaux et culturels à l'intérieur de chaque État et entre les États.

La spécificité de la démographie et les problèmes de la faim et de la santé dans le tiers monde.

Les tensions internationales et les crises.

Le dialogue Nord-Sud, les échanges inégaux et le problème de la dette.

*La nature des solidarités entre les pays*

## C. L'environnement et le patrimoine

L'élève comprend les relations qui unissent l'homme à son milieu et à son passé.

Le cycle biologique, l'écosystème, les interactions entre l'homme et son milieu.

L'évolution des milieux et la protection des sites.

L'aménagement et la gestion de l'espace.

L'urbanisme : sauvegarde, rénovation, création d'ensembles architecturaux ; la ville.

Les organismes d'aménagement et de sauvegarde.

*Protection et mise en valeur de l'environnement et du patrimoine*

## D. L'information

L'élève apprend l'usage libre et éclairé de la presse et des moyens d'information.

La presse écrite, la presse parlée, la presse audiovisuelle.

La presse d'opinion, le magazine, la presse spécialisée.

La nature de l'information et sa production.

L'entreprise de presse.

Modes et lieux d'expression des jeunes.

Vigilance envers les préjugés et stéréotypes racistes et sexistes.

Les technologies et la mondialisation de l'information.

*L'influence de la presse et la liberté d'informer*

## E. La santé et la vie

L'élève prévient les risques par la connaissance : il se prépare à prendre en charge activement sa santé entendue comme équilibre physique, psychique et intellectuel.

Hygiène de vie : hygiène bucco-dentaire ; ambiance sonore et lumineuse ; alternance veille-sommeil ; activités physiques et postures.

Causes et conséquences des toxicomanies : alcoolisme, tabagisme, mauvais usage et abus des médicaments. Les ravages de la drogue.

Alimentation : équilibre de l'alimentation, principes diététiques.

Éducation sexuelle :

La préparation aux changements physiologiques et psychologiques de la puberté.

La transmission de la vie (cycles sexuels, fécondation, contraception, régulation des naissances).

Les maladies sexuellement transmissibles.

Protection sociale ; le coût de la santé.

*Liberté et responsabilité de l'individu dans la société*

## F. La sécurité

L'élève identifie les risques et se prépare à la préservation et au respect de sa vie et de celle des autres.

Les risques naturels majeurs : cyclones, raz de marée, éruptions volcaniques, tremblements de terre, avalanches, inondations, incendies, glissements de terrain, éboulements, en tenant compte des réalités régionales.

La pratique des activités sportives et physiques.

La sécurité routière :

Les causes des accidents et leurs conséquences humaines et sociales.

Les moyens mis en œuvre pour limiter les accidents.

Les risques domestiques et industriels : incendies, air confiné, gaz et rayonnements nocifs, risques électriques, produits toxiques, utilisation des machines.

Les secours aux victimes : initiation aux gestes d'urgence les plus simples à accomplir en cas d'accident ou d'agression (alerte et secours en cas d'asphyxie, d'hémorragie, de perte de connaissance, de projection, etc.).

*Prévention et secours : connaissance des risques, des possibilités de chacun*



# Annexes

1. *L'organisation administrative et la vie scolaire*
2. *L'orientation*
3. *Le Centre de Documentation et d'Information*



# 1. L'organisation administrative et la vie scolaire

## A. L'organisation administrative

Le collège n'est pas seulement le lieu où sont dispensés les enseignements qui font l'objet des nouveaux programmes. Il est un établissement doté d'une personnalité juridique, dans lequel vivent et travaillent des personnels et des élèves. Il a une mission de service public.

On trouvera ici des indications relatives à l'organisation du collège, aux rôles des principaux membres de la communauté scolaire et aux caractéristiques de la vie scolaire.

### **Le collège, établissement public local d'enseignement**

Les départements ont reçu la responsabilité de la construction et de la gestion des collèges, devenus établissements publics locaux d'enseignement. L'État, compte tenu de sa mission d'organisation du service public de l'enseignement, conserve notamment la définition des orientations pédagogiques et des programmes d'enseignement ainsi que le recrutement, la formation et la gestion des personnels.

## L'organisation du collège

*Le principal.* Le collège est dirigé par un principal, représentant de l'État, nommé par le ministre de l'Éducation nationale. Il est responsable de l'organisation et du fonctionnement de l'établissement. Il préside le conseil d'administration et en exécute les décisions. Il est généralement secondé par un adjoint.

*Le conseil d'administration.* Le conseil d'administration de l'établissement est à la fois l'organe délibérant, doté de responsabilités propres, et un organe de concertation et de dialogue. Il associe l'administration du collège, les représentants des collectivités locales et des personnalités extérieures, les représentants des personnels ainsi que les représentants des élèves et des parents.

*Le règlement intérieur.* Le règlement intérieur définit les droits et les devoirs de chacun des membres de la communauté scolaire. Il contribue à préparer les élèves à l'apprentissage de la vie en société.

*Les conseils compétents en matière de scolarité.* Les équipes pédagogiques ont pour mission de faciliter la concertation, en particulier en ce qui concerne la coordination des enseignements, le choix des matériels didactiques, le suivi et l'évaluation des élèves, les relations avec les familles.

Le conseil des professeurs, constitué de l'équipe pédagogique des enseignants de la classe sous la présidence du principal, assure le suivi et l'évaluation pédagogique des résultats de chaque élève et élabore les propositions d'orientation.

*Le conseil de classe.* Pour chaque classe est institué un conseil de classe présidé par le principal et constitué des professeurs de la classe, de deux délégués

élus des élèves, de deux délégués des parents d'élèves, du conseiller d'éducation et du conseiller d'orientation auxquels peuvent s'associer le médecin scolaire, l'assistante sociale ou l'infirmier.

Ce conseil examine régulièrement des questions intéressant la vie de la classe et notamment l'organisation du travail personnel des élèves. Il prend en considération les résultats scolaires de chaque élève afin de le guider dans son travail et le choix de ses études. Il arrête les propositions d'orientation.

*Les réunions parents-professeurs.* Elles permettent l'information directe des parents ou des responsables légaux. Il est important que tous les parents des élèves de la classe y participent.

*Le conseiller d'éducation.* Il participe à l'organisation et à l'animation de la vie scolaire : son rôle est éducatif. Il organise et contrôle notamment l'activité des personnels de surveillance.

*Le professeur principal.* Désigné par le principal, il est chargé de solliciter et de rassembler les observations de ses collègues, d'informer et de conseiller les familles. Celles-ci peuvent faire appel à lui quand l'élève rencontre des difficultés.

*Le conseiller d'orientation.* Il participe, en liaison étroite avec les professeurs, à l'observation et à l'information des élèves en vue de leur adaptation scolaire et de leur orientation. Il organise et anime des opérations d'information scolaire et professionnelle.

*Les personnels sociaux et de santé scolaire.* Outre leur activité normale de surveillance et de soins, ils apportent dans l'établissement leur concours au suivi de la scolarité des élèves.

*Le gestionnaire.* Il est responsable du fonctionnement matériel et de l'entretien du collège ainsi que de l'organisation de la demi-pension. Il prévoit le service des agents. Il participe à l'animation éducative et à l'accueil des membres de la communauté scolaire.

*Les associations de parents d'élèves.* Il existe dans chaque collège une ou plusieurs associations de parents d'élèves. Elles ont un rôle important pour faciliter la concertation entre les familles et les personnels de l'établissement. Leurs représentants siègent au conseil d'administration et aux conseils de classe.

## B. La vie scolaire

La vie scolaire concourt à rendre l'enseignement plus efficace et l'éducation toujours plus riche.

Au moment où sont redéfinis les contenus de l'enseignement afin d'affirmer la prééminence des savoirs, il convient de rappeler que l'efficacité recherchée s'appuie sur des démarches collectives et coordonnées. Tout doit converger dans l'établissement vers plus de cohérence.

La qualité de la vie scolaire dans les établissements conditionne largement la réussite des élèves : le rôle de l'administration et de l'équipe éducative est essentiel. Les activités culturelles constituent le prolongement nécessaire de l'enseignement des disciplines. Une culture moderne qui forme l'homme de demain constitue l'objectif recherché.

La responsabilité du chef d'établissement est d'abord pédagogique. Il veille notamment à ce que, au sein du collège dont il a la charge, les personnes placées sous son autorité assurent leur mission d'ensei-

gnement et d'éducation. On mesure cette responsabilité aux décisions qu'elle implique.

*L'organisation du temps* permet de répartir de façon aussi équilibrée que possible le travail des élèves sur la journée, la semaine ou la quinzaine, le trimestre.

*L'organisation de l'espace*, conçue de façon souple, permet l'utilisation rationnelle des lieux et des matériels au bénéfice des élèves.

*La gestion des moyens* nécessite des arbitrages qui doivent traduire la politique générale à conduire.

*Les projets d'actions éducatives et les jumelages avec les entreprises* appellent à réunir des concours divers au service de la qualité de l'enseignement.

La coordination des efforts de réflexion collective et des pratiques permet la mise en œuvre d'actions de pédagogie différenciée et d'aides individualisées aux élèves. L'harmonisation des modalités d'évaluation et d'orientation engage des décisions déterminantes pour les élèves. Ce sont là des tâches essentielles dans la conduite de la politique de l'établissement.

Les collèges sont des lieux de travail, ce qui n'exclut pas la détente. Les élèves y acquièrent l'habitude du travail régulier et méthodique. Ils reconnaissent que ce travail porte ses fruits et découvrent le plaisir de réussir. Le succès des élèves dépend de la clarté des exigences, de la confiance qu'on met en eux et de l'attention personnelle qu'on leur porte.



## 2. L'orientation

L'allongement de la durée de la scolarité pour le plus grand nombre d'élèves et de la période d'insertion professionnelle, l'amplification des mutations technologiques avec leurs conséquences sur l'évolution des qualifications des métiers et des emplois modifient la fonction du collège dans le domaine de l'orientation.

Il ne s'agit plus désormais d'aider seulement les collégiens à choisir une voie à l'issue de la classe de troisième. Il devient désormais indispensable d'introduire dans leur formation de base des savoirs et des méthodes afin de les préparer à faire ultérieurement des choix responsables et autonomes. Ainsi seront-ils en mesure d'affronter les changements d'orientation qui s'imposeront nécessairement à eux au cours de leur vie professionnelle.

Cette formation devra nécessairement être complétée, principalement dans les lycées.

Il s'agit en outre de prendre en compte la nécessité de favoriser chez eux la maturation progressive de leurs choix professionnels et l'éveil de leurs intérêts. On leur donnera, par conséquent, l'occasion de connaître l'environnement économique, professionnel et social. On leur permettra aussi de dialoguer avec les interlocuteurs compétents, notamment le conseiller d'orientation, qui sont susceptibles de les aider à concevoir et à réaliser un projet professionnel.

Trois objectifs principaux sont à retenir.

1. *Fonder l'aide individuelle à l'orientation sur les connaissances générales de l'environnement économique, du monde du travail et des activités professionnelles.*

Les nouveaux programmes comportent des objectifs et des éléments de nature à éclairer les élèves sur les conditions de l'orientation.

Les disciplines principalement concernées sont le français, l'histoire et la géographie, la technologie, les sciences physiques, les sciences et techniques biologiques et géologiques.

Les thèmes suivants peuvent être retenus : organisation du travail et de la vie dans l'entreprise ; compréhension du fait technologique et de son évolution ; transformation des activités économiques, des métiers et des qualifications ; utilisation professionnelle des connaissances acquises.

Ces connaissances, toutefois, risquent de rester éparses et sans lien entre elles si un effort de coordination n'est pas entrepris. Les professeurs concernés devront donc, en début d'année, se concerter et, avec l'aide du conseiller d'orientation, définir les thèmes dont l'exploitation contribuera spécifiquement à l'apport des connaissances nécessaires à l'orientation. Il faudra également programmer leur étude.

2. *Établir un programme d'activités spécifiques centré sur la préparation des choix d'orientation.*

Les activités éducatives nécessaires à la préparation de l'orientation ne peuvent être complètement intégrées dans l'enseignement des disciplines. Il est par conséquent nécessaire d'organiser des activités complémentaires.

Celles-ci portent sur les aspects suivants : information directement liée aux échéances de l'orientation ; éducation aux recherches documentaires avec l'aide du Centre de Documentation et d'Information ; recours à des intervenants extérieurs : professionnels, conseillers de l'agence pour l'emploi, etc. ; prises de contact avec les entreprises ; interventions du conseiller d'orientation notamment pour lutter contre les stéréotypes et favoriser l'élargissement du champ des représentations professionnelles.

Ces activités spécifiques sont organisées sous l'autorité du chef d'établissement, après examen par le conseil d'administration de l'établissement.

### *3. Favoriser la mise en relation du travail et des résultats scolaires avec l'orientation dans un processus d'aide individuelle.*

Au-delà de l'information, l'orientation nécessite une confrontation des capacités et des aspirations de chaque élève avec les résultats obtenus. C'est ainsi que sont recherchés les voies et moyens de la meilleure adaptation scolaire possible et que s'étudient les conditions d'un projet d'orientation réaliste.

Ceci suppose la réalisation de bilans réguliers des connaissances, des capacités et, plus généralement, des attitudes et réactions de l'élève par les professeurs, le conseiller d'orientation et les autres éducateurs concernés. En outre, pour les élèves qui en ont besoin ou qui en expriment le désir, des actions complémentaires pourront être entreprises :

— Un examen régulier de ces bilans afin de rechercher tant dans le domaine de l'adaptation scolaire que dans celui de l'orientation les mesures appropriées ;

— Des entretiens particuliers avec les professeurs ou le conseiller d'orientation afin de détermi-

ner avec l'élève la nature et la portée des efforts souhaités et les nécessaires remaniements du projet de l'élève.

Le suivi régulier de la progression des élèves et les ajustements éventuels du projet personnel constituent les indispensables conditions qui assurent la continuité de l'effort, réduisent les risques d'abandons momentanés et permettent au collégien de tirer le meilleur parti de ses capacités.

Les parents trouvent leur place dans ce processus d'aide et de soutien si, à chaque étape, ils sont systématiquement associés à la réflexion et à la décision.

### 3. Le Centre de Documentation et d'Information

Le Centre de Documentation et d'Information participe à l'effort de rénovation qui est actuellement demandé au collège.

Il constitue, en effet, un lieu de rencontre et d'échanges privilégié par les ressources documentaires qu'il offre aux professeurs et aux élèves, ainsi que par la présence et l'action du documentaliste.

Le Centre de Documentation et d'Information met à la disposition de tous les livres de la bibliothèque, des informations accessibles et répertoriées et des documents de tous ordres. Le documentaliste facilite l'identification, la recherche et l'utilisation des documents qui peuvent être utiles à l'élève. En fonction de thèmes ou de projets définis par les professeurs, le documentaliste est amené à jouer le rôle de coordination, à préparer et à susciter des contacts et des échanges au sein de l'établissement ainsi qu'avec l'extérieur. Son action se conjugue donc avec celle du professeur et la prolonge.

Le Centre de Documentation et d'Information concourt de façon naturelle à la mise en œuvre des trois objectifs généraux assignés au collège.

Il favorise chez les élèves le *développement de la pensée logique* : la recherche du document leur permet de prendre progressivement conscience, par des moyens très concrets, de l'organisation rigoureuse qui préside au classement des connaissances. Par l'utilisation pertinente des tables de classification et des mots clefs qui permet l'accès aux références stockées dans des fichiers traditionnels ou informatiques, les élèves apprennent progressivement à élaborer des méthodes de recherche documentaire.

Les documents proposés dans leur variété — écrits, documents sonores, images fixes et mobiles — permettent au documentaliste et au professeur de montrer à l'élève les rapports qui existent entre l'information sous sa forme brute et l'information traitée et intégrée dans un travail personnel.

Le Centre de Documentation et d'Information permet aussi de recourir sur place aux moyens techniques que sont les magnétoscopes, les magnétophones et les appareils de projection pour une utilisation immédiate des documents existants mais aussi, le cas échéant, pour concevoir et valider des productions personnelles.

Il participe ainsi à la réalisation du deuxième objectif du collège : la *maîtrise de la trilogie écrit, oral, image*.

Le Centre de Documentation et d'Information est enfin un lieu approprié à *l'exercice du travail personnel* où sont mis à la disposition des élèves les documents de références, dictionnaires, atlas, encyclopédies, catalogues, etc. Le documentaliste apporte, si nécessaire, l'aide souhaitée. A cette occasion, il lui est possible d'identifier, chez certains élèves, lacunes ou retards ; il participe, en étroite liaison avec le professeur, aux actions nécessaires.

Afin que le Centre de Documentation et d'Informations puisse assurer toutes ses missions, son fonds est périodiquement enrichi, il est ouvert durant la plus grande partie du temps de présence des élèves ; en aucun cas, ses locaux ne seront détournés de leur destination.

Le Centre de Documentation et d'Information est un lieu de travail, d'enseignement et de culture.



Composition réalisée par C.M.L., Montrouge

---

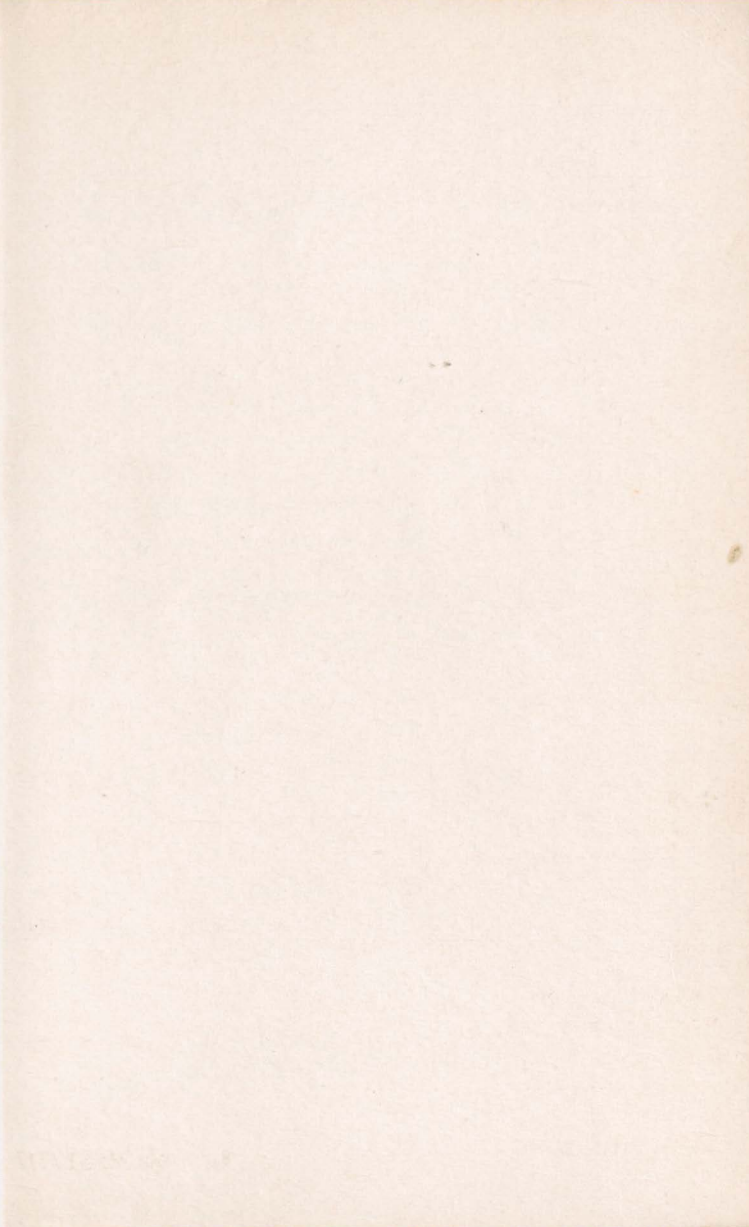
IMPRIMÉ EN FRANCE PAR BRODARD ET TAUPIN

58, rue Jean Bleuzen - Vanves - Usine de La Flèche.

LIBRAIRIE GÉNÉRALE FRANÇAISE - 14, rue de l'Ancienne-Comédie - Paris.

ISBN : 2 - 253 - 03866 - 0





La publication des nouveaux programmes des collèges répond à un projet ambitieux : *bâtir le collège de la réussite*.

Ces programmes définissent les connaissances et les méthodes à acquérir dans les diverses disciplines enseignées, ils précisent les éléments d'une formation commune à tous et proposent un très large choix de langues vivantes. Ils tiennent compte de l'évolution accélérée des connaissances dans le monde actuel, notamment dans le domaine des sciences, de la technologie et de l'informatique.

Ces programmes doivent permettre à tous, en particulier aux parents, de participer plus efficacement à la formation du savoir et de la culture chez les adolescents.

Le dessein de Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'Éducation nationale, en établissant et en diffusant ces programmes, est de « construire une France forte, unie et solidaire par ses valeurs et par sa culture, une France ouverte et accueillante, capable de dialoguer avec les peuples et de coopérer avec les autres nations ».



9 782253 038665

Dépôt légal Impr. 3812-5 Éd. 5698 12/1985

30 / 6177 / 7